

LES LOISIRS pour rassembler

DS

DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Fondation des
Amis de la revue
le 14 septembre
prochain!

Loisirs communautaires, municipaux, associatifs
et coopératifs: un dossier qui s'éclate !

Des entrevues avec Simon Brault, Ali Nestor
des Princes de la rue, des citoyens
de Saint-Élie-de-Caxton et plusieurs autres !

Le TOURISME SOCIAL À LA FRANÇAISE,
à découvrir dans la chronique D'ici et d'ailleurs.

Sommaire



SUR LA COUVERTURE: La Fête des voisins: chaque année, le premier samedi de juin, des centaines de fêtes partout au Québec développent l'entraide et le sens de la communauté. Photo: Dominique Lafond

DOSSIER LES LOISIRS

- 06 Loisir et développement social, c'est du sérieux par André Thibault
- 08 Vox pop par Maud Emmanuelle Labesse

DÉFIS ET ENJEUX

- 09 La reconnaissance du loisir, des enjeux méconnus aux incidences majeures par Sonia Vaillancourt
- 11 Loisir, un temps qui marque le pas par Gilles Pronovost
- 13 Un loisir mobilisateur qui fait la différence. Le cas des centres communautaires de loisir par Lucie Fréchette
- 15 Le loisir municipal au Québec: fondé sur des citoyens acteurs par Julie Fortier
- 16 Ça manquait à notre culture, une entrevue avec Simon Brault par Angèle-Anne Brouillette

SUR LE TERRAIN

Le loisir, comme outil de mobilisation des milieux

- 19 Saint-Élie-de-Caxton. Au-delà de Fred par Angèle-Anne Brouillette
- 21 Le loisir qui va et voit plus loin par Pierre Vigeant
- 22 Les loisirs sur la rue principale. Des bienfaits sur la mobilisation et la santé collective par Christian Milot
- 23 Les centres communautaires de loisirs fédérés de la Ville de Québec par Sylvie Fournier et Sylvie Thibaudeau

- 24 Le Service d'animation des jeunes de l'Outaouais de la Petite-Nation. par Louise Briand, Lucie Fréchette et Nathalie Sauvé
- 25 Culture, art et patrimoine. VVAP, partout sur les territoires! par Angèle-Anne Brouillette
- 27 Les princes de la rue ou le combat du feu par le feu par Maud Emmanuelle Labesse

Le loisir, comme outil de développement des capacités d'agir

- 29 Le tourisme social. Une voie vers le développement local et la cohésion sociale. par Maud Emmanuelle Labesse
- 31 Les vacances en familles, oui nous pouvons! par Robert Rodrigue
- 32 Les bénévoles sont essentiels à nos communautés. Prenons-en soin par Maurice Pleau
- 34 Destination Loisirs 2010 en Abitibi-Témiscamingue Les personnes handicapées dans l'action. par Guylaine Laforest
- 35 Ville, loisirs, communauté: à Gatineau, un triptyque qui se réinvente! par Angèle-Anne Brouillette
- 36 L'interculturel à loisir par Maud Emmanuelle Labesse
- 37 L'accès aux loisirs dans les résidences pour les aînées et les aînés par Fanny Lemétayer
- 38 Dans la MRC de Mékinac, une communauté maître d'œuvre en loisirs par Guy Veillette

NOS CHRONIQUES

- 01 **Le mot de la rédaction** par Angèle-Anne Brouillette
- 02 **CHEZ NOUS EN RÉGION**
- 02 Centre-du-Québec
- 02 Côte-Nord
- 03 Estrie
- 03 Lanaudière
- 04 Laurentides
- 04 Montérégie
- 05 Laval
- 05 Mauricie
- 40 **D'ICI ET D'AILLEURS**
- 40 Le tourisme social à la française par Jean-Marc Mignon
- 42 **AUTOUR DU MUNICIPAL**
- 42 Le Centre plein air Mont Kanasuta: quand sport rime avec social par Claudette Bégin
- 43 La coopérative de développement socioculturel et économique atikamekw par Paule St-Amand
- 44 **INNOVATION SOCIALE**
- 44 Aux sciences, les jeunes! par Caroline Mongrain
- 45 **BRÈVES**
- 46 **VIENT DE PARAÎTRE**



Des loisirs pour rassembler... Une corporation à s'approprier!

par Angèle-Anne Brouillette, au nom du comité de rédaction

Quoi, déjà un autre numéro? Eh oui, à la demande des partenaires régionaux, ceux du Réseau québécois de développement social notamment, l'équipe de *Développement social* a décidé d'avancer la date de sortie du numéro d'été. Souhaitant mettre à profit la tenue de rencontres intersectorielles et les assemblées générales des organisations qui se déroulent souvent en juin, cette parution précocée vous permettra de faire de l'animation autour de la thématique de la revue. Comme chaque fois, fidèle lectorat, nous avons voulu répondre à vos besoins!

Pour son numéro estival, *Développement social* vous présente une thématique ensoleillée et fédératrice: les loisirs. Selon le Conseil québécois du loisir, le loisir est «une occasion de pratiquer des activités ludiques, sportives, culturelles, touristiques, scientifiques et de plein air». Légère en apparence, mais non sans saveur, cette thématique nous permet d'aborder un vaste et toujours crucial aspect du développement social: la vitalité des milieux par l'accessibilité aux services. Puisque l'attraction majeure pour les loisirs vient de ce que les gens peuvent y participer sans être étiquetés et sans égard à leurs difficultés, il nous apparaît pertinent de valoriser les initiatives qui favorisent l'accès collectif et de brosser un tableau des enjeux qui au contraire le limitent.

Le numéro s'ouvre donc sur un état du loisir au Québec, ses pratiques, ses caractéristiques et son organisation. Il se poursuit dans la section *Défis et enjeux*, où l'on prend conscience des liens entre loisir et développement social. Quelle est la place des municipalités et des centres communautaires de loisirs à cet égard? Où en sommes-nous avec cette idée de la société des loisirs? Est-elle parmi nous? Quelles sont ses limites? Quelle est la place des citoyens et des citoyennes dans cette mouvance? L'entrevue réalisée avec

Simon Brault, auteur du *Facteur C*, nous éclaire sur les efforts à faire pour favoriser la participation et la démocratisation culturelles. À lire.

La section *Sur le terrain* n'est pas en reste. Pour paraphraser l'un de nos collaborateurs, le développement des milieux se fait lorsqu'il y a un climat propice pour le faire; les loisirs et l'accès à des activités sont donc favorables au développement, puisqu'ils suscitent et sollicitent la cohésion sociale et le développement de solidarités. Ils deviennent des instruments pour mobiliser les milieux et favoriser le déploiement de la capacité d'agir des individus et des collectivités. Cette section témoigne des efforts de plusieurs milieux pour rendre accessibles des loisirs de toutes sortes à leur population. Frivole le loisir? Comme on peut le voir, pas vraiment!

Mobilisation autour des Amis de la revue *Développement social*

Les membres du comité directeur de *Développement social* travaillent maintenant depuis deux ans sur le projet d'incorporation des Amis de la revue *Développement social*. Il s'agit d'une part de favoriser un large partenariat national autour de la revue *Développement social* et d'autre part d'assurer un financement adéquat pour la production de la revue. Nous sommes heureux d'annoncer la tenue, le 14 septembre prochain à Montréal, de l'assemblée générale de fondation de cette nouvelle corporation. Josée Bouchard de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Bernard Généreux de la Fédération québécoise des municipalités, Nancy Neamtan du Chantier de l'économie sociale, de même que Michel Venne de l'Institut du Nouveau Monde ont accepté de participer à une table ronde qui portera sur *Le Québec social d'aujourd'hui et de demain*. À ne pas manquer. **DS**



Mélanie Chabot

Un retour et un départ

Partie il y a un peu plus d'un an en congé de maternité, Mélanie Chabot est de retour parmi nous comme rédactrice en chef. Ayant eu le plaisir de garder sa place bien au chaud, je lui souhaite la même satisfaction que j'ai éprouvée à mettre en commun les contributions de plusieurs dizaines de collègues pour la réalisation de chacun des numéros. Bon retour Mélanie! De mon côté, je désire saluer et remercier les collaborateurs, les collaboratrices et le lectorat de DS. Ayant atteint une vitesse de croisière plus qu'honorable avec ses trois numéros annuels, publiés à dates fixes depuis maintenant deux ans, DS peut maintenant regarder vers l'avenir et continuer de se réinventer. Longue vie à la revue *Développement social*, bravo à ses artisans!



CENTRE-DU-QUÉBEC

Ça bouge au Centre-du-Québec Renouvellement de l'entente spécifique en développement social

par Monica Jekovska et France Fradette,
Comité régional de développement
social du Centre-du-Québec

— Le 11 mars dernier, la demande de renouvellement de l'entente spécifique en développement social (2010-2015) a été acceptée par le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec. L'entente a comme objectif premier de poursuivre les travaux du Comité régional de développement social (CRDS) en lien avec sa mission, qui est « d'assurer la pleine participation des personnes, des populations, des partenaires et des secteurs concernés par le développement social, de soutenir la réflexion, l'action et le renouvellement des pratiques des organisations intervenant prioritairement auprès des groupes et territoires défavorisés désireux d'améliorer leur condition de vie et les modes de vie »¹.

Suite à un exercice de planification stratégique, cinq grandes orientations ont été priorisées par les membres du CRDS pour les prochaines années :

1. Mobilisation et concertation des actrices et des acteurs du développement social;
2. Soutien aux actrices et acteurs du développement social par la recherche, le développement, le partage et le transfert des connaissances;
3. Soutien aux initiatives locales, territoriales et régionales en matière de développement social;
4. Positionnement et reconnaissance du développement social comme partie prenante du développement de la région;
5. Consolidation et pérennisation des moyens et des ressources du Comité régional en développement social.

C'est autour de ces cinq orientations que, durant les prochains mois, le plan d'action du CRDS sera bâti.

La démarche régionale en sécurité alimentaire démarre ses travaux
À la lumière d'une consultation des territoires de MRC concernant les préoccupations communes en lien avec la thématique famille et pauvreté, et à la suite d'une rencontre régionale, le CRDS s'est engagé à soutenir la mise en place d'un lieu de concertation sur la sécurité alimentaire. L'automne dernier, chaque territoire a délégué une personne représentante de sa MRC et c'est ainsi qu'a été formé le *Comité sécurité alimentaire Centre-du-Québec*.


Lors de la première réunion de ce comité, les membres ont convenu que les représentantes des MRC devraient convoquer à une rencontre tous les acteurs et actrices impliqués dans le dossier de la sécurité alimentaire, dans chacune des MRC. Ceci avec l'objectif de présenter la démarche régionale et de recueillir les besoins et les attentes des autres organismes œuvrant en sécurité alimentaire.

1. Tiré de: <http://crds.centre-du-quebec.qc.ca/client/page1.asp?page=16&clef=7&Clef2=9>, le 13 avril 2010

Les résultats de ces rencontres permettront l'élaboration d'un plan d'action régional en sécurité alimentaire.

La mise à jour des portraits sociosanitaires

En collaboration avec l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le CRDS est en tournée durant les mois d'avril et de mai pour la présentation de la mise à jour des portraits sociosanitaires des communautés. Par la même occasion, monsieur Réal Boisvert, agent de recherche de l'Agence, initie les participants à un nouvel outil de travail : une grille d'appréciation du potentiel de développement des communautés.

Plusieurs autres dossiers sont également en cours au CRDS, notamment l'élaboration d'une boîte à outils pour l'amélioration des pratiques en développement social, la publication du portrait du logement dans la région, ainsi que l'amélioration de certains outils du Fonds régional de soutien à la réflexion et à l'action en développement social. 



CÔTE-NORD

L'Escale 2009 sur la Côte-Nord... encore un succès!

par Jude Brousseau, Conférence
régionale des élus de la Côte-Nord

— Ils sont encore venus de tous les territoires de la Côte. Cette fois-ci, pour savoir comment se présente la situation dans les communautés, « vue par l'intelligence collective », et prendre connaissance des initiatives mettant en œuvre l'intercommunautaire et l'intersectoriel. Ils ont parcouru jusqu'à 1300 kilomètres pour en connaître davantage sur les processus de mobilisation et les raisons qui amènent des personnes à s'engager.


Intervenants territoriaux ou régionaux, acteurs communautaires et élus municipaux ont tous convergé vers cette quatrième édition de L'Escale, présentée par la CRÉ et l'Agence de la santé.

Après Port-Cartier, Baie-Comeau et Havre-Saint-Pierre, c'était donc l'occasion pour la Haute-Côte-Nord (Tadoussac, Bergeronnes et Sacré-Cœur) de recevoir l'événement et ses 150 participants. Bien épaulé par les Yvan Comeau de l'Université Laval, Patrice Leblanc de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Réal Boisvert de l'Agence de la santé de la Mauricie et Centre du Québec et Jean-Pierre Charron de la MRC Témiscamingue, le comité organisateur avait convié la communauté de pratique autour du thème « La Côte-Nord en action... l'expertise du capital humain. »

« Que ce soit dans un contexte de décroissance économique ou à l'opposé durant une période où se vivent des booms économiques, l'approche de développement social nous rappelle qu'une place doit toujours être prévue pour que l'individu puisse développer pleinement son potentiel et participer activement au développement de son milieu », annonçait fièrement Berchmans Boudreau en levée de rideau. Le président du *Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord*, promoteur de L'Escale, tenait ainsi à donner le coup d'envoi aux travaux qui, durant deux jours, allaient surtout mettre en relief l'expertise des acteurs de la Côte.

Une recette gagnante, puisque l'édition d'octobre dernier a été qualifiée par les participants de « la plus belle Escale de toutes ». De

quoi faire réfléchir le prochain comité organisateur qui mettra en branle L'Escale 2011 dès cet été...

Les présentations des invités et des personnes ressources sont disponibles en audio-vidéo sur le site Internet de la CRÉ de la Côte-Nord (www.crecotenord.qc.ca, menu de gauche). 



ESTRIE

Initiative communautaire et transport collectif: une formule gagnante dans la MRC du Val-Saint-François

par Danielle-France Joubert et Diego Scalzo, Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François

— L'accessibilité aux services de proximité en région rurale représente souvent un défi colossal pour les intervenants socioéconomiques d'un territoire. Dans la MRC du Val-Saint-François (un vaste territoire à caractère rural composé de 18 municipalités, comptant près de 30 000 habitants et occupant une superficie de 1 375 km²), la problématique de la mobilité de la main-d'œuvre et des personnes, dont plus particulièrement les personnes en situation de pauvreté, s'avère un défi de taille à relever pour les principaux acteurs du développement social.

Dès 2002, dans le contexte des rencontres régionales sur la politique nationale de la ruralité, le transport interrégional des personnes est identifié formellement comme une voie à développer pour, d'une part, favoriser l'accessibilité aux ressources et, d'autre part, agir comme levier de développement pour la région. Pour plusieurs instances régionales, un service de transport collectif, c'est-à-dire un service qui offre des places à des citoyens dans les véhicules déjà utilisés par d'autres services de transport, permettrait d'accroître le sentiment d'appartenance à la région et faciliterait la mobilité de tous, mais des jeunes tout particulièrement.


En 2004, face à cet enjeu régional, la Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François (CDC-VSF) s'approprie le dossier et devient l'organisme porteur du projet de service de transport collectif pour la MRC. Pour la CDC-VSF, les réalités vécues par les usagers des organismes communautaires de la région, soit les difficultés d'accès aux différentes activités offertes à cause, notamment, de l'étendue du territoire, l'ont incitée à mettre en place les assises nécessaires à l'implantation d'un service de transport, c'est-à-dire la mobilisation des forces vives du milieu socioéconomique autour d'un projet de développement novateur pour la région.

Dès lors, toujours à l'initiative de la CDC, un comité de partenaires prend forme; il comprend le Centre local de développement du Val-Saint-François, la MRC du Val-Saint-François, le ministère du Transport (MTQ), Trans-Appel inc. (un organisme communautaire en transport adapté) et la CDC-VSF. Ce groupe d'intervenants confie à la CDC le mandat de réaliser une étude d'analyse des besoins et des perspectives de faisabilité auprès des commerçants, des organismes, des entreprises ainsi qu'auprès de leurs clientèles respectives.

En résumé, l'étude recommande de développer un service de transport collectif « intra MRC » pour stimuler l'économie locale tout

en favorisant l'accessibilité aux ressources du milieu. Également, il est aussi suggéré de mettre en place une formule de transport collectif « extra MRC », pour rendre accessibles certains services non disponibles sur le territoire.

Aujourd'hui, le déploiement du service est assuré par Trans-Appel inc. avec l'appui financier de la MRC (par le biais du Pacte rural) et du MTQ. En 2010, après une première année d'opération, on compte près de 700 transports effectués, principalement pour permettre l'accès à des établissements de santé, aux services de proximité et aux loisirs.

À la lumière de cette initiative locale, force est de constater que le milieu communautaire est bel et bien un acteur potentiel pour développer des projets structurants pour des collectivités. Dans le cas présent, la CDC-VSF a constitué « l'étincelle » qui a permis les collaborations nécessaires pour la réalisation d'un projet mobilisateur et porteur d'espoir dans la MRC du Val-Saint-François. 




LANAUDIÈRE

Programme Accès-Loisirs Lanaudière Favoriser ensemble l'accès aux loisirs pour lutter contre la pauvreté!

par Geneviève Côté, Accès-Loisirs Lanaudière

— L'accès aux loisirs est un important besoin humain, ressenti par l'ensemble de la population. Pour les personnes et les familles en situation de faible revenu, la satisfaction de ce besoin peut devenir problématique. En effet, celles-ci doivent consacrer la majorité de leur budget à leurs besoins essentiels; le loisir devient alors un luxe qu'elles ne sont pas en mesure de s'offrir. Le programme Accès-Loisirs Lanaudière, en partenariat avec plusieurs intervenants et intervenantes des municipalités, des organismes de loisirs, des centres communautaires, des clubs et des écoles spécialisées, offre la possibilité à des personnes et à des familles de participer gratuitement à des activités de loisirs, leur permettant ainsi de briser l'isolement, de développer leurs potentiels et de contribuer à la vie sociale de leur communauté, au même titre que tous les autres citoyens et citoyennes. Accès-Loisirs Lanaudière devient ainsi un facteur important dans la réduction des barrières d'exclusion reliées au statut social des individus et des familles.

Le programme repose sur une utilisation optimale de l'offre d'activités de loisirs. Ainsi, une municipalité ou une ville qui adhère au programme lui réserve un certain nombre de places dans les cours qui sont proposés dans sa programmation d'automne et d'hiver. La sélection des activités inscrites au programme et le nombre de places réservées sont déterminés en fonction de l'offre globale de service et des disponibilités particulières dans chaque municipalité ou ville. Une journée d'inscription au programme est organisée dans un organisme communautaire du milieu. Les gens intéressés, nécessairement citoyens de la municipalité ou ville participante, doivent se présenter sur place pour s'inscrire.

Lorsque les gens d'une communauté prennent conscience que les loisirs ne sont pas accessibles à tous et qu'ils réfléchissent aux moyens pour remédier à la situation, on assiste à tout coup à une mobilisation du milieu et à l'implantation d'un programme Accès-Loisirs. 



LAURENTIDES

La MRC des Laurentides : source d'inspiration pour l'ensemble de la région


par Sylvie Taillefer,
Conseil régional de développement
social des Laurentides (CRDS)

— Au cours de l'été 2008, le Comité local de développement social de la MRC des Laurentides, regroupant plusieurs acteurs du milieu communautaire, municipal et économique, se mobilisait autour d'une approche de développement durable local en commandant une recherche basée sur le concept de capital stratégique¹. En fait, il s'agissait alors de prendre du recul sur les actions et les résultats du développement des dernières années et d'analyser en profondeur les forces et les dynamiques porteuses de changements.

Ainsi, grâce à la mobilisation et la participation de partenaires locaux et régionaux, les conclusions de l'étude déposée en janvier à la Table des maires de la MRC «... ont permis de dégager des constats éclairants, d'établir des dynamiques propres aux communautés et d'offrir des outils pour se développer en favorisant une approche globale» (Alain Paquette, CSSS des Sommets).

Les résultats de l'étude² effectuée par la Coopérative de travail Niska ont suscité un intérêt vif et immédiat de la part des élus. La démarche se poursuivra donc de façon plus « personnalisée » auprès de chacune des 20 municipalités sous le thème : « Mieux se connaître, pour mieux se développer ». La MRC des Laurentides s'est donc dotée d'outils pour guider sa réflexion dans le but d'optimiser les actions futures sur l'ensemble du territoire, de manière plus harmonieuse et surtout plus durable.

La partie n'est pas gagnée pour autant. Cette étude n'aura de sens que si elle débouche sur des actions concrètes dans les différentes municipalités de la MRC. Les membres du Comité local de développement des communautés devront faire preuve d'adresse et de patience en demeurant actifs comme organisme consultatif dans l'accompagnement qu'ils proposent aux élus, en intégrant des concepts parfois peu connus pour certains mais combien bénéfiques pour chacun des citoyens. Ainsi, chaque municipalité se voit offrir la possibilité d'être accompagnée pour mieux se sensibiliser aux conclusions de la recherche et échanger sur les dynamiques propres aux réalités et atouts de leur milieu. Cet exercice permettra d'entreprendre les démarches nécessaires pour en arriver, si tel est leur désir, à une planification stratégique de développement intégrant à la fois le social, l'économique et l'environnement.

Fort de cette expérience, le CRDS des Laurentides, en accord avec ses divers partenaires, a décidé de faire progresser cette démarche sur l'ensemble de la région en entreprenant la même à plus grande échelle. Merci au Comité local de développement social de la MRC des Laurentides, qui a su amorcer ce processus d'auto-analyse et qui continuera de le faire vivre, tant dans leur propre secteur que dans toute la région des Laurentides, comme source d'inspiration et de vision. 

1. Yorn, C., Lussier, K. et Prévost, P. (2008). Le capital stratégique des communautés jamésiennes. *Organisations et Territoires*, 17(01), 53-60

2. Le rapport final de recherche est disponible au http://dev.icotech.ca/csssdesommets/Document/Site/Rapport%20final_MRC_Laurentides_vf.pdf



MONTÉRÉGIE

Mobilisation Défi Loisir

par Joëlle Jetté,
Conférence régionale des
élus Montérégie Est

— En 2008, une consultation dans le domaine du loisir a été réalisée en Montérégie par l'Unité régionale de loisir et de sport : *Loisir et Sport Montérégie*. Cet organisme régional est mandataire du gouvernement du Québec en matière de promotion, de concertation et de soutien au développement du loisir. Cette consultation visait à identifier les principaux facteurs et préoccupations limitant et influençant le développement et l'accessibilité de l'offre de services et de programmes de loisir soutenus publiquement (social, culturel, sportif, plein air et activité physique). En Montérégie Est, près de 150 personnes provenant de différents milieux et secteurs ont pu exprimer leurs opinions. Cette consultation a permis de mettre en lumière cinq défis prioritaires :


- ▶ Le maintien et le développement de l'engagement citoyen dans l'organisation du loisir;
- ▶ L'adaptation et le renouvellement des infrastructures de loisir en regard de la capacité de dépenser du secteur public et des nouveaux besoins de la population;
- ▶ Le maintien et le développement de l'offre de loisir en milieu rural;
- ▶ Le développement d'une relève de jeunes engagés dans l'offre de loisir;
- ▶ L'accessibilité du loisir aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux personnes en situation de pauvreté et à celles qui souffrent de solitude.

C'est dans ce contexte que *Loisir et Sport Montérégie* (LSM) et la Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est se sont associés pour élaborer un projet collectif régional intitulé : *Mobilisation Défi Loisir*, lequel s'est concrétisé dans le cadre d'une entente administrative de deux ans et dont l'objectif ultime consiste à construire un plan de développement intégré en loisir.


Basé sur la mobilisation et la capacité entrepreneuriale des acteurs locaux, ce projet vise à trouver des solutions concrètes à ces problèmes et défis en vue d'assurer l'avenir du loisir public. Pour ce faire, ces partenaires régionaux ont interpellé monsieur André Thibault, directeur de l'Observatoire québécois du loisir – rattaché à l'Université du Québec à Trois-Rivières – à titre d'expert conseil afin de les accompagner dans la mise en œuvre et le déploiement de ce projet de développement local et régional.

Le 25 mars dernier fut le point de départ de la mise en place de cette concertation régionale, devenue nécessaire pour que les communautés locales de la Montérégie Est soient en mesure de relever les défis auxquels elles font face; ceux-ci sont généralement en lien avec le contexte de vie des citoyennes et citoyens (ex. : conciliation famille-travail-études, vieillissement de la population, décrochage des jeunes, pauvreté, etc.). D'autres genres de défis sont reliés aux nouvelles pratiques de loisir, au vieillissement des équipements et à l'adaptation des organisations offrant des services de loisir dans un monde en changement.

Plus de 200 acteurs locaux et régionaux ont participé à cette rencontre en mars et plusieurs groupes de travail locaux et régio-

naux se sont alors constitués, permettant ainsi de confirmer que le processus de mobilisation est bien entamé sur le terrain. Il sera très intéressant, dans les prochains mois, de suivre le déploiement de ce projet et d'en identifier les réalisations concrètes, lesquelles seront présentées lors d'un grand sommet régional au printemps 2011. 

culturels et scientifiques en vue de mieux répondre aux besoins des familles.

Le programme de financement est maintenant terminé; cependant, les partenaires tentent de trouver une solution viable et durable afin que le service soit maintenu encore longtemps et que sur le territoire de la Ville de Laval il soit possible d'offrir une option intéressante en matière de conciliation entre travail et famille. 



LAVAL

À Laval, une entente pour la conciliation travail-famille

par Pierre Tessier,
Ville de Laval

— En 2009, dans le cadre du *Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille* du ministère de la Famille et des Aînés, une entente est intervenue entre la Ville de Laval et la Conférence régionale des élus de Laval afin de favoriser la conciliation travail et famille durant les semaines de relâche scolaire 2009 et 2010.

La relâche scolaire est un moment propice pour se retrouver et se divertir en famille. L'offre de services des organismes sportifs, communautaires, culturels et scientifiques doit être en mesure de s'ajuster et d'offrir une certaine diversité dans sa programmation et dans ses horaires. On sait que la relâche scolaire peut être un véritable casse-tête pour certains parents qui ne peuvent s'absenter de leur travail. Il nous apparaissait donc nécessaire d'appuyer aussi des initiatives qui, au-delà du simple divertissement, permettraient de soutenir concrètement les parents. Un total de 56 000 \$ a été partagé entre 24 organismes communautaires. Les objectifs visés par ce soutien financier étaient donc les suivants :

- ▶ Augmenter l'offre de services des organismes sportifs, communautaires, culturels et scientifiques, afin qu'ils soient en mesure d'offrir une programmation variée et un horaire ajusté aux besoins des parents.
- ▶ Associer une vingtaine de partenaires locaux et régionaux afin que les parents qui ne peuvent s'absenter de leur travail puissent confier leurs enfants à des organismes capables d'offrir à ceux-ci un encadrement sécuritaire et agréable.

Le projet semble avoir atteint les objectifs souhaités pour les deux semaines de relâche scolaire de 2009 et 2010. Dans le volet de l'animation ponctuelle et du divertissement, plus de 90 activités ont été offertes, les plages horaires variant entre 9 h et 16 h du lundi au vendredi; près de 2500 familles ont pu profiter de ces activités de jour. Pour le volet des camps de jour, près de 1000 places par enfant ont été créées, sur 14 sites différents d'encadrement et d'animation, la majorité offrant un service de garde pré et post camp de jour (7 h à 9 h et 16 h à 18 h). La capacité des camps variait entre 20 et 80 places, essentiellement en fonction de la capacité d'accueil des sites.

La liste des activités offertes dans le cadre du volet divertissement est longue, mais voici quelques exemples : peinture, fabrication de bijoux, création culinaire, bricolage, chasse au trésor, olympiade, glissade, bain libre, cinéma en famille. Toutes ces activités de jour auront permis aux familles de s'amuser à proximité de leur résidence. Le soutien financier du ministère de la Famille et des Aînés aura donc rendu possible l'harmonisation et l'ajustement de l'offre de service par les organismes sportifs, communautaires,



MAURICIE

Un portrait de la situation de l'habitation en Mauricie

par Marie-Andrée Nadeau,
Consortium en développement social de la Mauricie


— L'adéquation de l'offre en habitation est fortement sujette aux mouvements naturels et migratoires de la population ainsi qu'au niveau de vie des habitants. Vieillesse de la population, exode des jeunes, retour des personnes retraitées, installation de personnes immigrantes, revenu des ménages, taux de chômage, taux de fécondité, pour l'essentiel, influent sur les besoins en matière d'habitat.

Conscient de cette préoccupation commune sur le territoire, le *Consortium en développement social de la Mauricie* a rassemblé plusieurs partenaires et formé un comité régional en 2009 afin de dresser un portrait exhaustif permettant de connaître les enjeux actuels de l'habitat dans chaque territoire de la Mauricie. Pour la réalisation du projet, une consultante, madame Sandy Torres, a été embauchée à temps plein grâce à la contribution de la Société d'habitation du Québec et de la Conférence régionale des élus de la Mauricie.

Le nombre, le type et l'état des maisons et des appartements présents dans la région et, tout particulièrement, du parc de logement social, répondent-ils aux besoins actuels et à venir de la population mauricienne? Quels défis se posent au secteur de l'habitat en Mauricie? Quelles solutions novatrices peuvent y répondre?

La démarche se décompose en quatre volets principaux :

1. une analyse générale de l'habitation;
2. un examen plus approfondi de la situation du logement social;
3. une enquête de terrain destinée à cerner les besoins et les solutions dans chaque territoire;
4. la formulation de perspectives d'action (recommandations, plan d'action et plan de mise en œuvre).

L'ensemble de la consultation s'adressera à une centaine d'organismes qui œuvrent dans les domaines du logement ou du développement social et territorial, ou auprès de clientèles spécifiques, telles que les personnes âgées, handicapées ou en situation de vulnérabilité. Le nombre et la taille des logements, le type de construction résidentielle, le mode d'occupation et l'état des logements, notamment, seront analysés afin de vérifier si l'offre en habitation correspond aux besoins actuels et à venir de la population mauricienne. Enfin, le portrait et ses perspectives d'action devraient être présentés à l'automne prochain. 

Loisir et développement social : c'est du sérieux

par André Thibault, Observatoire québécois du loisir

— L'association entre loisir et développement social ne coule pas de source. Pourtant, le loisir s'avère un puissant outil de construction sociale et de lutte à la pauvreté sociale, un lieu de participation sociale unique. Si on réduit le loisir à la récréation, et le développement social à la lutte contre la pauvreté, le loisir ne fait pas très sérieux alors que la lutte à la pauvreté est une urgence. Pourtant, sur le plan des faits et des concepts, la synergie entre loisir et développement social est radicalement naturelle au Québec. S'il y a deux solitudes, il faut blâmer l'ignorance ou les préjugés. Pour comprendre et reconnaître cette radicalité du lien entre loisir et développement social, il faut revenir aux notions de base et à la réalité vécue sur le terrain dans les deux domaines.

Le loisir, un droit humain fondamental

Il fut un temps où le loisir représentait la récompense du travail bien fait et la satisfaction des autres obligations de la vie. Rappelons-nous la récréation à l'école. Aujourd'hui, le loisir est devenu à la fois un facteur de la qualité de vie et même un temps fort de cette vie ainsi qu'un instrument de la santé et de la richesse physiques et sociales des personnes et des collectivités. Le loisir s'oppose moins au travail, qu'on veut maintenant de qualité. Il est plutôt facteur d'équilibre, de ressourcement, de retour vers soi, sa famille, sa vie personnelle et ses communautés d'appartenance. Dans cette optique, le loisir n'a plus principalement la signification morale de repos ou de plaisir bien mérités. Il est au cœur du droit au bonheur. À ce titre on ne peut refuser aux moins nantis et aux chômeurs, par exemple, le droit aux vacances.

Depuis 1948, l'article 24 de la Charte universelle des Droits de l'Homme établit hors de tout doute, et d'une façon plus que morale, le droit de bien vivre et de mener une existence de la meilleure qualité possible, compte tenu des contraintes et des limites inhérentes à la vie des individus et des collectivités. Le loisir est situé en lien étroit avec les autres droits que la même Charte préconise : droits à un revenu décent et équitable, à la santé, à la sécurité, à l'éducation, à la culture, à l'association à des fins pacifiques et ainsi de suite. Aujourd'hui, l'absence de loisir est une forme de pauvreté. La promotion et la défense de l'accessibilité au loisir s'inscrivent de plein droit dans la lutte contre la pauvreté.

De quel loisir est-il question ?

La télévision est aujourd'hui la principale occupation des temps libres; chez les jeunes, l'Internet s'approche de la première place : on s'étonne qu'il s'agisse de loisir. Quand les bénévoles disent que leur engagement, c'est leur loisir, on se demande si le bénévolat ne devrait pas être pris plus au sérieux que cela. Pourtant l'essentiel de l'acte bénévole n'est-il pas de donner son temps libre pour servir une cause ou un besoin, de se sentir utile et d'avoir du plaisir avec

des amis, que ceux-ci soient bénévoles ou bénéficiaires? Derrière ces étonnements, on a parfois le sentiment que les activités qu'on qualifie de loisirs (avec un « s ») sont inscrites sur une liste officielle ou un catalogue et qu'il y a une quelconque autorité morale qui définit le vrai et le faux loisir et qui en codifie les pratiques en terme de jeux, de sports, de plein air ou d'arts. Pourtant, on s'est toujours entendu pour définir le loisir comme ce qui est vécu en temps libre, hors des obligations familiales, sanitaires ou du travail. Le loisir se caractérise par la liberté perçue, la participation sociale, le plaisir, la détente, la découverte et le développement. Aujourd'hui, pour la majorité de la population, le loisir est une expérience plus qu'une activité et les règles qui régissent telle ou telle occupation visent plus la qualité de l'expérience, la communication et la sécurité des participants.

Par l'expérience de loisir, les personnes cherchent à réaliser quelque chose, à entrer en relation avec d'autres et à avoir du contrôle sur ce qu'ils font; l'activité devient un prétexte. Dès lors, l'expérience de loisir est d'abord un contexte, un environnement, une ambiance qui doivent interpeller, surprendre, stimuler sous plusieurs aspects : l'expérience sociale, le défi physique ou autre, la cadence, le pouvoir, l'action et la satisfaction. L'aménagement, les services, l'animation et les horaires doivent rendre accessibles aux personnes les conditions de cette expérience multidimensionnelle de loisir.

On ne s'étonne donc pas que le loisir, qu'il soit jeu, sport, art ou activité physique et sociale, soit tantôt un outil, tantôt un instrument de la vie personnelle, communautaire et familiale. Le match de soccer de son enfant prend l'envergure d'une expérience familiale; le festival de quartier est vécu comme une expérience communautaire; le parc devient une place publique. Un groupe d'entraide aménage des temps de loisir essentiels au développement du sentiment d'identité, de solidarité et d'appartenance de ses membres. Bref, le loisir est devenu un lieu de participation sociale, accessible et porteur de richesses personnelles et collectives.

Loisir public et développement social

Dans cette perspective, comment le loisir peut-il servir le développement social? La réponse se trouve principalement dans la façon dont le loisir public est mis en œuvre et vécu au Québec¹. Comme le démontrent d'autres articles dans ce numéro de la revue *Développement social*, le modèle québécois en loisir public et civil est né et se nourrit de l'interaction du secteur public et de la société civile, généralement à l'instigation des citoyens.

1. Voir : Thibault André (2008). *Le loisir public et civil au Québec, dynamique, démocratique, passionnel et fragile*, Presses de l'Université du Québec, 256 p. (www.puq.ca/catalogue/livres/loisir-public-civil-quebec-878.html)

Au Québec, entre loisir commercial et *cocooning*, se déploient dans la communauté et sur la place publique des centaines d'institutions publiques et d'organismes civils collaborant pour permettre aux Québécois et Québécoises de vivre des expériences de loisir. Celui-ci est le lieu d'une formidable mobilisation: entre 500 000 et 800 000 bénévoles, 15 000 associations, pas moins de 40% des ministères du gouvernement et la majorité des municipalités du Québec sont engagés dans ce système constamment en interaction avec une population changeante, le tout sur fond de croissance d'un secteur commercial puissant et de la montée en popularité du *cocooning* et du *nesting*.

Davantage que dans d'autres secteurs, cette participation publique est le lot de tous. Par exemple, il y a en loisir une plus grande part de personnes moins scolarisées qui s'engagent bénévolement que dans d'autres secteurs. Plusieurs occupent des postes de direction, de prise de parole et de représentation. Sur ce terrain, la relation entre les employés et les citoyens bénévoles a toujours été celle de partenaires. Des changements sociaux et structureux en cours exigent toutefois plus de vigilance pour éviter de glisser vers une situation de client-intervenant. La relation partenariale est inscrite dans la nature même du loisir: temps libre, autodéterminé et pris en charge par le citoyen lui-même.

Cette participation sociale et publique des Québécois et Québécoises représente un pan important et populaire de la société civile (30% de l'engagement citoyen) et démontre comment le loisir contribue déjà au développement des racines mêmes des collectivités, au développement de la participation sociale et du capital social. Entraîneurs au soccer des enfants, membres des conseils d'administration des organismes de services ou des clubs de loisir, bénévoles lors des fêtes et des festivals, metteurs en scène au théâtre amateur, tous ces gens s'investissent au profit de leur communauté, se rencontrent, développent leurs compétences sociales et politiques et confectionnent le tissu social de leur communauté: ils sont au cœur du développement social.

Tendances et défis

Comme tous les secteurs de l'action sociale, celui du loisir doit s'adapter aux changements sociaux qui caractérisent l'engagement citoyen et les pratiques de loisir, et doit poursuivre avec obsession son intention de servir les groupes et les personnes qu'il a peu rejoints à ce jour.

Trois défis restent présents et empêchent de profiter pleinement du loisir comme outil de développement social: l'accessibilité, l'adaptation du soutien et des services à la population et la mise à jour du soutien et du développement du bénévolat.

Même si le loisir public facilite l'éducation et l'intégration du plus grand nombre de citoyens – dont les plus démunis – par la participation sociale, il reste beaucoup d'exclus. Trop souvent l'approche par «activités du catalogue» a eu des effets négatifs sur l'accessibilité par des groupes de personnes qui ne se reconnaissent pas, ou ne se sentent pas reconnues, dans l'univers de telle ou telle activité. Inscire son enfant au hockey ou au soccer coûte très cher. Dès lors, ces univers sont monopolisés par ceux qui peuvent

Aujourd'hui, le loisir est devenu à la fois un facteur de la qualité de vie et même un temps fort de cette vie ainsi qu'un instrument de la santé et de la richesse physiques et sociales des personnes et des collectivités.

se permettre la dépense et qui construisent, bien malgré eux, un milieu dont se sentent exclus les plus démunis, autant culturellement que financièrement.

Par ailleurs, la régression du temps libre chez les travailleurs et les obligations de conciliation famille-travail-loisir modifient la façon de pratiquer les loisirs. Ne pouvant garantir un engagement régulier et bénéficiant généralement de temps libre en capsules, on préfère la pratique libre plutôt que le loisir organisé, plus exigeant. On désire pratiquer son loisir quand on veut, avec qui on veut et, dans une certaine mesure, comme on veut, ce qui favorise la diversité des façons de s'approprier du loisir et, par conséquent, de son accessibilité. L'offre de service passe alors surtout par l'aménagement de sites et d'environnements, et par une programmation davantage événementielle que régulière. La pratique libre n'empêche pas d'animer des sites et des lieux de toutes les façons possibles, bien au contraire. Par ailleurs, les familles demandent du loisir familial plutôt qu'individuel.

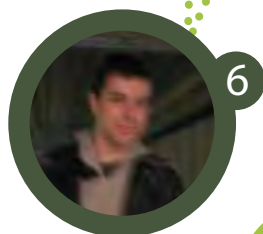
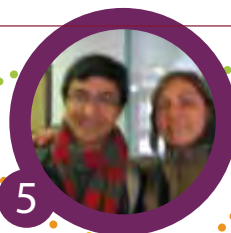
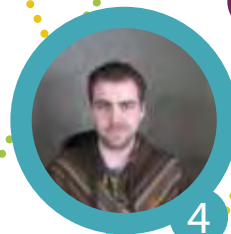
Enfin, il faut tenir compte des caractéristiques de l'engagement citoyen bénévole contemporain où l'individu, plus que la communauté, est le premier acteur de l'engagement bénévole et où les motifs et les bénéfices individuels sont prioritaires lors de l'engagement. Aujourd'hui, le bénévole a le choix d'un large éventail de milieux et de causes. Il recherche avant tout une expérience qui soit gratifiante, et son engagement est généralement ponctuel.

Un système fragile

La contribution du loisir public et civil du Québec au développement social tient à la mobilisation citoyenne qui le caractérise, souvent définie par quartier, village ou paroisse. Toutefois, partout on entend que cette mobilisation est fragilisée par le mode actuel de vie, par l'appartenance à de multiples communautés et par les difficultés de conciliation travail-loisir. L'engagement bénévole, autrefois pris pour acquis, se résume trop souvent aux TLM (toujours les mêmes) et les usagers considèrent les bénévoles plus comme des «employés» que des «voisins». Globalement, on observe un certain clientélisme des services publics; on voit aussi de plus en plus d'organismes communautaires qui rompent avec la tradition de prise en charge citoyenne. On sent que l'approche utilisateur-payeur a atteint ses limites; or, le dernier budget du Québec accentue au contraire cette approche.

Enfin, les changements dans les pratiques de loisir et le sens de l'expérience avant l'activité, appellent des changements de l'offre et de l'intervention. Changements dont les organisations sentent le besoin mais pas encore l'urgence.

Bref, le loisir public et civil du Québec a besoin de soins. **ds**



Vox Pop

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

— Population avec un appétit hors pair pour les activités sportives, festives, culturelles, touristiques et scientifiques, les étudiants disposent néanmoins de petits moyens financiers pour s'y adonner. Malgré leurs revenus et leurs horaires atypiques, ils ne se privent toutefois pas d'activités ludiques. Rois du passe-partout, du passe-passe, du risque-tout, les étudiants sont de tous les événements. Passés maîtres dans l'art du rafistolage, du rationnement, du recensement des rabais et des aubaines, ils ont développé une fine connaissance de leur environnement. Nous nous sommes donc rendus sur un campus universitaire pour s'enquérir de l'opinion de la population estudiantine sur la question de l'accès aux loisirs. Nous leur avons demandé: «**Comment pouvons-nous améliorer l'accès aux loisirs pour tous les citoyens?**» Et voici ce qu'on nous a répondu...

1. Annie

Couper le prix des billets non vendus le jour de la représentation serait une bonne idée.

2. Bernard

L'accès passe beaucoup par l'urbanisme. Si on favorise davantage le transport actif et si on aménage plus d'espaces verts, la proximité et la gratuité augmenteront l'accès des gens aux loisirs.

3. Isabelle

Je trouverais intéressant que les employeurs instaurent une période dans la journée où les employés pourraient pratiquer un loisir. Par exemple, l'aménagement d'une salle de gym est simple, mais permet beaucoup.

4. Louis-Félix

L'accès passe par la diffusion dans les médias. Si on ne donne pas assez d'espace aux institutions culturelles, aux loisirs alternatifs et même à certains sports, les gens ne sont pas informés de l'offre de loisirs et l'accès s'en retrouve amoindri.

5. Éric

Les étudiants devraient payer la moitié du tarif pour une entrée au cinéma. Il devrait y avoir en plus une journée où tous paient la moitié du prix et les étudiants paieraient alors la moitié de la moitié.

5. Juliette

Les gouvernements pourraient attribuer des bourses aux personnes pour la pratique de loisirs. Si une personne fait la démonstration qu'elle s'adonne à un loisir, elle devient automatiquement éligible à une bourse.

6. Frédéric

Il faut souvent payer à l'heure pour une activité de loisir. Ce serait vraiment mieux si on ne payait que l'entrée.

7. Jenny

Trop d'activités sont trop chères. Si on pouvait donner plus de subventions aux organismes de loisir, ça améliorerait sans doute l'accès.

8. Francis

Ce serait bien qu'il y ait plus d'arénas qui offrent du hockey libre. Dans les ligues, il faut payer environ 25 dollars par partie tandis que le hockey libre est gratuit. Il ne s'agit que de se présenter une heure à l'avance pour réserver une place.

Simon

On a besoin d'une plate-forme accessible à tous répertoriant toutes les offres d'activités culturelles et sportives à Montréal qui ne soit pas orientée selon des intérêts précis. Ce pourrait être un site Web où les activités pourraient être affichées gratuitement. Le tout pourrait être mis en place avec des fonds publics mais financé par la suite avec de la publicité.

Sébastien

Il devrait y avoir plus de spectacles gratuits ou à peu de frais à proximité des milieux de vie des citoyens. Il faudrait aussi qu'il y ait plus de tolérance pour les spectacles spontanés ou sans permis d'exploitation, lesquels sont généralement longs à obtenir.

Les maisons des jeunes pourraient aussi bonifier leur offre d'activités avec divers ateliers artistiques de création musicale, littéraire ou vidéo. Avec l'aide de professionnels, les jeunes pourraient ainsi participer davantage à l'animation de la vie de quartier.

Karine

Il faut multiplier les moments où la pratique de loisirs est possible. Ça serait bien que les activités ne soient pas toujours le soir ou la fin de semaine. **D5**

La reconnaissance du loisir : des enjeux méconnus aux incidences majeures¹

par Sonia Vaillancourt, Conseil québécois du loisir

— La reconnaissance du loisir et la place qu'on lui accorde aux plans culturel, social et économique influencent directement la qualité et les conditions de vie individuelles et collectives. Le loisir comme déterminant du développement durable des communautés a d'ailleurs été débattu lors du Congrès mondial du loisir qui a eu lieu à Québec en 2008². Le résultat de ces échanges est présenté dans la Déclaration de Québec *Le loisir essentiel au développement des communautés*³. Cette dernière réaffirme entre autres que :

ARTICLE 1 : Le loisir contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté tout autant qu'à leur développement social, économique et culturel.

ARTICLE 2 : Le loisir contribue au développement du capital social des communautés.

ARTICLE 3 : Le loisir offre un environnement propice à l'apprentissage et l'expérimentation de la participation publique, cœur de la vie démocratique.

ARTICLE 4 : Le loisir exerce un rôle essentiel en développement des communautés : il agit sur la qualité de vie et la santé des personnes, contribue au développement des liens sociaux et du capital social et constitue un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique.

S'appuyant notamment sur cette déclaration, les acteurs du milieu constatent d'importants enjeux en lien avec la reconnaissance du loisir. Bien qu'ils soient le plus souvent méconnus, il n'en demeure pas moins qu'ils ont une incidence majeure pour les générations futures. En voici quelques exemples.

Le loisir souffre de décalage... de perception

Le Congrès mondial du loisir 2008 fut riche de plusieurs enseignements, dont la constatation de l'état de la perception publique du loisir, particulièrement à travers la couverture médiatique. Ainsi, on a observé l'existence de questions récurrentes sur « l'échec de la civilisation du loisir » et la pertinence d'un tel Congrès en période de crise économique. Et ce, bien « qu'aujourd'hui, le loisir [est] devenu une dimension essentielle de la civilisation. Les valeurs qui lui ont donné naissance et le caractérisent sont au cœur de la vie personnelle, sociale et économique... Penser qu'il faut délaisser le loisir quand l'économie va mal, c'est faire preuve d'ignorance. C'est oublier que le loisir n'est plus une récompense, mais une condition de l'existence⁴ ». Concernant l'aspect économique, il est pourtant évident que les impacts de la consommation dans les secteurs de la culture, du tourisme et du divertissement sont tributaires de la disponibilité de temps libre. Face à ces constats, les acteurs nationaux en loisir ont décidé d'en débattre dans le cadre du prochain Forum québécois du loisir qui aura lieu en 2011⁵.



L'accessibilité au loisir... pas pour tous

Les industries de la consommation et du divertissement semblent s'être approprié l'idéal de la société du loisir. En fait, elles ont réussi à imposer une vision économique de l'utilisation du temps libre, devenu un espace temporel de consommation. Malgré ce constat, il faut rappeler que le loisir est aussi un droit universel⁶. En ce sens, il est pertinent de se préoccuper de l'exercice du droit au temps libre et aux loisirs comme on le fait pour les droits relatifs à la santé et à l'éducation. Destiné aux décideurs publics et aux acteurs du milieu, le *Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir* *Le loisir accessible : un droit pour tous*⁷ présente des pistes pour intégrer dans la prise de décision et les pratiques quotidiennes, des composantes favorisant l'exercice du droit au temps libre et aux loisirs.

Considérant le loisir comme un déterminant du développement durable des communautés, il y aurait sans doute lieu de s'interroger sur les impacts de la diminution et même parfois de l'absence de ↘

1. Titre inspiré de la recherche en référence 8.

2. Site Internet du Congrès : www.loisirquebec2008.com

3. Disponible sur le site Internet du Conseil québécois du loisir : www.loisirquebec.com

4. Thibault, André (2008). Leçon du Congrès mondial : la perception populaire du loisir reste folklorique, *Observatoire québécois du loisir*, vol. 6, no 3.

5. Informations sur le Forum québécois du loisir : www.loisirquebec.com

6. Déclaration universelle des droits de l'homme (1948). Article 24 :

www.un.org/fr/documents/udhr

7. Conseil québécois du loisir : www.loisirquebec.com/accessibleoctobre2007

ressource et d'offre de loisir sur la dévitalisation de certains milieux ruraux. En fait, le manque de reconnaissance du loisir relègue souvent la question de l'accessibilité au second plan.

Une meilleure reconnaissance du loisir influencerait-elle positivement son financement ?

Une récente recherche portant sur l'utilité sociale du milieu associatif du loisir conclut : «... les contraintes financières font aussi obstacle au développement du potentiel du secteur du milieu associatif du loisir. Le problème du financement inapproprié et insuffisant du secteur doit être résolu et passera inévitablement par la connaissance et la reconnaissance du milieu associatif du loisir⁸».

La politique d'action communautaire, adoptée en 2001⁹ énonce les balises des relations entre l'État et les organismes communautaires. Tout en reconnaissant l'autonomie des organismes, elle confirme la nécessité d'un soutien financier adéquat et récurrent à la mission. Toutefois, en loisir, cette politique s'applique seulement à quelque 250 organismes, sur un total de 4718, réunis au sein du réseau fédéré du loisir¹⁰. Le budget alloué à ces programmes de financement n'a pas été indexé, ni augmenté depuis plus d'une vingtaine d'années. Pour l'ensemble des autres organismes, il n'existe pas de programme de financement. Ces organismes sont pourtant les principaux pourvoyeurs d'activités de loisir notamment par le biais d'ententes avec les municipalités. Ils accueillent les quelque 500 000 citoyens bénévoles en loisir¹¹. Cette situation explique essentiellement les difficultés auxquelles sont confrontés quotidiennement les travailleuses, les travailleurs et les bénévoles de ces organismes.

La reconnaissance d'une formation de base en animation : le défi est lancé !

Au Québec, l'encadrement des enfants à partir du CPE jusqu'au milieu scolaire est balisé. Jusqu'à maintenant, aucun standard n'était reconnu pour la formation des animatrices et des animateurs des activités de temps libre qui ont la responsabilité de groupes d'enfant. Une grande majorité de ces 20 000 animatrices et animateurs ont 16 ans, mais parfois ils n'ont que 14 ou 15 ans. Les périodes d'animation varient de quelques heures (pour les clubs scouts et autres) à plusieurs jours (camps de jours et camps de vacances). Les défis sont de taille pour ces milieux. Le taux de rotation du personnel est de 50 %. Les tâches exigent un engagement exceptionnel auprès des enfants dont le nombre par animateur est souvent ambitieux.

Ces constats, entre autres, ont été partagés par les grandes organisations nationales de loisir au cours des deux dernières années. Fruit d'une démarche concertée entre elles, une formation de base en animation menant à l'obtention du Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA)¹² est en implantation partout au Québec. Quelle reconnaissance accordons-nous à la qualité de l'expérience de loisir et à la saine utilisation du temps libre ?

Le terrain de jeu se rétrécit...

La pratique d'activités de plein air est en popularité croissante, principalement en raison de la forte conscientisation sociale à l'égard de la santé et des bienfaits de l'exercice sur celle-ci. Toutefois, les sites spatialement et économiquement accessibles sont surchargés. En conséquence, il devient de plus en plus difficile d'accéder aux territoires naturels et d'en profiter. De plus, la pérennité de ces territoires à des fins de loisir est fréquemment compromise par les impératifs du développement.

Cette problématique a fait l'objet d'une étude d'envergure provinciale¹³. Les décisions et les actions à entreprendre pour contrer cette perspective interpellent entre autres les instances responsa-

bles de la planification et du développement du territoire. La reconnaissance des bienfaits de l'utilisation récréative des territoires peut-elle faire la différence face aux pressions des autres utilisations du milieu ?

... et l'état des infrastructures inquiète

Les infrastructures collectives de loisir permettant l'accès et l'éducation au milieu naturel comprennent les sentiers et les sites de pratiques d'activités de loisir de plein air, les camps de vacances, les centres de vacances familiales et les auberges de jeunesse. L'âge de ce patrimoine, les exigences croissantes de mise aux normes et de développement ainsi que l'absence de programme d'entretien expliquent entre autres les besoins d'investissement. Seule une forte reconnaissance de la valeur de ce patrimoine de loisir et l'adoption d'un plan d'action énergique pourra contrer la perte graduelle de ces sites et aménagements.

Le départ en vacances, une réalité à deux vitesses

La reconnaissance du droit au loisir s'applique aussi à celui des vacances. Mais quelle valeur accorde-t-on aux vacances ? Les bienfaits physiques et psychologiques sont pourtant connus, tout comme le sont les impacts économiques générés par la prise de vacances au Québec. Toutefois, une étude réalisée en 2003¹⁴ révélait qu'au Québec une personne sur deux (44 %) n'était pas partie au moins 24 heures de chez elle, au cours de l'année précédente. Pourquoi les diverses dimensions sociales du tourisme ne sont-elles toujours pas reconnues dans les politiques publiques ? Pourtant d'autres pays, dont la Suisse et la France, sont d'ores et déjà engagés dans cette voie.

Il y a moins de temps de loisir

Une nouvelle tendance se dessine concernant le rapport entre le temps de travail et celui de loisir : « Pour ce qui est du temps de travail, après une diminution régulière jusqu'au milieu de la dernière décennie... la durée de celui-ci s'est maintenant accrue au point que les gains des vingt dernières années ont pratiquement été effacés d'un seul trait. [...] Pour ce qui est du temps de loisir, le déclin est pratiquement aussi prononcé¹⁵».

Vraisemblablement, la problématique de la conciliation famille-travail-loisir ne cessera de s'accroître. La reconnaissance du loisir à cet égard est un enjeu déterminant pour que les milieux concernés priorisent des actions afin d'assurer l'équilibre de cette fragile conciliation. **Ds**

8. Lessard, Marlène, Geneviève Shields et Marie-Claude Allard (2009). *L'utilité sociale du milieu associatif du loisir du Conseil québécois du loisir : une réalité méconnue aux incidences majeures*, ARUC-économie sociale, février.

9. Politique gouvernementale *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*.

10. Binhas, Linda, et Haja Ramahatra, Sonia Vaillancourt et Louis Jolin (2008).

Profil socioéconomique du réseau associatif du loisir du Conseil québécois du loisir, ARUC - économie sociale.

11. Thibault, André et Julie Fortier (2004). *Comprendre et développer le bénévolat en loisir dans un univers technique et clientéliste*, Laboratoire en loisir et vie communautaire, vol.1, numéro 14.

12. Conseil québécois du loisir : www.formation-animation.qc.ca

13. Conseil québécois du loisir. *Portrait et enjeux de développement des sentiers et des lieux de pratique*, mars 2008 : www.loisirquebec.com

14. Léger Marketing. *Les voyages touristiques des Québécois*, Analyse de questions provenant d'une Étude-Omnibus réalisé en novembre 2003 pour le compte de la Société des attractions touristiques du Québec, en collaboration avec Festivals et Événements Québec, le Conseil québécois du loisir et l'ARUC - économie sociale.

15. Pronovost, Gilles (2007). *Fin de siècle, Déclin du loisir ? Observatoire québécois du loisir*, vol. 4, no 7.



Loisir: un temps qui marque le pas

par Gilles Pronovost, Université du Québec à Trois-Rivières

Par delà les clichés faciles sur « la civilisation du loisir », les données crédibles portant sur l'emploi du temps permettent d'étayer un fait historique bien établi : au cours du vingtième siècle, le temps de travail s'est réduit progressivement, les gains se reportant presque exclusivement sur l'accroissement du temps libre. Ce temps conquis sur le travail a permis l'essor de la participation à des activités de plus en plus diversifiées, de nature sportive, sociale, culturelle... et bien entendu il a généré une consommation sans précédent de la radio et de la télévision. À titre d'exemple, on mentionnera qu'au Québec, entre 1950 et 1990, la population active a vu sa semaine de travail passer de 5 jours et demi à 5 jours, parfois à 4 jours, et sa durée s'est réduite d'au moins une dizaine d'heures par semaine. Quant au temps libre, il s'est accru jusqu'à plus d'une trentaine d'heures par semaine. Il s'est également accompagné d'une diversification remarquable des activités, des préférences et des goûts, ce que l'on qualifiera rapidement par une individualisation poussée des pratiques, jusqu'au « cocooning ». J'ai montré ailleurs que le discours populaire s'est également diversifié, il s'est enrichi, il s'est spécialisé; alors que quelques mots à peine suffisaient dans la décennie de 1960 pour parler de ses loisirs (détente, plaisir, liberté, etc.), on est devenu beaucoup plus volubile, on a proposé des qualificatifs de plus en plus précis pour certaines activités, on évoque maintenant des finalités

éducatives, culturelles, familiales, on lie le loisir à la santé, au développement de sa personnalité, aux joies de la sociabilité, etc.

Toutes populations confondues, le temps total que la société québécoise consacre au travail est progressivement devenu inférieur au temps libre total dont elle dispose. Les industries du loisir sont devenues florissantes. À ce jeu du temps, les grands gagnants ont été les étudiants mais surtout les retraités. Si « civilisation du loisir » il y a, ce sont principalement les retraités d'aujourd'hui qui en constituent la figure marquante.

Mais ces gains ont eu comme contrepartie la montée d'une classe de travailleurs au service de la « classe de loisir ». Une population aux horaires précaires et irréguliers, aux conditions de travail au rabais, aux salaires les plus bas, a vu le jour dans la restauration, l'industrie hôtelière, les services : des employés agissant à titre de travailleurs domestiques pour les nouveaux consommateurs de loisir. En contrepartie d'une démocratisation certaine de l'accès au loisir, de grandes inégalités économiques et culturelles se sont aussi creusées.

Un renversement historique

L'histoire ne s'arrête pas là, cependant. Car au vu des dernières données de Statistique Canada sur l'emploi du temps, la chute dans le vingt-et-unième siècle a été fatale! Phénomène déjà manifeste ↘

Toutes populations confondues, le temps total que la société québécoise consacre au travail est progressivement devenu inférieur au temps libre total dont elle dispose.

dans quelques pays occidentaux (y compris dans la France des trente-cinq heures, mais pas aux États-Unis), on a observé une halte et même une chute du temps consacré au loisir, consécutif à l'accroissement du temps de travail. Au Québec par exemple, en moins d'une décennie, les travailleurs ont vu leur semaine de travail s'accroître en moyenne de deux heures et leur temps libre décliner d'autant. Il s'agit d'un renversement historique sans précédent, qui contredit une tendance quasi séculaire. On sait que c'est non seulement le temps de travail qui a été bouleversé, mais aussi les horaires, les vacances, les longues heures. On sait également que ce sont les plus scolarisés qui travaillent le plus et qui consacrent le moins de temps au loisir.

La population la plus touchée par ce renversement historique a été les couples biactifs avec de jeunes enfants. Qu'on en juge: les mères sur le marché du travail consacrent en moyenne 39 heures par semaine au travail, et les pères... 50 heures. La régression du temps de loisir est telle qu'elle s'apparente maintenant à la situation des années quatre-vingt pour les mères et aux années soixante-dix pour les pères. Alors que l'entrée croissante des femmes sur le marché du travail s'accompagnait d'un début de répartition plus équitable des tâches domestiques, et même, pour les pères, d'une intensification de leurs responsabilités parentales – au point qu'une certaine parité commençait à être envisageable – la réalité des temps sociaux a pris le dessus. Pères et mères consacrent maintenant moins de temps à leurs jeunes enfants. Dans ces conditions, on ne sera pas surpris de constater qu'à l'échelle du stress temporel, les plus stressées d'entre les stressés sont les femmes sur le marché du travail ayant de jeunes enfants, suivies immédiatement par les pères. La problématique de la « conciliation famille-travail » n'est pas à l'avant-scène par hasard!

Un arbitrage du temps calqué sur les disparités économiques

Il est difficile de savoir si un tel renversement de tendance constitue un phénomène conjoncturel ou durable. À court terme, il suppose un arbitrage entre le temps court et le temps long, aligné sur les disparités socioéconomiques. Pour certains, en effet, la disponibilité de temps quotidien ou hebdomadaire relève d'une situation d'inactivité professionnelle; l'exposition au chômage signifie certes plus de « temps libre » mais dont on ne sait que faire; les ressources économiques et culturelles manquent pour en profiter pleinement; les plus grands « télévores » sont toujours les moins scolarisés. Pour d'autres, plus scolarisés mais aux longues heures de travail, le temps libre quotidien demeure résiduel, compensé par la possibilité de temps longs que l'on peut aménager, pour des activités culturelles et pour les vacances essentiellement; ces activités planifiées dépendent des ressources sociales, culturelles et financières et s'exercent à une échelle de temps qui est plutôt celle de la semaine ou du mois, voire de l'année. On peut parler ainsi d'une « double temporalité » du loisir au vingt-et-unième siècle,

une double échelle du temps, reflet de la stratification économique et culturelle, recoupant d'ailleurs des loisirs quotidiens d'intérieur et des loisirs de sortie d'extérieur (Coulangeon 2002).

Cette situation mène d'ailleurs au paradoxe suivant: les plus scolarisés, aussi plus favorisés économiquement, se déclarent davantage en « manque de temps », se déclarent les plus stressés, mais sont de plus gros consommateurs de loisir, tout particulièrement de loisirs culturels. Comment expliquer un tel paradoxe? Le stress temporel est davantage le fait des plus scolarisés, de ceux qui ont des postes plus importants de responsabilités professionnelles. Or les pratiques culturelles sont un reflet de la stratification sociale; ici, le niveau d'éducation est décisif, toutes les enquêtes du genre le démontrent très clairement. Il ne faut donc pas s'étonner de constater que même s'ils se disent plus pressés, les plus scolarisés trouvent le temps de s'offrir une vie culturelle plus intense en pratiquant la « technique » de la planification de leur temps long. Grâce à des ressources supérieures, les contraintes du temps quotidien sont facilement compensées par l'intensité de certaines pratiques de loisir choisies et planifiées.

Les nouvelles générations et le temps libre

Par ailleurs, le discours des jeunes générations contredit ces mouvements du temps. Utopie ou myopie, les jeunes ont tendance à dénoncer cette « éthique du travail » de leurs parents, refusent la centralité du travail dans leur vie, tiennent à affirmer leurs choix personnels, anticipent à tort ou à raison un meilleur équilibre entre leurs temps personnels. Ils se disent très sensibles à la conciliation des temps et privilégient la souplesse des horaires aux lourdes responsabilités professionnelles (Mercure 2008). L'avenir dira si on a tenu parole! Mais il n'est pas utopique de penser que certaines résistances pourront être à l'œuvre parmi les jeunes générations d'aujourd'hui, lesquelles pourront infléchir, de manière passagère ou durable, la place du loisir dans nos vies. **D8**

Canada, Statistique Canada (2006) *Enquête sociale générale sur l'emploi du temps. Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 2005*, Ottawa, Statistique Canada, 70 p. (catalogue 12F0080X1F) (www.statcan.ca).

CHENU, Alain et HERPIN, Nicolas (2002). « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs? », *Économie et Statistique*, no 352-353, p. 15-37.

COULANGEON, Philippe, MENGER, Pierre-Michel et ROHARIK, Ionela (2002). « Les loisirs des actifs: un reflet de la stratification sociale », *Économie et Statistique*, no 352-353, p. 39-55.

MERCURE, Daniel (2008). « Travail et famille. Des tensions croissantes au cours de la prochaine décennie », dans *La famille à l'horizon 2020* (Gilles Pronovost, Chantale Dumont et Isabelle Bitauudeau, dir.), Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 147-172.

PRONOVOST, Gilles (2007). « Le temps dans tous ses états: temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXI^e siècle », *Enjeux publics IRPP*, volume 8, 1, 35 p. (www.irpp.org).

PRONOVOST, Gilles (2008). « Transformations de l'univers du loisir et de ses significations: un essai sociohistorique », *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 31, no 1, p. 31-48.

PRONOVOST, Gilles (2008). « Le temps parental à l'horizon 2020 », dans *La famille à l'horizon 2020* (Gilles Pronovost, Chantale Dumont et Isabelle Bitauudeau, dir.), Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 195-210.

Un loisir mobilisateur qui fait la différence.

Le cas des centres communautaires de loisir.

par Lucie Fréchette, Centre d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec en Outaouais

— Lors des encans chez Sotheby's ou ailleurs dans le monde, certaines pièces recherchées trouvent rapidement preneurs, et à prix enviable. Restent sur le carreau quelques morceaux dont personne ne veut. En serait-il de même dans l'univers sportif, culturel et de loisir? On ne semble pas s'y arracher les populations en difficulté, les familles en situation de précarité ou de pauvreté, les jeunes marginaux, les populations avec des problèmes de santé mentale, les habitants des quartiers défavorisés... Le loisir public, en dépit de ses efforts, a de la difficulté à conjuguer loisir et populations vulnérables. Pourtant, un secteur du loisir québécois, celui des centres communautaires de loisir, a fait la démonstration de l'accessibilité au loisir pour tous et dans tous les milieux socio-économiques. En effet, au Québec, environ 80 centres communautaires de loisir logent à l'enseigne du développement social. Historiquement d'abord installés dans les villes de Québec et Montréal, ils sont maintenant présents dans plusieurs autres villes centres comme Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke, Lévis, Saguenay, Gatineau ou Laval, ainsi qu'en milieu rural comme à Fort-Coulonge ou encore Arthabaska. Ils ciblent le développement intégral de la personne et la prise en charge des citoyens dans leur communauté locale, au moyen du loisir, de l'action communautaire et de l'éducation populaire.

Proches des intérêts de la population

Comment expliquer que les CCL rejoignent des populations que les municipalités jugent de faibles utilisatrices du loisir organisé? D'une part, forts d'une tradition sensible à la situation des démunis, les CCL ont souvent pignon sur rue dans les quartiers populaires. Ils logent dans des édifices bien connus de la population et qui deviennent avec le temps des repères sociocommunautaires dans le quartier. Le loisir

Le loisir public, en dépit de ses efforts, a de la difficulté à conjuguer loisir et populations vulnérables.

y est en évolution constante et prend en compte des problématiques sociales comme la crise de l'emploi, la mutation des modèles familiaux, le décrochage scolaire et social, les nouvelles formes de précarité et de pauvreté. Aux activités sportives, culturelles et sociales régulières des services de loisir qu'on retrouve un peu partout, les CCL ajoutent des cuisines collectives comme au *Patro de Lévis*, des *Centres de la petite enfance* (CPE) comme le font une vingtaine de CCL, des loisirs intégrant des personnes avec des besoins particuliers, des activités d'intégration destinées aux néo-Québécois comme le fait le CCL *Côte-des-Neiges*. Ils développent de petites entreprises telles que des coopératives jeunesse de service; s'engagent dans l'alphabétisation ou la sensibilisation à l'informatique comme au *Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles* ou au *Centre Multi-Plus* de Longueuil; participent aux programmes d'insertion en emploi pour les jeunes; développent des rapports avec les jeunes marginalisés comme au *Patro de Jonquière* avec un Café-jeunesse et des travailleurs de rue; animent des activités culturelles pour adolescents comme au *Relais des jeunes Gatinois* ou des bibliothèques de rues comme l'a réussi le *Patro Le Prévost* à Montréal; s'attaquent au décrochage scolaire comme au *Service d'animation jeunesse Outaouais*, et la liste pourrait s'allonger. S'ils ont autant de succès, au-delà de leur ancrage géographique, c'est que les CCL ont développé une forme d'animation proche des intérêts de gens, axée sur la participation et soutenue par un bénévolat significatif qui en font de véritables milieux de vie. Les individus et les familles s'y sentent chez eux et comprennent que le loisir et la vie communautaire, c'est leur affaire.

Le pouvoir d'attraction du plaisir

Les CCL s'avèrent de ces rares organisations accessibles à tous et dont la fréquentation ne vous étiquette pas d'un qualificatif qui laisse entendre que vous êtes porteur d'une difficulté à résoudre. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'ils attirent une plus grande variété de participants que les organisations qui se définissent en fonction des difficultés, comme c'est le cas dans le milieu de la santé et des services sociaux. Parler de développement social et de loisir, à la manière des CCL, c'est d'abord référer au pouvoir du loisir en soi. Un loisir qui attire sans distinction les gens démunis, les personnes éprouvant divers handicaps physiques ou intellectuels, les personnes à la santé mentale fragile, les personnes en voie ↘



Le partenariat du coeur, gagnant Camp de jour adapté va à La Maison Grandi-Ose.

d'intégration sociale ou culturelle et bien d'autres. Un loisir qui se définit en fonction du plaisir. Quand on lui associe une dimension sociale, le plaisir s'avère ensuite un ingrédient qui fait du loisir un puissant outil de développement social.

Un milieu de vie espace de socialisation

Le cadre de référence des gestionnaires, des intervenants et des bénévoles en CCL est celui de la valeur sociale du loisir s'ajoutant à sa valeur récréative et qui fait du loisir un instrument de développement de la personne, de la famille et du quartier. Dans cette optique, les CCL misent sur le milieu de vie, ce qui les distingue des organisations privées ou publiques plus classiques.

Le milieu de vie renvoie à trois dimensions d'enrichissement des organisations de loisir. La dimension psychosociale se traduit par une attention aux personnes et à leurs conditions de vie. Outre les activités à la carte comme dans toutes organisations de loisir, les CCL offrent des activités libres où les gens sont accueillis avec plaisir et des structures d'accueil qui prennent en compte les intérêts, les attentes et les difficultés des gens qui se présentent. Cette attention personnalisée amène les CCL à développer des activités qui tiennent compte des attentes spécifiques des populations et des vulnérabilités de certains individus. Par exemple, le CCL de Beauport offre un éventail d'activités adaptées aux personnes handicapées physiques, handicapées intellectuelles ou affectées par une santé mentale fragile; elles deviennent membres actives du CCL et plusieurs s'y engagent aussi à titre de bénévoles.

Quand on lui associe une dimension sociale, le plaisir s'avère ensuite un ingrédient qui fait du loisir un puissant outil de développement social.

La dimension relationnelle est, quant à elle, centrée sur la mise en réseau et l'entraide. Des comités de toutes sortes jalonnent la vie des CCL. Les gens entretenant des intérêts communs s'y retrouvent pour s'y mobiliser et mettre en branle mille et une activités: fêtes de jeunes, cuisines collectives, clubs de couture, clubs d'aide aux devoirs et d'autres encore. Des activités de mise en réseau font aussi partie du menu régulier des CCL. *Madame prend congé* a été un des plus beaux fleurons du *Patro Le Prévost* réunissant les jeunes mamans. Le restaurant communautaire du *Centre Roussin* à Montréal est un lieu de rassemblement de bien des gens du voisinage. Les fêtes de quartiers de Drummondville, animées par les CCL, sont des incontournables dans la vie sociocommunautaire de la municipalité.

Finalement, le milieu de vie comporte une dimension de solidarité caractérisée par l'ouverture au développement communautaire. Des CCL sont membres de corporations de développement communautaire, d'autres démarrent de petites entreprises locales dont par exemple des coopératives jeunesse de service, plusieurs ont créé des garderies devenues par la suite des CPE. En milieu rural des CCL ont créé de multiples emplois pour les jeunes dans des camps de jours ou des bases de plein air; les *Patro* de Jonquière et de Fort-Coulonge sont de bons exemples en ce sens. D'autres ont été à l'origine de services issus de revendications sociales, comme

le *Pavillon St-Arnaud* de Trois-Rivières qui a soutenu la mise en œuvre d'une association de parents d'enfants handicapés, laquelle a ensuite pris son autonomie, ou encore le CCL *Centre Landry* qui organise annuellement un Salon de santé communautaire et de prévention.

Une approche alimentée par l'empowerment

Le milieu de vie fait aussi référence à la participation citoyenne au sens de l'engagement actif des usagers dans l'organisation d'activités et la détermination de l'offre de loisir. Le savoir-faire des CCL s'appuie sur une approche d'*empowerment*. L'action est dirigée vers l'augmentation du potentiel des personnes et le passage à l'action. La façon dont travaillent les personnels favorise la prise de pouvoir des gens fréquentant les centres. Non seulement les membres donnent-ils leur avis sur les activités souhaitées, ils sont aussi invités à participer à de nombreux comités d'organisation de loisir ou de mise en œuvre de services de proximité ouverts sur le quartier. C'est ce qui a permis à plusieurs centres de développer des jardins communautaires, des banques d'emploi et des bulletins d'information, ou de revendiquer des services de proximité additionnels dans la municipalité.

Ces activités contribuent à l'identité collective et le sentiment d'appartenance à un quartier, une ville ou une région. Le loisir devient mobilisateur, rassemble les gens et induit le réflexe collectif d'être capable de faire une différence dans son milieu. Bref, les CCL sont des milieux accueillants où les gens se sentent chez eux non seulement parce que les activités leur plaisent, mais parce qu'ils y ont la parole et qu'ils y sont invités à développer leur communauté.

Un loisir influent par son regroupement en fédération

Les CCL étendent leur pouvoir d'influence par leur regroupement au sein de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Celle-ci non seulement fait valoir la contribution du loisir communautaire au Québec mais engage les CCL dans des débats de société et mobilise les populations en ce sens. Ainsi, la Fédération a organisé, en l'an 2000, une activité appelée *Expédition Jeunesse*, où 2000 jeunes ont pris la parole pour faire valoir leur point de vue sur l'évolution de la société au tournant du siècle.

Sous un angle plus proche de la participation citoyenne dans sa dimension politique, les CCL ont débattu d'enjeux de société. Ils ont ainsi pris position sur la sécurité du revenu et sur l'intégration des personnes souffrant de déficience intellectuelle. Ils se sont prononcés lors de la consultation sur la Réforme du droit associatif et lors de la consultation gouvernementale sur la conciliation travail-famille. Ils ont contribué à l'élaboration de politiques sociales comme la politique jeunesse et la politique communautaire du gouvernement du Québec, ainsi qu'à des politiques en territoire municipal comme des politiques de la famille, des politiques de loisir et sport et des politiques de développement social.

Parler de développement social et de loisir, à la manière des CCL, c'est donc référer au pouvoir du loisir en soi, puis comme agent de socialisation, comme vecteur de promotion de la vie communautaire du quartier ou de la ville et comme espace de participation citoyenne. **DS**



Des citoyennes qui s'unissent pour créer des liens lors de la Fête des voisins.

Le loisir municipal au Québec : fondé sur des citoyens acteurs

par Julie Fortier, Université du Québec à Trois-Rivières

Une ouverture à la participation

Utilisée dans les discours politiques et revendiquée par les mouvements sociaux, la participation publique est plus que jamais à l'ordre du jour des municipalités, notamment sur le territoire québécois. Se profile alors une ouverture de la gestion municipale par l'intégration des acteurs individuels et collectifs invités à prendre part, de façon plus ou moins directe, au développement et à la consolidation de leur milieu de vie.

La qualité de la relation municipalité – citoyens se fonde certes sur une volonté municipale de soutenir les organisations et les initiatives de leur communauté, mais elle repose également sur le sentiment « d'appartenance » des résidents à leur milieu (Godbout 1987). La façon dont les municipalités perçoivent leurs citoyens devient ici déterminante; une faible ouverture des municipalités à la participation de leur population peut mener à une attitude passive ou clientéliste chez cette dernière et épuiser ainsi la démocratie locale.

Le loisir public fondé sur l'engagement citoyen

Pour occuper leurs temps libres, les citoyens ont le choix entre trois types de loisirs : ceux dits « commerciaux » (cinémas, parcs d'attractions, etc.), ceux dits « domestiques ou cocooning » (télévision, jeux vidéo, piscine familiale, etc.) et enfin ceux dits « publics » (festivals locaux et toutes les autres activités pratiquées dans les infrastructures et les espaces publics). Dans la pratique des loisirs commerciaux et domestiques, les citoyens agissent avant tout en clients ou en consommateurs.

En loisir public, une place centrale est attribuée à la participation démocratique et à la prise en charge du loisir par les citoyens et leurs associations. Des termes tels que consultation, concertation et coproduction ont été utilisés dans la gestion des services publics de loisir dès les années 1980, considérant ainsi le citoyen comme un acteur dans l'offre de services publics (AQTL 1980). En effet, en 1979, le colloque annuel organisé par l'Association québécoise des travailleurs en loisir (AQTL) avait pour thème central le « dévelop-

pement communautaire », c'est-à-dire un développement préconisant non seulement la consultation des citoyens et des groupes de représentation, mais également leur participation aux décisions et à l'organisation du cadre communautaire (AQTL 1980). Selon Bellefleur (1997), les acteurs du loisir ont toujours opté légalement, structurellement et administrativement pour une approche de développement décentralisé du loisir au Québec.

Les services publics de loisir préconisent donc depuis plusieurs années la participation des citoyens et des organismes du milieu. La gestion du loisir repose ici sur une concertation et un partenariat entre la municipalité et la société civile, soutenue à l'occasion par des institutions publiques telles que les écoles et les organisations du réseau de la santé et des services sociaux. Par ailleurs, la Politique du loisir au Québec, publiée en 2001, accorde une place fondamentale aux citoyens, à la communauté et à la concertation dans l'offre de loisir public. Le citoyen est considéré acteur principal de ses loisirs et la communauté en tant que maître d'œuvre en loisir. La mise en commun des ressources de la collectivité par la collaboration entre les acteurs du réseau en loisir est perçue comme étant centrale à la qualité de vie citoyenne.

Au Québec, la participation des citoyens, aussi appelée action bénévole, est indispensable à l'offre de services publics en loisir. Plus de 600 000 bénévoles sont engagés à l'intérieur d'associations de loisir, de sport, de culture, de plein air, d'événements, etc. ou mettent sur pied leur propre projet (Thibault et Fortier 2003). L'engagement bénévole en ces domaines est fondé sur le développement autonome, l'initiative citoyenne et le milieu de vie. Le citoyen est ainsi autant un « acteur » qu'un « donneur » (Thibault, Fortier et Albertus 2007). Au-delà d'un rôle de simples usagers, de consommateurs ou de clients des services publics, ces citoyens engagés sont ici partenaires et coproducteurs des services à la collectivité.

En milieu rural, notamment dans les municipalités de 5000 habitants et moins, là où les ressources pour gérer et soutenir un service public de loisir n'existent que peu ou pas, la participation des citoyens à la vie de la communauté prend d'autant plus d'importance. Elle devient incontournable à une offre minimale d'activités et à une animation du milieu de vie. Une étude menée par Thibault et Morin en

2008 sur les facteurs de succès dans le développement du loisir en milieu rural révèle l'importance en ces milieux de la présence d'un ou de plusieurs leaders individuels ou collectifs (organismes de loisir, municipalité, CLD, CSSS, école, etc.), reconnus et légitimés. Ces derniers, soutenus par leur municipalité et ses partenaires, mettent sur pied des initiatives qui permettent à leurs concitoyens de vivre des expériences de loisir individuelles ou collectives.

Que l'on soit en milieu rural ou en milieu urbain, l'offre en loisir public repose en premier lieu sur l'action de citoyens individuels ou de groupes de citoyens, mobilisés et engagés. Or, une diminution de l'engagement bénévole a commencé à se faire sentir. Le défi qui apparaît devient celui de la promotion de l'action bénévole et de ses bénéfices auprès de la population; en pratique, il va falloir sensibiliser les usagers, clients et consommateurs des services à l'impact de l'implication citoyenne sur le capital social et sur la qualité de vie des individus et des communautés. Ce défi est de taille, mais sera possible à relever grâce à une action concertée des acteurs du loisir au Québec. **DS**

Association québécoise du loisir municipal et Laboratoire en loisir et vie communautaire. (2001). *Le loisir public au Québec; une vision moderne*, Presses de l'Université du Québec.

Association québécoise des travailleurs en loisir (1980). *La municipalité maître d'œuvre en loisir*, collection Les dossiers Beaux-jeux, no 4, Montréal, Bellarmin.

Bellefleur, Michel (1997). *L'évolution du loisir au Québec: Essai socio-historique*, collection Temps libre et culture, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Godbout, Jacques T. (1987). *La démocratie des usagers*, Montréal, Boréal Express.

Thibault, André et Julie Fortier (2003). Comprendre et développer le bénévolat en loisir dans un univers technique et « clientéliste », *Loisir et Société*, 26 (2), 315-344.

Thibault, André, Julie Fortier et Patrice Albertus (2007). *Rendre compte du mouvement bénévole au Québec: créateur de liens autant que de biens et de services*, Rapport de recherche, Réseau de l'action bénévole du Québec.

Thibault, André et Pierre Morin (2008). Les facteurs de succès dans le développement du loisir en milieu rural, *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 6 (2).

Ça manquait à notre culture!

Entrevue avec Simon Brault

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

— Simon Brault est directeur de l'École nationale de théâtre du Canada depuis 1997. Membre fondateur de Culture Montréal, il a été le premier président élu de l'organisme en 2002. Il est l'un des artisans derrière les premières Journées de la culture qui se déploient dans toutes les régions du Québec en un vaste mouvement de démocratisation culturelle. Dans son essai publié en septembre

2009, *Le Facteur C*, il redonne ses lettres de noblesse aux loisirs culturels et fait un plaidoyer en faveur de la participation culturelle, quelle qu'elle soit.

DS – Vous dites que la pratique artistique non professionnelle et celle des loisirs culturels sont cruciales. Si, comme vous le pensez, le loisir culturel est à la culture ce que la prévention est à la santé, quelle maladie les loisirs culturels contribuent-ils à enrayer?

SB – Le loisir culturel aide à enrayer la passivité, la capitulation face à ses propres capacités de création, l'isolement et le décrochage de la société. Je pense que le loisir culturel a un rôle très structurant pour ceux qu'il réussit à toucher. Ce rôle ne consiste pas uniquement à préparer des consommateurs de culture professionnelle. Dans une étude, parue aux États-Unis, qui fait un classement des différentes formes de participation culturelle, il est dit que celles qui ont un haut niveau de création – la création théâtrale ou la composition de musique par exemple – ou d'interprétation, comme chanter dans une chorale ou jouer dans une pièce de théâtre, sont les plus satis-



Simon Brault

« Le loisir culturel aide à enrayer la passivité, la capitulation face à ses propres capacités de création, l'isolement et le décrochage de la société. »

faisantes pour les gens qui y participent. Le loisir culturel permet de développer la capacité expressive et l'esprit créatif des gens. Il y a des bénéfices personnels mais aussi collectifs : l'accessibilité, la solidarité, les réseaux qu'on construit, la capacité d'assumer des positions et des opinions, d'afficher ses goûts, ses préférences, etc.

En développant le loisir culturel, en mettant l'accent sur les formes de modèle culturel qui favorisent le plus la création et la créativité, je pense qu'on fait un investissement immense, on réussit à briser les tendances à l'isolement et les murs qui se construisent dans les villes pour des raisons économiques ou proprement ethnoculturelles.

DS – L'éducation est un des facteurs de la participation culturelle. Vous faites un plaidoyer en faveur de l'éducation aux arts et l'accès à la culture dès le plus jeune âge. Dans une entrevue que vous avez accordée à *La Presse* en décembre 2009, vous disiez qu'il n'existe pas assez de passerelles entre le ministère de la Culture et celui de l'Éducation. Rêvons : à quoi ressemblerait une alliance entre éducation et culture, sur le terrain, autant à Montréal que dans les régions ?

SB – Cette alliance doit se faire à l'intérieur même des programmes d'éducation au primaire et au secondaire, puisque ce sont les moments les plus critiques en termes de formation et de transmission des codes culturels. Je crois qu'il est tout à fait pensable et possible d'avoir des jumelages entre des écoles et des institutions culturelles. Il faut faire davantage qu'envoyer des élèves assister à un événement culturel. Ça suppose qu'il y ait une ouverture du côté des écoles et du côté du ministère de la Culture. Ça suppose que le ministère de la Culture accepte d'investir dans les institutions culturelles pour que ce travail ne vise pas seulement à augmenter la fréquentation culturelle. Nous avons au Québec des actifs immenses au plan culturel... or ils ne sont pas mis en valeur. Pour que la

démocratisation culturelle se fasse, nous avons pensé qu'il suffisait d'avoir une offre, des heures et du formatage appropriés de représentation et de visite. Ce n'est pas le cas. Le travail doit être prolongé, profond et proactif; on ne peut pas simplement varier ou moduler l'offre culturelle.

On essaie parfois de trouver un terrain de rencontre, mais sans tenir suffisamment compte des besoins du système d'éducation ou d'une stratégie de développement culturel à long terme. Ce n'est pas une question de mauvaise volonté. Au Québec et un peu partout, on essaie depuis 70 ans de construire des ponts entre deux voies parallèles. Je pense qu'il faut penser la culture et l'éducation comme une même autoroute, surtout si on veut que les valeurs promues dans notre société soient maintenues, y compris l'usage de la langue.

DS – À la veille des premières Journées de la culture, vous disiez : « ... trop de nos concitoyens n'ont toujours pas accès aux arts et à l'offre culturelle locale, sinon par le truchement de la télévision, qui exerce des choix souvent discutables ». Depuis 13 ans que les Journées de la culture existent, quel bilan en faites-vous en terme de participation, notamment dans les villes et les communautés hors Montréal? Voyez-vous des changements structurels? En d'autres termes, est-ce que les Journées ont fait des « petits » durables ?

SB – C'est une bonne question. Le nombre de gens qui participent aux activités des Journées augmente d'année en année, mais je pense qu'il faut évaluer la portée d'un événement comme les Journées de la Culture – qui n'est pas un festival – pas seulement en tenant compte du nombre de participants. Le nombre de gens et d'organismes qui organisent des activités et qui deviennent conscients des enjeux de démocratisation, pour moi c'est plus structurant.

Lorsqu'on a créé les Journées de la Culture, tout le monde était sur le modèle « recherche de l'excellence, de ressources et d'argent » et ce, peu importe le contexte social dans lequel il se déploie et les personnes qui participent. Je pense que les Journées de la Culture ont remis à l'ordre du jour les grands enjeux de démocratisation culturelle et ont provoqué d'année en année, et avec de plus en plus d'intensité, des réflexions sur nos rapports avec l'éducation et avec les milieux. Les Journées de la Culture ont contribué à modifier le discours, à pousser davantage les frontières de la réflexion, et cela a contribué à briser ou à abaisser les barrières entre le milieu de l'éducation et le milieu de la culture d'une part, et entre les gens du milieu de la culture d'autre part.

Je peux comparer avec ce qui se fait ailleurs dans le monde puisque je voyage beaucoup. Au Québec, on a maintenant une conscience de ces enjeux et on tient des débats qui débordent le cadre purement universitaire et ministériel. Cela devient public et c'est très positif parce qu'il faut parler des problèmes pour pouvoir les régler.

DS – Dans votre essai, *Le Facteur C*, vous avez donné quelques pistes pour faire de Montréal une métropole culturelle. Nos lecteurs et lectrices, qui proviennent de toutes les régions au Québec, se soucient de la vitalité et de l'habitation de leur territoire. Quel rôle peut jouer la culture dans le développement de tous les territoires au Québec ?

SB – La culture est un puissant liant social; la culture est un instrument des plus importants pour la construction des communautés. C'est un vecteur qui permet de transporter des valeurs, de développer des espaces de conscience sociale et d'exprimer des identités. Si on veut que le territoire soit habité, que les communautés soient viables sur nos territoires, il faut que le développement culturel en fasse partie. Il ne s'agit pas seulement de mettre une école dans le



village pour assurer sa survie, on sait qu'il ne suffit pas non plus d'implanter une compagnie de théâtre pour dire qu'il y a démocratisation culturelle.

Dans chacune des régions, on a le devoir de réfléchir aux enjeux particuliers culturels parce que ces derniers sont colorés et teintés par les circonstances de la région en question, par son économie, par sa démographie et par les possibilités qu'elle recèle. Le problème de la culture québécoise et du développement culturel au Québec ne peut pas être abordé avec des solutions et des approches mur à mur. Il faut tenir compte de plus en plus du territoire.

DS – Que pouvons-nous faire de plus pour les non-publics, c'est-à-dire « cette partie de la population indifférente ou non rejointe par l'offre culturelle encouragée par l'État dans une logique de démocratisation » ?

SB – Je pense que les non-publics sont en croissance. On doit faire un travail d'éducation pour que ces publics s'intéressent à la vie culturelle que l'État subventionne en toute légitimité. Toutes ces formes de culture encouragées par l'État n'ont pas d'avenir si elles ne sont pas fréquentées par les citoyens. À Montréal, je sais qu'on ne dépense pas plus et qu'il n'y a pas plus de représentations dans les quartiers extrêmement diversifiés sur le plan ethnique, extrêmement abîmés sur le plan économique, et pourtant il me semble qu'il devrait y avoir des stratégies où on choisit par exemple de faire la promotion de *La Roulotte*¹, où on propose encore plus de spectacles dans tel quartier ou un autre pour être capable de faire un travail de familiarisation, au théâtre, par exemple.

On a tendance à reproduire le même modèle de diffusion culturelle et à transformer nos maisons de la culture en mini Place des Arts, au lieu de voir que les maisons de la culture et les bibliothèques peuvent jouer un rôle spécifique dans la démocratisation culturelle. Ce rôle n'est peut-être pas aussi valorisant et il est peut-être moins excitant que la présentation d'un spectacle professionnel. Il y a un travail d'animation et de développement culturel et ce

travail ne se fait pas suffisamment. On a jugé que ce n'était pas nécessaire, que ce serait protégé et que ça irait de soi au Québec puisque la culture se passe en français sur un continent nord-américain. Quand on regarde les choses évoluer à Montréal, il y a une prise de conscience à provoquer, j'en fais le plaidoyer d'ailleurs, afin qu'on investisse plus de ressources de ce côté.

DS – En terminant, vous faites l'apologie d'une culture pour tous et vous dites que c'est une « utopie aussi essentielle à notre vie en société que le principe de la justice » (p. 26). Que répondez-vous à ceux qui disent que la culture est un luxe ?

SB – Quand on pense que la culture est un luxe, on s'illusionne puisque c'est quelque chose d'essentiel. Je pense qu'on ne peut pas s'affirmer comme individu et on ne peut pas avoir une présence dans la société si on n'a pas accès à un minimum de moyens d'expression culturelle. Et je pense que plus on en donne, plus on en procure aux gens, plus on a des citoyens qui sont libres, qui sont capables de participer à la société et de réaliser leur plein potentiel comme être humain. Il y a peut-être des formes de culture et des manifestations culturelles qui sont un luxe mais de façon globale, la culture n'est non seulement pas un luxe mais elle est un droit. J'ai beaucoup essayé de le rappeler dans mon livre. La culture est un droit reconnu dans la Déclaration des droits de l'Homme, il ne faut pas l'oublier. **DS**

À LIRE :

Le Facteur C, de Simon Brault, aux Éditions Voix parallèles.

1. N.D.L.R. : La Roulotte tire son nom directement du véhicule qui voyage d'un parc à l'autre, transportant avec lui décors et costumes pour se transformer ensuite en scène de théâtre à chaque endroit où elle s'arrête (ville.montreal.qc.ca).



La célèbre Traverse des lutins de Saint-Élie-de-Caxton

Saint-Élie-de-Caxton Au-delà de Fred

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

— Saint-Élie-de-Caxton, village peuplé de personnages fabuleux — la Belle Lurette, l'Homme fort, la sorcière Stroop et bien d'autres — semble depuis quelque temps vouloir rejoindre Camelot (le château du roi Arthur) et le Neverland de Peter Pan sur la liste des lieux mythiques de notre imaginaire. Pourtant, la plupart de ces êtres extravagants bien de chez nous sont tout simplement inspirés de personnages ayant réellement vécu dans ce petit village mauricien. Ils sont connus des « vieux » de la place, y compris de la grand-mère de notre jeune troubadour à lunettes rondes et de Léo Déziel, le petit-fils du propriétaire du garage du même nom, qui ont appris à Fred ces histoires qu'il nous réinterprète si bien. Quand on demande à Michel Brodeur, fils du célèbre Toussaint, si les actions de la population caxtonienne vont au-delà de l'imaginaire initial du conteur, il rétorque du tac au tac : « Ce sont nos histoires, nos vies, c'est pas de l'imaginaire ! » Eh oui, il y a de ces histoires dans l'histoire, où une population partage la belle folie d'un artiste, rêve son village et réussit à transposer ce fantasme dans la réalité. Mais au-delà de Fred Pellerin, il y a aussi des gens mobilisés, certains que leur village est le plus bel endroit du monde...

Saint-Élie-de-Caxton, ça existe vraiment !

Situé dans la MRC de Maskinongé en Mauricie et ayant poussé au 19^e siècle grâce à l'exploitation des forêts, St-Élie comptait en 2009 très exactement 1747 « tireux de roches ». Souhaitant partager les histoires de Fred Pellerin avec d'éventuels touristes, les membres du conseil municipal élu aux élections de 2005 ont mis sur pied différents projets, avec la complicité canaille de quelques acteurs du développement culturel et économique de la région, mais surtout de la population. Le musée *Nos souvenirs*, les balades audioguidées et les visites guidées ont ainsi vu le jour. *L'Arbre à paparmanes* et la *Traverse de Lutins* sont des fleurons caxtoniens célébrés à travers le monde entier, bien sûr, et peuvent maintenant être découverts avec ravissement par les visiteurs de plus en plus nombreux.

L'année 2008 marque l'anniversaire de plusieurs événements déterminants pour le village, nous raconte Michel Brodeur, ↘

Loin de laisser Saint-Élie-de-Caxton se transformer en un Walt Disney rural où les citoyens et les citoyennes ne s'y reconnaîtraient plus, et où les retombées économiques n'auraient aucun impact sur la qualité de vie et le partage de la richesse, la population est aux aguets.

conseiller municipal et responsable du volet touristique. « Il y a d'abord les 10 ans de carrière de Fred Pellerin... Et en 1918, ça a été l'année de l'épidémie de grippe espagnole... 30 personnes du village en sont mortes. En 1928, il y a eu l'ouverture du garage Déziel. Puis en 1948, le grand feu de St-Mathieu, qui a inspiré à Fred une histoire avec l'homme fort du village, et en 1958 la fermeture de la dernière boulangerie artisanale à cause des grosses compagnies. »

L'année 2008 est aussi importante pour Saint-Élie-de-Caxton, car elle marque le début du mini boom touristique. Le passage de Fred Pellerin à l'émission *Bons baisers de France* a obligé les membres du conseil municipal à trouver des solutions à la demande croissante de participation à la *Féerie de Noël*, une visite autoguidée en carriole, narrée par Fred Pellerin et partageant les traditions des Noëls d'antan. La voiture à vingt sièges a dû faire place à trois voitures de vingt-quatre sièges. Et ça se comprend, puisqu'en 2007 l'activité avait attiré 500 personnes, plus du double en 2008 et 1700 personnes en 2009, soit presque l'équivalent de la population d'alors au village !

Quel tourisme ?!

Loïn de laisser Saint-Élie-de-Caxton se transformer en un Walt Disney rural où les citoyens et les citoyennes ne s'y reconnaîtraient plus, et où les retombées économiques n'auraient aucun impact sur la qualité de vie et le partage de la richesse, la population est aux aguets et exerce, selon Francine Buisson, conseillère municipale et responsable entre autres du comité de la famille, « une vigilance quotidienne ». Michel Brodeur ajoute : « Il ne faut pas s'énerver, c'est sûr qu'on ne veut pas que notre village soit dénaturé, mais le tourisme est une source importante de revenus, ça fait travailler une quinzaine d'étudiants chaque été. À six heures le soir, les touristes mangent au restaurant ou s'installent au presbytère, transformé en gîte... Et là, on retrouve notre village ».

Est-ce que des actions concrètes sont mises en œuvre pour maintenir un équilibre entre le nécessaire développement économique et la préservation du village ? Selon Anne-Claude Hébert-Moreau, responsable de la réglementation et de l'urbanisme à la *Maison du citoyen* (l'équivalent du bureau municipal), secrétaire au comité consultatif d'urbanisme et impliquée à titre personnel au comité de la famille, « les projets de développement touristique ne se font pas en catimini. Aussitôt qu'il y a des nouveautés, la communauté est très sollicitée pour donner son avis. Sur un plan plus technique, on innove avec une réglementation plus consultative ». Ainsi, même si le conseil municipal n'avait pas cette obligation légale, lorsque des projets sont proposés, ils sont examinés et débattus par le comité consultatif d'urbanisme. Toujours selon madame Hébert-Moreau, ces initiatives sont positives car elles permettent d'avoir un certain contrôle. « On veut garder notre essence », poursuit-elle.

Et sur la vitalité ?


Des commerces voient le jour, et des infrastructures sont améliorées, positionnant favorablement la municipalité dans le créneau des « villages-qualité de vie ». Madame Hébert-Moreau confirme que, depuis son arrivée en poste il y a 3 ou 4 ans, on compte une dizaine de nouvelles maisons construites à chaque année à St-Élie. Plusieurs personnes sont en effet venues s'installer dans le coin : des nouvelles familles, des personnes jeunes ou âgées, attirées par la qualité de vie, le dynamisme apparent et la beauté des lieux. Francine Buisson précise : « Il y a la venue de nouvelles familles et on fait des efforts pour inciter la construction de nouvelles résidences. C'est certain que Fred donne un rayonnement au village, mais on prend les moyens pour vendre notre produit. On ne vend pas juste de l'imaginaire... On a vraiment un très beau coin de pays. »

De nouvelles personnes s'installent au village, d'accord, mais on fait aussi des bébés à St-Élie ! Les chiffres officiels ne sont pas disponibles, mais on sait que Saint-Élie-de-Caxton a un des taux de natalité les plus élevés dans la MRC de Maskinongé. Et c'est positif, car à l'instar de plusieurs autres petites municipalités du Québec, la population villageoise est préoccupée par la préservation de ses infrastructures et de ses services, l'école notamment. Souhaitant prendre le taureau par les cornes, euh... les cornes, les acteurs de développement et la population — l'équipe-école et les élus notamment — ont mis sur pied un comité de sauvegarde de l'école, le *Comité Enthousiasme*, transformé depuis mars 2010, en OBNL du nom de *Grandi-Ose*. Selon Francine Buisson, membre de ce comité, on mise sur un financement provenant du pacte rural et sur celui de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, afin d'acquérir l'équipement nécessaire qui permettra à l'école de proposer un projet éducatif aux couleurs locales et pouvant concurrencer n'importe quelle école en milieu urbain. Mettant l'accent sur trois volets, la musique, les arts et le sport dont le cirque et la jonglerie, les membres de la communauté souhaitent de cette façon attirer encore plus de nouvelles familles dans le secteur. Fait intéressant à souligner, l'école expérimente un projet-pilote cette année et a mis sur pied une harmonie. « On veut savoir si ça répond aux besoins des élèves... Jusqu'à maintenant, c'était le projet des adultes », souligne Francine Buisson.

Dans un village, ça prend un projet qui va rassembler le monde. Fred a élaboré un projet et les gens sont très fiers de voir qu'on vient nous visiter. Mais s'il avait été seul, ça aurait plutôt été un pétard mouillé.

Pour et par la population

Est-ce Fred qui a amené tout ça ? Francine Buisson mentionne que le mouvement communautaire et social a toujours été présent et a joué, de manière intégrée avec la population, un rôle dans le dynamisme du village. Michel Brodeur répond quant à lui : « Dans un village, ça prend un projet qui va rassembler le monde. Fred a élaboré un projet et les gens sont très fiers de voir qu'on vient nous visiter. Mais s'il avait été seul, ça aurait plutôt été un pétard mouillé. La population a embarqué et le conseil municipal était là pour mettre de l'avant les projets ».

Charmés d'abord par les histoires du « conteux », les regards se tournent maintenant vers le village lui-même et sur la manière dont la population est embarquée dans « le projet ». Au-delà de Fred, il y a effectivement tout un village qui s'investit, se prend en mains et se mobilise. La population va-t-elle plus loin que la vision initiale de son célèbre citoyen ? Le mot de la fin appartient à Anne-Claude Hébert-Moreau, arrivée il y a 5 ans à Saint-Élie-de-Caxton : « Ici, on ne s'ennuie jamais. Je sais que Fred a un rêve, celui d'éviter la dévitalisation des milieux ruraux au Québec. Au-delà de tout l'imaginaire, c'est ça qu'ensemble on est en train de réaliser. » 

Le loisir qui va et voit plus loin...

par la lorgnette des centres communautaires de loisir

par Pierre Vigeant, Fédération québécoise des centres communautaires de loisir

Le loisir est un élément important de la qualité de vie, de la réalisation personnelle, de l'engagement social et du développement collectif. Des groupes et des associations ont développé une expertise d'animation en loisir, contribuant au développement des personnes et des communautés ainsi qu'au soutien des familles. Les centres communautaires de loisir (CCL) sont des organismes communautaires qui utilisent le loisir à des fins sociales, tout comme plusieurs autres organisations communautaires fondées principalement sur des bases à but non lucratif.

Les CCL sont depuis longtemps des organisations très actives dans leur milieu et des partenaires souvent interpellés par les autres acteurs sociaux des communautés locales où ils sont implantés¹. Comment ces centres communautaires, à partir du moyen privilégié que représente le loisir, peuvent-ils contribuer au développement des communautés locales et avoir un impact sur des problématiques sociales ? Après tout, on parle bien de loisir !

Pour le quartier

D'abord, les CCL sont en majorité situés dans des quartiers populaires des centres urbains. Plus de 80 % d'entre eux sont situés dans des zones de défavorisation matérielle ou sociale. Ils rejoignent bien souvent des gens que les autres réseaux sociaux ne réussissent pas à rejoindre, essentiellement parce qu'ils abordent la population par le biais du loisir, un moyen rassembleur qui n'identifie pas les personnes à des problématiques. On ne fréquente pas le CCL avec une étiquette. On le fréquente parce qu'on s'y reconnaît, pour développer ses compétences individuelles ou collectives, pour obtenir divers services ou pour s'impliquer dans sa communauté.

Des personnes, pas des clientèles !

Cette particularité des CCL à concevoir le loisir non comme un produit de consommation ou une offre de service, mais comme un moyen de mettre les personnes en mouvement, fait partie de leur mission même. On dit plus simplement que les CCL ont un rapport au loisir différent du secteur commercial et même de plusieurs municipalités. Les populations ne sont pas considérées comme des clients ou des consommateurs. Le CCL, souvent né de la volonté de la population de se donner un lieu de rassemblement et de loisir, appartient plutôt à celle-ci. Cette population est appelée à se l'approprier à titre de participant, de membre et de bénévole.

Les CCL ont une grande capacité d'accueil et rejoignent annuellement, selon les dernières statistiques, plus de 400 000 personnes différentes. Ils ont aussi accès, comme propriétaire ou comme gestionnaire, à des équipements et des bâtiments importants (gymnases, salles de réception, etc.).

Partenaires et acteurs

Les activités de loisir qu'on retrouve dans un CCL ont un impact positif important en matière de prévention de la criminalité, de persévérance scolaire, de soutien aux familles; elles contribuent fortement à développer et entretenir le sentiment d'appartenance sociale.



La farandole des citrouilles au Centre communautaire Le Pivot à Beauport

On ne fréquente pas le CCL avec une étiquette. On le fréquente parce qu'on s'y reconnaît, pour développer ses compétences individuelles ou collectives, pour obtenir divers services ou pour s'impliquer dans sa communauté.

À ce propos, les appels aux CCL sont très nombreux et témoignent de leur capacité d'agir sur des problématiques sociales et de contribuer à l'atteinte des objectifs de plusieurs autres organisations publiques. Voici quelques exemples.

- ▶ Le réseau de la santé fait appel aux centres communautaires de loisir comme lieux d'insertion sociale, de promotion de la santé et de saines habitudes de vie. On notera la contribution des CCL à l'animation des jeunes, à la vitalité des clubs d'ânés, etc.
- ▶ Le réseau de la sécurité publique fait appel aux CCL comme lieux de prévention de la criminalité et des gangs de rue. ↘

1. Le dernier portrait quantitatif souligne qu'un CCL participe en moyenne à 14 tables et comités de concertation.

- ▶ Le réseau de l'éducation fait appel aux CCL comme lieux complémentaires de prévention du décrochage scolaire, de contacts avec des modèles masculins pour les garçons, etc.
- ▶ Le réseau du soutien à la famille fait appel aux CCL à titre de ressource importante pour le soutien au développement de la famille.
- ▶ Le réseau de la lutte à la pauvreté fait appel aux CCL comme acteurs incontournables en regard de l'accès au loisir et de l'animation de lieux de rencontres et d'appartenance sociale.
- ▶ Le réseau des centres jeunesse compte sur les CCL pour assurer la complémentarité des mesures d'intégration des jeunes vivant des troubles de comportement ou d'apprentissage en collaboration avec les autres intervenants sociaux.
- ▶ Le réseau des services aux personnes vivant des situations de handicap fait appel aux CCL pour profiter des installations et agir en complémentarité au développement physique et intellectuel des personnes.

Grâce aux actions réalisées pour remplir leur mission, les CCL contribuent à la résolution de problèmes sociaux importants par l'utilisation du loisir. Les CCL sont des milieux de vie pour les jeunes, les aînés, les familles. N'oublions pas qu'en complémentarité aux milieux scolaires et aux milieux de travail, c'est bien souvent au centre communautaire de loisir qu'on retrouve les services et les activités collectives d'un milieu.

Il faut prendre au sérieux ces organisations qui, bon an mal an, soutiennent l'engagement de milliers de bénévoles, de tous les horizons, impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie des Québécois. Oui, la contribution du loisir à la résolution des problèmes sociaux se vérifie dans les centres communautaires de loisir, tout autant qu'on peut le vérifier dans les camps familiaux, le tourisme social, les groupes scouts, et ainsi de suite. **Ds**

Les loisirs sur la rue principale.

Des bienfaits sur la mobilisation et la santé collective!

par Christian Milot, Comité d'action local d'Abitibi-Ouest, Projet Québec en Forme



Une promenade à cheval sur la rue principale.

Le 6 mars dernier, à La Sarre en Abitibi-Témiscamingue, le Centre de la petite-enfance Les petits chatons, la Maison de la Famille, la Commission des loisirs, le Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales, l'école l'Envol, la Maison des jeunes, la Ville de La Sarre, ainsi que le comité d'action local Québec en Forme d'Abitibi-Ouest s'unissaient pour organiser conjointement une activité pour


toute la famille sur la rue principale. À travers cette activité, le regroupement voulait mettre de l'avant l'importance de bouger, de faire de l'activité physique et d'avoir du plaisir à le faire. La rue principale s'est alors avérée le choix tout désigné : un emplacement stratégique et une vitrine inusitée donnant à l'activité physique une visibilité importante au cœur de la ville.

La tenue d'un événement impliquant ainsi plusieurs partenaires demande souvent plus de temps. C'est pourquoi, pour s'assurer d'une réalisation annuelle, le comité a voulu mettre en place une activité simple à organiser, ne nécessitant aucune demande de financement et permettant de faire bouger plusieurs familles en même temps. Les partenaires ont ainsi donné à cet événement beaucoup plus d'envergure en conjuguant leurs efforts.

Pour faciliter l'organisation de cet événement, il a été convenu de subdiviser l'activité en trois catégories de familles: celles avec des enfants de 0 à 5 ans, celles avec des enfants des 6 à 12 ans et celles touchant davantage les jeunes adultes. Une équipe de deux ou trois personnes a pris en charge l'organisation de chaque catégorie. Les détails plus techniques, comme la programmation et les ententes avec la Ville, ont été réalisés en fonction des forces et des contacts de chacun.

Le jour même de l'événement, ce sont près de 200 personnes qui ont pris d'assaut la rue principale. Les activités proposées étaient très variées allant du hockey bottine, à la glissade et aux jeux de groupe. Une animation dynamique a contribué à la réussite de cette journée des plus agréables. Les familles présentes ont apprécié l'activité et les jeunes ont bien aimé pouvoir jouer dans leur rue! Selon la coordonnatrice de la Maison des Jeunes «... l'activité a été bénéfique, car les jeunes ont pu s'impliquer dans leur communauté».

Le comité dresse un bilan très positif du premier événement en ce genre à La Sarre. Les bénévoles ayant participé à l'activité, dont quelques jeunes membres de la Maison des jeunes à La Sarre, ont bien apprécié leur expérience. Cette activité aura également permis des rapprochements entre plusieurs organismes à clientèles distinctes. Selon la coopérative La Clé, «lorsqu'il se situe dans une perspective de développement du pouvoir d'agir, le processus de mobilisation démultiplie les effets positifs, car il renforce [entre autres] le sentiment d'efficacité personnelle ou collective, notamment par les résultats de l'action, et augmente le sentiment de confiance en soi et dans les autres¹». Les liens tissés entre organismes ont déjà porté fruit, permettant l'organisation d'activités conjointes lors de la Journée nationale du sport et de l'activité physique prévue en mai.

Les partenaires ont ainsi donné à cet événement beaucoup plus d'envergure en conjuguant leurs efforts. 

1. Tiré du site Internet de la coopérative La Clé: www.mobilisation-communautaires.qc.ca/6_36_pourquoi-miser-sur-le-pouvoir-d-agir.aspx

Les centres communautaires de loisir fédérés de la Ville de Québec


Un modèle de financement renouvelé et intégré.

par Sylvie Fournier, Arrondissement de La Cité-Limoilou et Sylvie Thibaut, Services des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

Le 6 octobre 2008, le Conseil municipal de la Ville de Québec adoptait le Cadre administratif et de financement des centres communautaires de loisir fédérés. Issu d'une démarche commune associant le Service des loisirs et la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, ce cadre visait à actualiser le partenariat entre la Ville de Québec et les centres communautaires fédérés de son territoire. Au total, dix centres communautaires ont pu bénéficier de ce soutien dans quatre arrondissements différents pour un soutien total de 1 200 000 \$¹. Ce soutien financier récurrent vise l'ensemble des actions menées en matière de loisir sportif, culturel, scientifique et d'entraide communautaire, et en facilite la convergence avec les politiques sectorielles municipales contribuant au développement social de la Ville².

La mise en œuvre de ce cadre visait, d'une part, à réduire les iniquités de financement des centres entre les différents arrondissements et, d'autre part, à définir des valeurs communes à la Ville et aux centres. En soutenant globalement la contribution des centres communautaires à l'amélioration de la qualité de vie des individus,

des familles et des communautés locales, la Ville de Québec, par le biais de ses arrondissements, rejoignait ainsi les principes propres au développement social. L'originalité de la démarche tient, en effet, à la reconnaissance de l'expertise des centres communautaires et à leur mode d'intervention multisectoriel, principalement axé sur le faire avec et la prise en charge citoyenne, favorisant le développement du plein potentiel des individus.

En actualisant ainsi son soutien à ses principaux partenaires, la Ville de Québec s'est éloignée des modes de soutien ponctuels gérés par programme. L'impact de ce changement se fait déjà sentir, notamment en ce qui concerne la consolidation des ressources en 

1. Les arrondissements de La Cité et de Limoilou ayant été regroupés en 2009, le nombre d'arrondissements concernés est passé de 5 à 4. Il s'agit des arrondissements de La Cité-Limoilou, de Charlesbourg, de Des Rivières et de Beauport.

2. Il s'agit des politiques familiale, culturelle, en matière d'activités physiques, sportives et de plein air.



place. De plus, la mise en œuvre de ce nouveau cadre a contribué au déploiement d'actions communautaires en collaboration et en complémentarité avec les partenaires du milieu.

Afin d'illustrer nos propos, l'arrondissement de La Cité-Limoilou compte à lui seul sept centres communautaires, desservant une population de 109 711 personnes. Il s'agit de l'arrondissement le plus peuplé de la Ville de Québec. Chaque centre accueille en moyenne près de 5000 personnes. La population du territoire présente un portrait très diversifié, ce qui, en soi, est un enjeu majeur en matière d'offre de services et d'accessibilité. À titre d'exemple, certains quartiers présentent un taux de défavorisation parmi les plus élevés de la région de la Capitale-Nationale, le nombre de personnes immigrantes et de familles monoparentales y étant le plus élevé, alors que d'autres quartiers ont un revenu moyen plus élevé que l'ensemble de la Ville.

Le Service d'animation des jeunes de l'Outaouais de Petite-Nation

par Louise Briand, Lucie Fréchette et Nathalie Sauvé, Université du Québec en Outaouais (UQO)

Le Service d'animation des jeunes de l'Outaouais (SAJO) est l'un des 83 centres communautaires de loisir (CCL) que regroupe la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL). Fondé en 1970, le SAJO œuvre dans la région rurale de Petite-Nation, en Outaouais, à l'intérieur de la municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau. La mission du SAJO est de favoriser un sain milieu de vie pour tous, et en particulier pour la personne qui vit une situation problématique susceptible de nuire à son équilibre en milieu familial, à son intégration sociale ou à son développement. Concrètement, il met en œuvre des programmes d'activités qui font appel à plusieurs disciplines et qui empruntent à diverses stratégies éducatives et pédagogiques. Depuis 9 ans, le SAJO intervient à l'intérieur du milieu scolaire par le biais du programme *Bouffée d'oxygène* (BO2). Le programme BO2 attribue un animateur à l'une des écoles secondaires de la MRC de Papineau, afin de créer et d'animer des activités de sport et de loisir pendant les temps libres des jeunes (midis, après

La mise en œuvre de ce cadre visait, d'une part, à réduire les iniquités de financement des centres entre les différents arrondissements et, d'autre part, à définir des valeurs communes à la Ville et aux centres.

En ce sens, le cadre administratif et financier est un nouvel outil qui permet aux arrondissements et à leurs principaux partenaires de mieux définir les besoins de la population et d'identifier des priorités d'action communes. L'un et l'autre s'alimentent, se complètent et se supportent dans une volonté d'amélioration des conditions de vie et de participation sociale. Le rapprochement des interventions et des organisations autour d'objectifs communs a ainsi contribué au renforcement du partage du leadership en matière de service à la population, notamment en ce qui concerne les loisirs et les services communautaires.

La Ville de Québec, toujours en collaboration avec la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, a entrepris un processus d'évaluation du cadre et de ses impacts. Les résultats obtenus serviront notamment au renouvellement de la démarche, prévu dès 2012. **DS**

l'école et fins de semaine). L'objectif avoué du programme BO2 est de contribuer à réduire le décrochage scolaire, qui avait atteint un taux record de 47 % en 2002. Selon le ministère de l'Éducation du Québec, le décrochage désigne le fait de quitter momentanément ou définitivement le système scolaire sans avoir obtenu de diplôme secondaire.

Une étude exploratoire¹ des impacts du programme BO2 chez les jeunes a été menée en 2007 par des chercheuses de l'UQO. L'étude « Traduire en valeur économique les effets du loisir communautaire en milieu scolaire; Le cas de Bouffée d'oxygène en Outaouais » a montré que le programme *Bouffée d'oxygène* offre des activités de loisir grandement appréciées par les intervenants des écoles secondaires où il s'implante et qu'il a des impacts bénéfiques sur les élèves qui le fréquentent. Il est donc permis de supposer que le programme aide à prévenir le décrochage, génère des économies dans des programmes sociaux existants (éducation aux adultes ou programmes d'insertion en emploi par exemple) et qu'il réduit les possibilités de développement et de propagation d'autres problématiques liées aux jeunes. Enfin et surtout, l'étude a permis de montrer que le SAJO constitue un maillon important à la conduite d'une action concertée des divers intervenants du milieu sur les jeunes. Les participants à l'étude ont en effet souligné la capacité du SAJO à intégrer les efforts d'intervenants de divers organismes (enseignants, travailleurs sociaux, etc.) auprès des jeunes et ils lui ont reconnu le potentiel de stimuler la revitalisation du tissu économique et la dynamique sociale de la région de Petite-Nation. **DS**

1. Voir : www.uqo.ca/observer/OrganisationCommunautaire/Loisirs/Bouffee.htm



Village en arts à Lévis, un concours pour la jeune relève artistique.

Culture, art et patrimoine

VVAP, partout sur les territoires!

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

— Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP) est un programme et un réseau visant à promouvoir et développer les ressources culturelles territoriales et créer des emplois spécialisés dans le domaine culturel. Il regroupe des promoteurs locaux — les MRC, les villes ou les conseils de bande — l'Université Laval et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine¹. À travers des actions ciblées, par un travail avec les acteurs du développement et des liens forts avec la population qu'ils côtoient, des agents et agentes de développement culturel œuvrant sur l'ensemble du territoire québécois contribuent à la vitalité de leur milieu. Marthe Taillon et Marie LeBlanc y occupent ce poste respectivement à la MRC de Nicolet-Yamaska et au *Service des arts et de la culture* de la Ville de Lévis. Elles ont accepté de nous ouvrir une fenêtre sur leur travail.

Le loisir culturel, la culture et le développement des milieux

Rendre accessibles des activités à caractère culturel dans un territoire donné offre la possibilité de créer des solidarités. Selon Marthe Taillon, la culture, de manière générale, constitue le ciment des communautés. « Quand il y a une initiative au sein d'un village en milieu rural qui réunit les citoyens, c'est habituellement autour »

1. Le réseau VVAP sera coordonné par l'Université Laval jusqu'en juin 2010, mais l'entente ne sera pas renouvelée avec le ministère de la Culture. Les promoteurs n'auront plus l'obligation d'y former leurs nouveaux agents. Clermont Bourget, coordonnateur VVAP à l'Université Laval explique : « À l'origine, le programme VVAP permettait à des gens sans emploi d'être formés et d'occuper un emploi dans le secteur culturel. Depuis quelques années, quand les nouveaux agents entrent en poste, ils ont des baccalauréats et des maîtrises. Ceci explique peut-être cela. Et c'est moins le rôle d'une université de coordonner un réseau... »

d'un événement culturel. » À la Ville de Lévis, la Politique culturelle vise à appuyer les projets qui favorisent l'affirmation de son identité culturelle et la participation citoyenne. Depuis 2002, année des fusions municipales, la Ville de Lévis « s'est enrichie de tout un potentiel artistique et culturel. Grâce aux interventions et aux actions des organismes et des personnes passionnées de beauté et de culture, de nombreuses activités et réalisations se concrétisent et contribuent non seulement à la qualité de vie des citoyens mais aussi à embellir notre ville », commente Marie LeBlanc.

Simon Brault nous mentionnait en entrevue que le loisir culturel est fondamental, autant pour développer la capacité expressive et l'esprit créatif que pour susciter des liens de solidarité et des réseaux. Selon lui, il faudrait favoriser cette rencontre culturelle dès l'enfance. Comment cette dimension peut-elle s'articuler sur le terrain, dans un contexte où l'offre de loisir sert aussi à attirer ou conserver les familles dans les communautés? Marthe Taillon employée par la MRC, mais « prêtée » au CLD de Nicolet-Yamaska affirme: « On perçoit très bien cette nécessité d'offrir du loisir ou des occupations à caractère culturel pour la vitalité et pour s'assurer de garder notre monde. Mon travail est donc d'appuyer les initiatives qui pourraient être en lien avec les loisirs culturels. Comme la clientèle de mon employeur est le citoyen, c'est donc une importante priorité de mon travail. » Marie LeBlanc mentionne à cet égard: « Une des préoccupations de notre équipe est d'agrandir notre rayonnement auprès de tous les publics, notamment en attirant de jeunes familles. Que ce soit dans le domaine des arts visuels ou des arts de la scène, l'offre culturelle lévisienne se veut la plus accessible possible aux enfants et aux jeunes vivant dans les différents quartiers de notre ville. » La clientèle scolaire n'est pas en reste puisque la Ville de Lévis la rejoint en proposant des activités culturelles dans les écoles, à travers la participation de ses artistes et de ses intervenants culturels au répertoire culturel de la Commission scolaire des Navigateurs.

Missions citoyenne, artistique... et économique

Les projets appuyés par la Ville de Lévis et la MRC de Nicolet-Yamaska doivent faire écho aux besoins des milieux. Ils doivent aussi permettre aux artistes d'habiter leur coin de pays en leur donnant des possibilités de diffuser leurs créations. D'artistes amateurs pratiquant un loisir culturel, ils peuvent devenir des artistes professionnels. Marthe Taillon affirme: « C'est le volet CLD de mon travail: il faut intégrer les artistes dans la chaîne économique. » Pour Marie LeBlanc, « ce qui est important dans tout projet culturel à mettre en œuvre, c'est qu'ils fassent consensus le plus possible, qu'ils marquent de façon tangible notre paysage, notre mosaïque artistique et nos jeunes générations qui, à leur tour, auront à vivre et faire vivre la culture, les arts et le patrimoine dans notre société ».

Plusieurs projets visent à concilier une triple nécessité: expression de la volonté citoyenne, vitalité économique et accessibilité culturelle. Des artistes et des artisans de Nicolet-Yamaska ont notamment créé la boutique *Manu Factum*, un lieu de diffusion culturelle qui leur permet de faire connaître et de vendre leurs productions sur le territoire. Cette OBNL, créée pour et par les artistes, permet à ceux-ci de toucher une grande partie des revenus engendrés par les ventes de leurs œuvres. À Lévis, Marie LeBlanc affirme que « des comités de citoyens intéressés par les questions culturelles sont passés à l'action pour mettre en place des événements qui témoignent de la particularité et de la couleur de leur milieu tant sur le plan artistique qu'historique. Il y a notamment Village en arts, l'International d'art miniature dans le quartier historique de Saint-Nicolas, le Festival de Jazz du Vieux-Lévis ».

Les projets ne s'arrêtent pas là et témoignent d'une vision globale du développement. Par exemple, à Nicolet-Yamaska, une entente culturelle avec le ministère de la Culture et le réseau Biblio offre des activités d'animation gratuite pour toute la population dans les bibliothèques publiques. Marthe Taillon commente: « C'est notre service de proximité culturelle. Dans certaines municipalités, ça tourne en fête de village. Presque toute la population est présente au gymnase ou dans le centre communautaire! Ça donne lieu à des rapprochements ». Or Nicolet-Yamaska souhaite aller plus loin dans cette volonté de démocratisation: un projet-pilote de mise aux normes des bibliothèques publiques, réunissant sept municipalités, permettra d'entreprendre une première phase. Ainsi, trop petites individuellement pour avoir accès aux subventions du ministère, lesquelles nécessitent un investissement initial de 200 000 \$, les municipalités s'unissent afin de bénéficier de ce financement. Une première au Québec!


Quand il y a une initiative au sein d'un village en milieu rural qui réunit les citoyens, c'est habituellement autour d'un événement culturel.



Une vue de la Galerie-Boutique *Manu Factum*

Un réseau

Le réseau VVAP est en mouvance, mais jusqu'à présent, il permettait aux agents culturels à travers le Québec de se nourrir des meilleures pratiques en matière d'intervention culturelle. Selon Marie LeBlanc et ses autres collègues de la Ville de Lévis, le réseau VVAP « collabore avec d'autres regroupements culturels qui se concertent pour faire avancer la cause culturelle et son impact positif sur le développement des localités, qu'elles soient rurales ou urbaines. Plus les ressources culturelles seront soutenues par diverses sources de

financement, plus à leur tour elles seront en mesure de soutenir les créateurs, le fruit de leur travail, les pratiques artistiques, la transmission des savoir-faire, la préservation des paysages, du patrimoine et des signes tangibles de notre histoire, dans tous les domaines de la connaissance. C'est ainsi que notre culture demeurera vivante de génération en génération. Il faut donner à nos artistes, à nos créateurs et à nos enseignants, les moyens de faire vivre l'option culture dans notre société et ce, à tous les niveaux ». 

Les princes de la rue ou le combat du feu par le feu

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction

— Je l'admets. Je n'ai jamais aimé la boxe. Quand on m'a invitée à un combat pour m'initier à l'univers d'*Ali et les princes de la rue*, j'y suis allée à reculons. J'imaginai violence, férocité, effarement. J'ai pourtant été surprise. Pas qu'il n'y en ait pas eu. Mais là où je m'attendais à ne trouver que ça, j'ai surtout découvert discipline, contrôle, retenue, patience et, étrangement, fraternité.

« Les sports de combat sont notre premier outil de travail. C'est avec eux qu'on attire les jeunes. Quand ils viennent ici, ils ont en partant un endroit où ils peuvent exprimer leur colère, leur frustration, tout ce qui est peine. Il leur est permis de crier, de frapper. L'entraînement les amène ensuite à travailler sur plusieurs plans. Les jeunes sont amenés à développer la maîtrise et l'estime de soi ainsi qu'un sentiment d'appartenance à un milieu positif. En bout de ligne, une grande valorisation se fait à travers le sport de combat. Le combat n'a rien de personnel. Ici, les jeunes se tiennent entre eux et s'encouragent : ils s'entraident », explique Ali Nestor, fondateur de l'organisme à but non lucratif *Ali et les princes de la rue*.

Après tout, ça a fonctionné pour lui. Adolescent, l'implication dans les gangs de rue le conduit à un séjour en Centre Jeunesse. C'est là où il commence l'apprentissage des arts martiaux qui fait radicalement bifurquer sa trajectoire, et l'éloigne à jamais des milieux interlopes. « L'entraînement commande une autodiscipline ferme. L'éthique au cœur des arts martiaux enseigne le respect, le contrôle de soi, la discipline. C'est une éthique de vie, laquelle se reflète ensuite dans le rapport qu'entretiennent les jeunes avec le monde extérieur. Un jeune qui veut évoluer dans un sport de combat sait ce qu'il a à faire : il n'a pas le choix d'être résolu », affirme Ali Nestor. Sacré champion international de boxe chinoise, champion panaméricain en combat ultime professionnel et maintenant nouveau champion canadien en boxe professionnelle, l'athlète consacre depuis 2004 beaucoup de son énergie à prévenir la violence et l'exclusion sociale de jeunes en difficulté, issus de milieux défavorisés.


... mais qui sont les princes de la rue ?

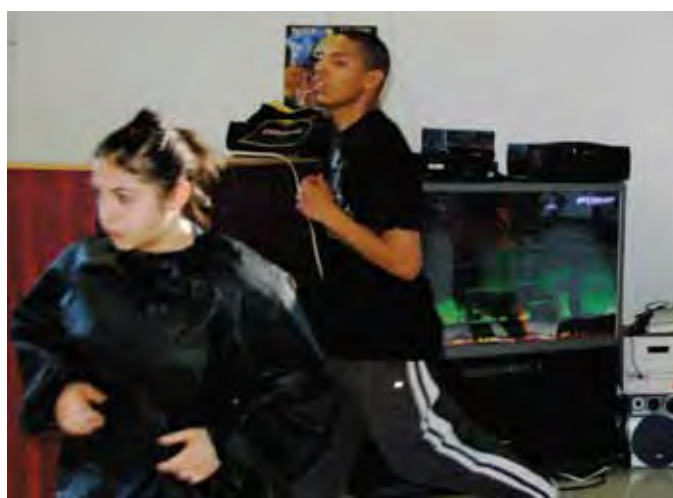
« Les princes de la rue, ce sont les jeunes, c'est moi. Ce sont des jeunes qui ont ou ont eu des problèmes de comportement, que ce soit à la maison, à l'école ou en société. Ils ont surtout de 15 à 18 ans et viennent ici parce qu'ils ont entendu parler de nous ou parce qu'ils

nous sont référés par les Centres Jeunesse » explique celui qui les a surnommés ainsi pour casser l'image de voyou qu'on épingle trop facilement à certains jeunes. Ils sont plus d'une centaine chaque année à s'ajouter à la liste des personnes qui fréquentent l'Académie d'arts martiaux Ness Martial où sont logés les locaux de l'organisme. Une vingtaine de jeunes se présentent tous les jours à l'Académie dont Ali Nestor est le propriétaire. « Nous n'avons pas de critère d'exclusion rigide vis-à-vis du profil des jeunes ou de leur provenance. Par exemple, nous venons en aide à tous les jeunes, peu importe leur âge, leur lieu de résidence. Nous avons des personnes qui habitent les quatre coins de la ville. » D'ailleurs, l'Académie a récemment déménagé de Saint-Léonard à Saint-Michel afin de se rapprocher du cœur de la région métropolitaine, et améliorer ainsi l'accès à sa clientèle hétéroclite qui semble n'être unie que par une inclination pour la boxe... et encore !

« La plupart des princes et des quelques princesses qui fréquentent l'établissement ont un intérêt préalable pour les arts martiaux, mais pas tous ! Certains viennent et ne s'entraînent jamais. Ils sont là justement pour ce sentiment d'appartenance. C'est leur groupe, leur chez eux, ils sont contents d'aider les autres à s'entraîner. Il n'existe pas beaucoup d'activités pour les adolescents, et ils ont besoin de se regrouper. Pour nous, un gang n'est pas quelque chose de forcément négatif dans la mesure où elle incite à quelque chose de constructif. Ici, ce sont les intervenants qui sont les chefs de gang ! », plaisante le boxeur. De fait, tout paraît être mis en œuvre pour créer un cercle social autour des jeunes pour éviter qu'ils dérapent et se retrouvent en Centre Jeunesse.

Les plans d'attaque

Travaillant en partenariat avec un éventail d'acteurs du terrain tels que les Centres Jeunesse de Montréal ou la clinique de pédiatrie sociale du Dr Julien, l'organisme est parvenu à appliquer plusieurs stratégies pour s'attaquer au défi de protéger les jeunes de la délinquance. D'une part, on leur offre la possibilité de s'entraîner gratuitement ou à peu de frais pour qu'ils puissent dépenser leur énergie, canaliser leur agressivité, garder la forme et se familiariser avec le mode de vie équilibré promu par les arts martiaux. En étant entourés de personnes qui sont passées par les mêmes difficultés 



En haut à gauche: La ceinture du championnat canadien de boxe professionnelle 2010, catégorie 168 livres.
Et les trois autres: Des jeunes en entraînement de boxe à l'Académie Ness Martial

qu'eux, et qui pratiquent aujourd'hui leur passion pour les arts martiaux, les jeunes prennent conscience de leur situation et se motivent à l'améliorer.

L'organisme met aussi à leur disposition une salle où les jeunes peuvent faire leurs devoirs et étudier. Alors que certains pourraient être portés à croire que le fait d'être dans un environnement sportif pourrait divertir les jeunes de leurs impératifs scolaires, il semble que l'effet soit contraire. « Quand ils se retrouvent dans la salle de classe, ils s'aperçoivent qu'ils ont tous plus ou moins les mêmes problèmes et difficultés d'apprentissage. Le malaise, qu'ils ont quand ils sont dans une classe régulière avec des étudiants qui ont plus de facilité, disparaît donc. Ici, tout s'est très bien passé: les jeunes se soutiennent entre eux », raconte Ali Nestor.

L'organisme a également élaboré une autre stratégie complémentaire au milieu scolaire appelée « ressources à la suspension scolaire », laquelle vise à amener les jeunes qui sont temporairement exclus de leur école à utiliser ce temps de manière utile plutôt que de traîner dans les rues, puisque laissés à eux-mêmes. « Nous avons des ententes avec certaines écoles qui nous réfèrent ces jeunes, explique Ali Nestor. Nous avons un intervenant qui les encadre pour le rattrapage scolaire. On leur offre également des ateliers éducationnels portant sur différents thèmes comme la gestion de

la colère ou la résolution de conflit. On souhaite favoriser la prise en charge et le développement personnel en vue de diminuer le nombre de suspensions contractées. »

Même si l'organisme est largement tributaire de ses activités d'autofinancement, il ne se limite pas pour autant dans ses projets d'avenir. Dès septembre 2010, il accueillera un programme secondaire sport-études, une première pour cette clientèle puisque ces programmes exigent normalement de ses participants une moyenne scolaire supérieure. Le modèle de l'organisme sera de surcroît dupliqué à Sept-Îles dans les mois qui viennent.

Lorsque l'on demande à Ali Nestor quel est le plus grand accomplissement entre devenir champion du monde ou sortir les jeunes de la rue, il répond sobrement: « Jusqu'à présent, je n'ai pas vu plus belle réussite que de parvenir à donner un coup de main à un jeune. C'est certain que de gagner des championnats donne un sentiment bien particulier, mais je dévore ce que je fais ici. Arriver à l'Académie tôt tous les matins et partir tard le soir... pour moi, chaque jour est une victoire ».

Ne serait-ce que pour Ali et ses princes, je pense que j'aime maintenant la boxe. Comme quoi il n'y a rien d'irréversible; à commencer par le destin de jeunes en difficulté. **Ds**

Le tourisme social

Une voie vers le développement local et la cohésion sociale

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction



— S'il est une chose dont l'appréciation semble faire l'unanimité, ce sont bien les vacances. Qui ne s'abreuve pas au quotidien de l'espoir de vacances!? Malgré les apparences, une part importante des Québécois ne font pas relâche. Partant du postulat que les vacances signifient quatre jours de congé consécutifs à l'extérieur d'une longue fin de semaine, seulement 47 % de la population prenaient des vacances en 1995¹. Au même moment, la proportion des vacanciers québécois qui n'étaient pas partis en vacances (qui ont donc passé un minimum de 24 heures à l'extérieur de leur domicile) était estimée à 58 %². Ce n'est tout de même pas peu dire: plus de la moitié des Québécois ne s'étaient pas éloignés de leur chez-soi! Aucune étude de cette envergure n'a été réalisée depuis, mais avec la croissance des formes de travail atypique, la précarisation de l'emploi et l'insé-

curité économique ambiante, on peut facilement penser que ces chiffres augmentent et que l'accessibilité des vacances diminue.

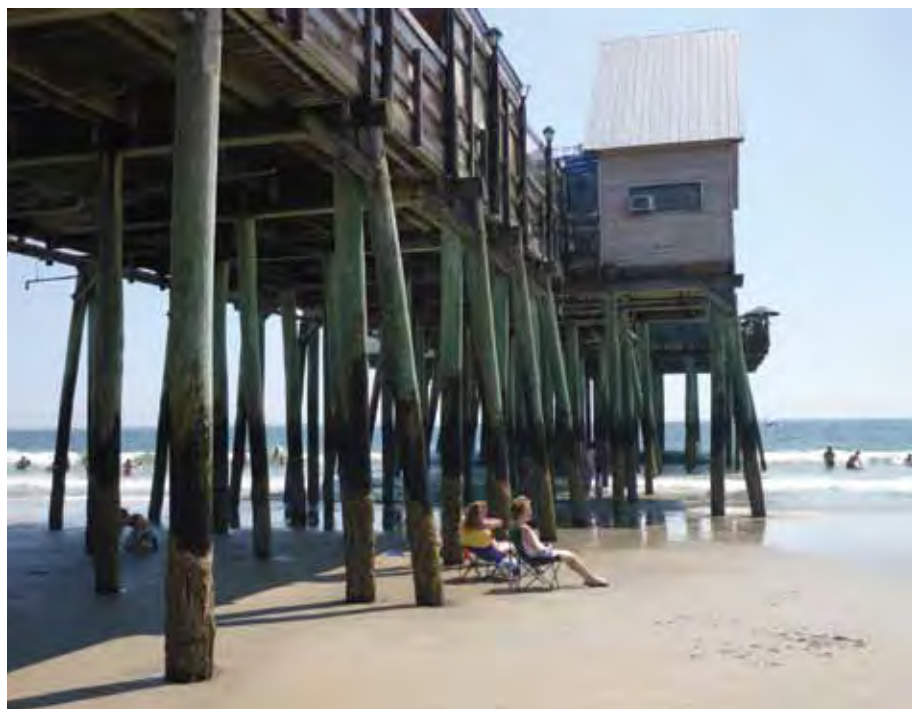
De fait, les non-vacanciers expliquent cet état principalement par des raisons pécuniaires. À cela s'ajoute une autre gamme de motifs allant de l'état de santé aux obligations familiales, en passant par les handicaps et le manque de temps. Bien que l'abstention de vacances soit commune à tous les groupes sociaux, certains peuvent toutefois y être associés plus fortement: les jeunes, les étudiants, les personnes âgées et les familles à revenu modeste. «Grosso modo, les non-vacanciers sont souvent pauvres ou peu scolarisés. Le faible accès aux vacances est déterminé par les mêmes facteurs que les inégalités sociales au sens large», souligne Louis Jolin, professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal.

Pourtant, les bienfaits des vacances sont depuis longtemps reconnus. Elles donnent l'occasion de cultiver des relations interpersonnelles, de rompre l'isolement, de favoriser la découverte, l'entraide et l'estime de soi. La Déclaration universelle des droits

Le faible accès aux vacances est déterminé par les mêmes facteurs que les inégalités sociales au sens large.

1. Delisle, M.-A. et L. Jolin (2007). *Un autre tourisme est-il possible?* Montréal, Presses de l'université du Québec, p. 26.

2. *Idem*



Le tourisme social, c'est l'accès au tourisme, mais c'est d'abord l'accès aux vacances pour tous parce que c'est porteur de cohésion sociale.

à l'emploi, à la répartition des revenus, à l'amélioration de la qualité de vie des visiteurs et des communautés d'accueil, le tourisme social vise un développement local d'émancipation.

Des mots à la pratique

Il existe plusieurs modèles d'instauration de mesures sociales touristiques par les pou-


de l'Homme affirme d'ailleurs que tout être humain a droit à du repos, à une limitation des heures de travail et à des congés payés. Le droit au tourisme est donc un prolongement de cet énoncé. « C'est essentiel de disposer d'un temps pour se ressourcer physiquement et psychologiquement, pour prendre un recul sur ce qu'on fait quotidiennement. Avoir du temps pour se reconnecter aux gens qu'on aime et à nos passions est un préalable à l'épanouissement personnel », soutient Louis Jolin. « Des gens reposés ont un impact social. Ils sont plus heureux et en meilleure santé. Ils participent mieux. Même les entreprises obtiennent une meilleure productivité avec des périodes de vacances consommées. Le tourisme social, c'est l'accès au tourisme, mais c'est d'abord l'accès aux vacances pour tous parce que c'est porteur de cohésion sociale. Le tourisme n'est pas indispensable aux vacances, mais il permet une meilleure compréhension entre communautés, qui n'est pas étrangère à cette dernière », poursuit-il.

Beaucoup plus qu'un « tourisme de pauvres »

Le tourisme social réfère aux programmes, aux activités et aux mesures qui visent à rendre effectifs le droit aux vacances et l'accessibilité au tourisme à tous les groupes de la population. « Un tourisme accessible doit l'être autant pour les visiteurs que les visités. Ces derniers doivent pouvoir profiter non seulement des bénéfices du tourisme, mais aussi de son infrastructure. Le tourisme social préconise donc une relation de qualité entre visiteurs et visités. Plus elle sera de qualité, plus elle sera équitable et valorisante pour les deux parties », explique Louis Jolin. Et comment forger cette relation? « En recherchant des formes de voyage qui vont mettre à profit les petites entreprises et les producteurs locaux et en s'assurant qu'il y ait aussi des retombées pour ces gens-là », répond-il. Le tourisme social accroît ainsi la démocratisation du territoire autant pour des fins récréotouristiques que socioéducatives. Puisqu'il représente un levier économique tablant surtout sur des ressources culturelles et naturelles, le maintien de conditions sociales et environnementales durables y est vital. À travers des mesures liées à la régionalisation,

voirs publics. Alors que dans certains pays, on voit une intervention directe de l'État ou un partenariat entre acteurs sociaux, on constate un rôle étatique plutôt réduit au Québec et au Canada. « Il n'y a pas de loi ou de politique sociale du tourisme au Québec. Il y a toutefois des initiatives, et l'État québécois en a aussi encouragé quelques-unes, généralement à travers le ministère chargé du loisir, plus que du tourisme. C'est pour cette raison que des associations de loisir touristique ont inventé des formules de vacances ou de tourisme pour augmenter l'accessibilité, notamment l'Association des camps du Québec qui regroupe les colonies de vacances pour jeunes ou le Mouvement québécois des vacances familiales. Bien que ces associations reçoivent un financement d'État, elles comptent beaucoup sur l'autofinancement. Même si on a beaucoup à gagner sur les plans de l'accès et du développement local (particulièrement en ces temps économiques troubles), on ne peut pas encore parler d'une politique du tourisme social », affirme Louis Jolin.

De fait, le tourisme social est contrecarré sur le terrain par certains courants. De façon croissante, on assiste à une réduction des aides publiques, combinée à la tarification d'installations et d'espaces préalablement gratuits. Les parcs nationaux québécois en sont un bon exemple. L'industrialisation du tourisme de masse entre aussi en sérieux conflit avec la pratique d'un tourisme responsable. À cela s'ajoutent le partage des bénéfices avec les acteurs intermédiaires et les exigences habituelles de la rentabilité financière qui complexifient la mise en place des mesures de tourisme social dans les petites communautés partout à travers le Québec.

Dans un tel contexte, l'articulation de mesures sociales en tourisme à l'intérieur d'une politique formelle profiterait non seulement au développement économique, mais aussi à l'inclusion, la cohésion et la solidarité sociales. Tout bien considéré, le tourisme social est encore marginal au Québec, mais pour Louis Jolin, là n'est pas l'essentiel: « La portée symbolique et pédagogique des expériences existantes est plus forte que leur réalité. Plus on en parle, plus le tourisme de masse sera amené à démontrer un certain souci envers l'équité, qu'elle concerne les visiteurs ou les visités », conclut-il. 

Les vacances en famille, oui nous pouvons!

par Robert Rodrigue, Mouvement québécois des vacances familiales

Depuis près de 40 ans, les familles québécoises prennent de moins en moins de vacances. Selon Louis Jolin, «les statistiques démontrent que moins de la moitié de la population réussit à partir en vacances et que la situation ne s'améliore pas» (cité par Jean-Sébastien Marsan dans Recto-Verso, juillet/août 2001). Plusieurs éléments sont en cause: la diminution du pouvoir d'achat des familles, le peu de temps accordé aux vacances dans le régime légal québécois, la précarité de l'emploi, etc. Le *Mouvement québécois des vacances familiales* (MQVF) a été créé afin de rendre les vacances accessibles aux familles; plus d'un million de celles-ci ont séjourné dans un centre de vacances familiales depuis la fondation du MQVF en 1982.

Les vacances constituent un moment privilégié de retrouvailles pour la famille et une occasion exceptionnelle de développement individuel et social. Les vacances familiales répondent à un besoin légitime et important dans notre société. Par le biais du programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et le soutien de Centraide du Grand Montréal, des réductions importantes de tarifs sont accordées aux familles à faible revenu. Partir en vacances avec les enfants devient donc possible.


Le MQVF rassemble une vingtaine de centres de vacances familiales répartis dans dix régions touristiques du Québec. De l'Abitibi-Témiscamingue à l'Estrie en passant par les Laurentides, Lanaudière, la Mauricie ou le Saguenay-Lac-Saint-Jean, les familles peuvent choisir leurs sites de villégiature en fonction de leurs besoins et des caractéristiques de chaque centre de vacances. Il faut prendre en compte la variété des activités et des services offerts. Ces centres de vacances proposent des tarifs accessibles pour les familles et une réduction de prix pour les familles à faible revenu.

L'organisation de départs collectifs

Le Mouvement québécois des vacances familiales (MQVF) repose également depuis sa fondation sur l'engagement de groupes communautaires familiaux. Ces groupes d'entraide organisent avec leurs bénévoles des départs collectifs en vacances estivales. Par leur implication dans ces groupes communautaires, les familles peuvent briser leur isolement et rencontrer d'autres familles qui vivent des réalités socioéconomiques semblables. Généralement, les groupes communautaires organisent des activités de financement pour couvrir une partie des coûts des séjours familiaux et louent des autobus pour permettre aux familles l'accessibilité à ces vacances.

Le répertoire des centres de vacances familiales

Afin d'aider les familles à planifier leurs vacances, le MQVF publie annuellement un répertoire des centres de vacances familiales. Cette publication contient de l'information détaillée sur chaque centre de vacances membre ainsi qu'un portrait des groupes d'entraide communautaire qui soutiennent les familles dans la prise en charge de leur départ collectif en vacances. Chaque famille ou

groupe communautaire doit effectuer lui-même les réservations dans le centre de son choix en consultant le répertoire offert gratuitement dans tous les CLSC du Québec ou en visitant le site Internet www.vacancesfamiliales.qc.ca. 

Les vacances constituent un moment privilégié de retrouvailles pour la famille et une occasion exceptionnelle de développement individuel et social.



Les bénévoles sont essentiels à nos communautés.

Prenons-en soin.

par Maurice Pleau, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport



ILLUSTRATION : ISABELLE MALENFANT

« L'organisation du loisir au Québec mobilise la participation de plusieurs intervenants et il en résulte une vaste structure aux multiples ramifications. À l'intérieur de cet ensemble, les bénévoles sont le pivot de la mise en place et aussi du développement des activités de loisir pratiquées au Québec¹. » Cette reconnaissance du rôle essentiel des bénévoles par le gouvernement du Québec en 1989 était réaffirmée dix ans plus tard : « Le bénévolat représente, à n'en pas douter, la pierre angulaire de l'organisation québécoise du loisir et du sport. Les multiples rôles et responsabilités assumés par les bénévoles font d'eux des figures indispensables pour rendre le loisir et le sport accessibles à l'ensemble de la population² ».

Ainsi, les personnes bénévoles ne sont pas qu'essentielles, elles sont aussi nombreuses. Estimé à 500 000 en 2001 à l'occasion de l'Année internationale des bénévoles, le nombre de personnes bénévoles en loisir et en sport serait aujourd'hui encore plus important, peut-être environ 800 000, selon des enquêtes récentes³. On doit toutefois à cet égard conserver des réserves dues, notamment, aux différences méthodologiques et conceptuelles relatives à ce qui était considéré.

Un capital humain menacé

Ces chiffres impressionnants sont cependant trompeurs. D'une part, on note que 25 % des bénévoles réalisent 78 % des heures de bénévolat. On les nomme les TLM, « Toujours Les Mêmes », et l'essoufflement se fait sentir. D'autre part, les organismes expriment de plus en plus leurs difficultés à recruter des bénévoles et à les retenir. À ce chapitre, le loisir et le sport connaissent les mêmes problématiques que les autres secteurs de l'action bénévole, regroupées sous l'appellation des 4R : recrutement, rétention, relève, reconnaissance. En outre, en milieu rural, où on lutte contre la dévitalisation et où l'organisation du loisir repose essentiellement sur le bénévolat, les défis sont majeurs.

Les principales causes de ces difficultés sont de trois ordres : l'alourdissement des tâches des bénévoles et des conseils d'administration des organismes communautaires, les exigences de nature commerciale et parfois le manque de respect des usagers et usagers des services envers les bénévoles, et les changements des conditions de vie et des valeurs de la société.

Un capital humain en changement

Les valeurs changent, ainsi que les conditions démographiques de vie, de travail et de loisir. Les nouvelles et les nouveaux bénévoles, tant les jeunes que les baby-boomers, reflètent ces changements. Le bénévolat traditionnel, toujours vivant par ailleurs, mais en décroissance, s'appuie davantage sur la paroisse, la communauté et sur un engagement à long terme. Le bénévolat moderne, et encore plus celui en émergence qui se déploie hors des organisations, sont radicalement différents.

Aujourd'hui, l'individu, plus que la communauté, est le premier acteur de son engagement bénévole. Manifestant la même volonté de s'engager socialement, il n'hésite pas à choisir parmi un large éventail de causes, et ce, dans plusieurs milieux. Son temps disponible n'est pas régulier, mais plus rare, imprévu et sporadique. Il veut vivre une expérience où on fera si possible appel à ses compétences et dont il tirera des bénéfices : activité plaisante, développement de réseaux sociaux, satisfaction personnelle d'être utile. Il veut passer à l'action, sans les lourdeurs administratives, et recherche des résultats rapides. Il utilise davantage les moyens modernes de communication comme outils d'engagement. Le caractère effervescent, ponctuel et de visibilité publique des fêtes et événements spéciaux l'attire davantage que la gestion courante. Son bénévolat s'exerce

Les bénévoles sont le pivot de la mise en place et aussi du développement des activités de loisir pratiquées au Québec⁶.


dans et avec des réseaux d'appartenance plutôt que dans des communautés territoriales ou des organisations instituées. C'est un bénévolat de projets.⁴

Ces deux mondes du bénévolat, traditionnel et moderne, ne sont pas tranchés au couteau. Il s'agit de tendances. Ils sont toutefois complémentaires et ont besoin l'un de l'autre. Les administrations, tant communautaires que publiques, devront adapter leurs façons de faire. Certains deuil pourraient devoir être faits.

Un capital humain qui bâtit

Cependant, quelles que soient leurs collectivités d'appartenance ou les passions qui les animent, les bénévoles en loisir et en sport ont à leur actif des réalisations sociales et communautaires impressionnantes. De fait, chacune et chacun a de belles expériences à relater. Les cahiers souvenir du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin⁵, remis par le gouvernement du Québec depuis 1993, rendent hommage à quelques-unes de ces personnes, parmi des dizaines de milliers d'autres.

Ces bénévoles ont bâti autant des liens sociaux que des infrastructures et des équipements. On en voit plusieurs qui, dès l'âge de 14 ans, animent des groupes ou entraînent des jeunes, et qui assument peu à peu des responsabilités de développement de leurs disciplines. Outre le soutien aux activités, ces bénévoles ont aussi transformé leur environnement, par exemple par la création d'un centre communautaire, de pistes cyclables, d'un pavillon multimédia, d'une maison de la culture, d'un parc historique, d'un centre d'interprétation, d'une salle de spectacles ou de circuits touristiques.

Le loisir est essentiel. Les bénévoles le sont tout autant. Prenons-en soin. 

1. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (1989). *Politique sur le bénévolat en loisir*, p. 7.

2. Ministères des Affaires municipales (1998). *Pour un partenariat renouvelé. Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport*, p. 21.

3. Statistique Canada et Centre canadien de philanthropie (2005). *Force vitale de la collectivité. Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles* réalisée en 2003. (Estimation à 791 050); Institut de la statistique du Québec (2006). *Enquête québécoise sur les activités physiques, sportives et de loisir* réalisée en 2005. (Estimation à 21 % des personnes de 15 ans et plus); Statistique Canada et Imagine Canada (2009). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés. Points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* réalisée en 2007. (Estimation à 14 % des personnes de 15 ans et plus).

4. André Thibault (2009). « L'organisation du loisir n'est plus adaptée au bénévolat moderne? Une urgence d'agir. » Observatoire québécois du loisir, Bulletin, volume 7, numéro 2.

5. Disponibles sur le site du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'adresse suivante : www.mels.gouv.qc.ca/dollard-morin.

6. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (1989). *Politique sur le bénévolat en loisir*, p. 7.

Destination Loisirs 2010 en Abitibi-Témiscamingue

Les personnes handicapées dans l'action

par Guylaine Laforest, Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)

— La douzième présentation de *Destination Loisirs* se tiendra du 3 au 6 septembre 2010 en Abitibi-Témiscamingue, à Rouyn-Noranda. Cette activité consiste à tenir un événement d'envergure provinciale spécialement conçu pour les personnes adultes vivant avec une déficience intellectuelle. Ce grand rassemblement bisannuel a pour objectif de permettre à ces personnes de participer à des activités sportives, récréatives, touristiques et culturelles dans la région hôte. Ce rendez-vous original regroupe près de 500 participants vivant avec un handicap, en plus d'une centaine d'accompagnateurs provenant de toutes les régions du Québec.

Le comité organisateur de *Destination Loisirs* 2010 est chapeauté par l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées (ARLPH) de l'Abitibi-Témiscamingue et par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue (Unité régionale de loisir et de sport). Ce comité, mis en place en juin 2009, est formé de différents partenaires du milieu du loisir, des organismes pour personnes handicapées, de la Commission scolaire, des centres de réadaptation, du milieu des affaires et des partenaires touristiques de la région. Soulignons que l'organisation doit compter sur environ 60 bénévoles lors de ce week-end, sans compter ceux qui accompagnent les personnes handicapées.


Destination Loisirs devient ainsi un heureux prétexte à dynamiser le milieu du loisir pour les personnes handicapées, à développer de nouveaux partenariats et à consolider les liens entre les divers organismes promoteurs régionaux.

L'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), ainsi que le réseau régional, organisent et structurent des événements provinciaux tels que *Destination Loisirs*. Depuis 1988, l'événement connaît un franc succès dans chacune des régions où il se tient. Cette réussite se mesure tant par le nombre élevé de participants que par une programmation dynamique et des retombées régionales telles que la sensibilisation aux besoins des personnes



Destination Loisirs 2008 : une activité de plein-air au Parc Boréal de Baie-Comeau.

handicapées, l'adaptation des équipements publics et la participation des bénévoles du milieu. *Destination Loisirs* devient ainsi un heureux prétexte à dynamiser le milieu du loisir pour les personnes handicapées, à développer de nouveaux partenariats et à consolider les liens entre les divers organismes promoteurs régionaux.

À l'instar de la région hôte, les délégations régionales de partout au Québec poursuivent les multiples préparatifs afin de se rendre à Rouyn-Noranda. Plusieurs régions ont confirmé leur participation: Bas-Saint-Laurent, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Gaspésie, Lanaudière, Laval, Laurentides, Mauricie, Montérégie, Outaouais, Saguenay-Lac-St-Jean. Mentionnons qu'en 2010, on y retrouvera des participants venant d'aussi loin que la Basse-Côte-Nord, des Îles-de-la-Madeleine et même une délégation d'une dizaine de personnes de la Belgique. 

Ville, loisirs, communauté

À Gatineau, un triptyque qui se réinvente !

par Angèle-Anne Brouillette, comité de rédaction

— Lors de la création de la nouvelle ville en 2002, Gatineau s'était dotée d'un service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, tous regroupés sous le module *Culture et loisirs*. En 2009, le module a été aboli et le service des loisirs, des sports et de la vie communautaire a été rattaché à la division *Qualité de vie*. Cette dernière regroupait déjà les commissions *Gatineau, Ville en santé, Jeunesse, Aînés et famille* ainsi que le Comité sur l'accessibilité universelle. Elle était également responsable de l'élaboration de la politique en développement social. Afin de mieux représenter cette nouvelle intégration dans la division de la qualité de vie, et cherchant à mieux refléter les valeurs et les préoccupations de la ville et des milieux, le service a opté pour un nouveau nom en 2009, soit celui du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés. Agathe Lalande, chef de la division Qualité de vie et développement communautaire, nous explique comment, de cette façon, le mariage loisir-municipalité peut se déployer à trois lorsqu'on inclut la notion de communauté.

Logiques descendantes et pratiques émergentes

Depuis les fusions municipales en 2002, une série de décisions gouvernementales ont modifié les compétences municipales et nécessité des changements administratifs dans la plupart des villes au Québec. Ces transformations ont obligé les villes à se questionner sur les orientations à prendre et les approches à adopter. Gatineau ne fait pas exception. De fait, comment concilier logiques descendantes et pratiques émergentes? Plus spécifiquement, comment rapprocher les besoins des communautés des différentes obligations gouvernementales? À l'occasion de divers dossiers (adoption d'une politique familiale, élaboration d'une politique en développement social et d'un cadre de soutien à l'action communautaire, adoption du cadre de référence *Gatineau, Ville inclusive* pour les personnes handicapées et à mobilité réduite, et démarche (*Municipalité amie des aînés*), la ville de Gatineau et ses artisans ont réfléchi, et réfléchissent toujours, à la meilleure façon de bien arrimer ces différentes initiatives tout en tenant compte des communautés et de ses différents acteurs.


Autonomisation des quartiers

Toute une gamme d'actions communautaires est réalisée dans chacun des centres où sont offerts les services de proximité, et pas seulement depuis la fusion de la nouvelle ville. Pour Gatineau et ses partenaires, la vision est claire : le développement des communautés prend racine dans les quartiers. La mise en place de la politique de développement social avait entre autres pour objectif de mettre ces derniers au cœur des interventions de la ville. Comment cette vision atterrit-elle dans l'action, dans la sphère des loisirs notam-

Pour Gatineau et ses partenaires, la vision est claire : le développement des communautés prend racine dans les quartiers.

ment? Des agents et agentes de développement en loisirs travaillent, dans chacun des centres de services, en collaboration avec les associations de quartiers et de citoyens, à identifier les besoins spécifiques au milieu. Selon Agathe Lalande : « La venue de la division *Qualité de vie* a apporté au service une dimension plus large du loisir, du sport et de la vie communautaire. L'objectif poursuivi est de soutenir les communautés selon une approche globale, que l'on parle d'environnement, de sécurité publique, ou d'urbanisme ». Les ponts se construisent ainsi plus facilement avec d'autres acteurs. Agathe Lalande précise : « Il faut savoir que même avant ces transformations et l'adoption de la politique de développement social, nous faisons déjà beaucoup d'actions en ce sens ».

Est-ce que ces changements augmentent sensiblement la participation publique, laquelle est revendiquée par les mouvements sociaux et la population et que les municipalités appellent maintenant une « valeur »? Est-ce que les différents quartiers sont en mesure d'identifier leurs propres besoins en loisirs, en rendant par exemple les infrastructures plus accessibles au plus grand nombre? Agathe Lalande commente : « Dans plusieurs milieux plus défavorisés, via les maisons de quartiers, il y a une réelle prise en charge pour permettre l'accès aux loisirs et une meilleure information. Maintenant, ce serait vraiment bien de pouvoir étendre ce sentiment dans tous les milieux éventuellement ».

On le sait, chaque quartier jouit d'un potentiel et d'un capital qui lui permettraient d'actualiser son développement; pour l'un, il s'agit de la présence d'organismes communautaires, pour l'autre de ressources naturelles, et pour d'autres encore d'une solidarité qui permet de rêver ensemble à l'amélioration de la qualité de vie. Même si l'organisation est encore embryonnaire, la Ville de Gatineau souhaite appuyer les initiatives existantes, en reconnaissant le potentiel distinct de chacun des quartiers. Selon Agathe Lalande, soutenir ces actions est primordial : « On souhaite que les gens se sentent fiers, participent à des projets qu'ils choisissent parce qu'ils connaissent leur milieu, tout ça afin de développer le sentiment d'appartenance, créer le tissu communautaire et favoriser une meilleure cohésion sociale. » 

L'interculturel à loisir

par Maud Emmanuelle Labesse, comité de rédaction



Festival interculturel de Rawdon

— Tout le monde sait que la pratique de loisirs détend et divertit. Mais ce qu'on méconnaît, c'est que le loisir rapproche. Et cela, quel que soit le contexte, et quels que soient les joueurs.

Situé au cœur de la ville de Montréal, le quartier Côte-des-Neiges est peut-être le plus haut lieu de la diversité culturelle au Québec. En plus de participer à plusieurs tables de concertation portant sur les réalités vécues par la population du quartier, son centre communautaire de loisir (CCL) présente une série d'activités sous la bannière du rapprochement interculturel. On y retrouve des ateliers de conversation française, des soirées de gigue et de cuillères endiablées, des visites guidées des quartiers montréalais, des conférences sur les institutions politiques québécoises ou l'héritage amérindien. « En 1988, quand nous avons mis en place ce volet, Côte-des-Neiges était déjà un quartier d'immigration. Le CCL était entouré d'organisations culturellement très diversifiées et on en a fait le tour pour les connaître. Ce n'est pas forcément parce qu'on est voisin qu'on interagit. C'est la même chose pour les gens. Nous voulions que le CCL puisse être ce lieu de rencontre et qu'il soit fréquenté par tous les

groupes du quartier. Mais pour qu'il y ait rapprochement interculturel, il ne suffit pas d'être en présence; il faut favoriser l'échange. Et le contexte de loisir se prête particulièrement bien à cela », raconte Marie-Claude Barey, coordonnatrice au rapprochement interculturel du CCL. « Les gens, aussi divers soient-ils, viennent de leur plein gré et participent librement. Échanger et apprendre dans le plaisir et la curiosité leur permet de s'ouvrir davantage », poursuit-elle.


Même son de cloche à Rawdon, municipalité rurale de Lanaudière, qui rassemble 10 200 habitants provenant de 52 communautés ethnoculturelles. Chaque année depuis maintenant sept ans, la municipalité présente le Festival interculturel de Rawdon. « En plus de favoriser l'éducation populaire, le loisir amène l'ouverture à l'autre », soutient Isabelle Ménard, directrice de l'animation culturelle à la municipalité de Rawdon. À l'image de sa population hôte qu'il souhaite mettre en valeur, le Festival interculturel de Rawdon offre des activités multiples que diverses au compte desquelles figurent la course de bateau-dragon, des spectacles, un marché international, une dégustation des saveurs du monde et un circuit des attraits patrimoniaux – dans lequel les églises de la région sont visitées au même titre que les temples d'autres religions. « L'instigation du Festival vient d'une forte volonté politique de l'administration municipale de promouvoir le partage et le métissage. Le Festival souhaite contribuer à briser les barrières entre les communautés et à cultiver le goût d'aller vers l'autre. Je remarque d'ailleurs que les gens sont de plus en plus attachés au Festival et sont fiers de l'intégration réciproque qu'il catalyse », ajoute Isabelle Ménard.

À Rawdon, l'offre d'activités est beaucoup plus axée sur les cultures étrangères que sur la culture locale. L'une des raisons pouvant expliquer ceci est qu'il est presque impossible pour les nouveaux arrivants de vivre uniquement au sein de leur communauté dans de petits milieux. L'intégration est un incontournable en milieu rural alors, qu'à Montréal les choses se déroulent autrement. « Les gens viennent parfois nous voir parce qu'ils n'ont pas l'occasion de parler français chez eux ou au travail. Ils ne veulent pas fréquenter que des personnes issues de l'immigration. Notre offre de loisir vise donc l'intégration sociale dans la culture d'accueil. C'est pourquoi nous offrons des activités où on présente des éléments culturels québécois, mais qui donnent l'opportunité d'échanger entre membres de la société d'accueil et personnes immigrées », indique Marie-Claude Barey.

Dans les deux cas, la configuration de l'offre de loisirs outille les participants pour une meilleure participation sociale. « La pratique des loisirs, telle qu'offerte ici, doit probablement prévenir toutes sortes de problèmes sociaux comme l'exclusion, la marginalisation, le repli identitaire ou l'isolement. On désamorce parfois d'autres situations conflictuelles, comme des problèmes de communication interculturelle » ajoute Marie-Claude Barey.

Et qui participe à ces activités? À Rawdon comme dans Côte-des-Neiges, les participants sont de tous âges et de toutes conditions. Ils viennent tous pour des raisons différentes, mais le contexte de loisir semble cristalliser l'intérêt. Et celui-ci en amène plusieurs à faire du bénévolat pour organiser les activités. Demandant un degré d'engagement plus élevé, le bénévolat engendre en

revanche un degré d'intégration plus intense. « Le bénévolat est un canal d'intégration extraordinaire, soutient Marie-Claude Barey. Quatre-vingt-dix-huit des quatre-cents bénévoles du Centre contribuent aux activités du programme de rapprochement inter-culturel. Ils viennent d'ici ou d'ailleurs, certains sont au secondaire, d'autres font leurs études postdoctorales. Notre plus jeune bénévole a 11 ans, et notre plus vieux, 83! », précise-t-elle. Les bénévoles représentent donc, en soit, un microcosme du CCL, qui lui-même en est un du quartier.

Le phénomène est semblable à Rawdon, les bénévoles viennent de la municipalité, mais le Festival en attire d'un peu partout dans la région de Lanaudière. « Les bénévoles sont fidèles et ils y croient, affirme Isabelle Ménard. Ils sont environ une trentaine à s'impliquer, et le Festival ne pourrait simplement pas vivre sans eux ». Comme quoi le loisir ne se contente pas que de rapprocher : il crée. 

L'accès aux loisirs dans les résidences pour les aînées et les aînés

par Fanny Lemétayer, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et société

— Selon que l'on œuvre dans les soins, dans l'industrie du loisir ou qu'on les aborde avec la lorgnette purement sociologique, les loisirs chez les aînés représentent un défi, une opportunité, un terrain fertile en enseignement. Une recherche exploratoire¹ sur l'offre de loisirs pour les aînés a été menée auprès de gestionnaires d'une cinquantaine de résidences privées afin de cerner l'éventail des loisirs offerts aux résidents. Une analyse préliminaire du matériel permet de dégager deux pistes de réflexion : d'abord, il existe un grand écart entre les moyens disponibles dans les petites et les grandes résidences ; ensuite, les gestionnaires relèvent un lien entre la perte d'autonomie et la perte de motivation envers les activités de loisirs.

Éléments de contexte


Depuis février 2007, les résidences privées pour aînés sont soumises à l'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées exigeant de satisfaire à une vingtaine de critères socio-sanitaires. Son objectif est d'assurer la sécurité et le bien-être des résidents en instaurant des normes communes à toutes les résidences. L'article 4 du règlement, qui concerne spécifiquement les loisirs, se lit comme suit : « L'accès des résidents à des activités de loisirs et à la vie communautaire est favorisé » (MSSS 2010). Pour répondre à cette exigence, l'exploitant doit mettre à la disposition des résidents une liste mentionnant les principales activités offertes dans la résidence et dans la communauté. Si l'organisation d'activités de loisirs est un service facultatif, cet article semble toutefois suggérer implicitement à toutes les résidences privées d'organiser de tels services.

Petites et grandes résidences : des moyens incomparables

Le portrait des résidences privées correspond à une configuration polymorphe. À un bout du spectre, on retrouve des résidences « de type familial » où l'exploitant accueille jusqu'à neuf résidents, tandis qu'à l'autre extrémité, on rencontre des résidences composées de plusieurs tours à logements adaptés aux aînés (véritables villes dans la ville) accueillant au-delà de 100 résidents et offrant une multitude de services. Si les résidences offrent des caractéristiques variées en fonction de leur capacité d'accueil et du type de milieu de vie, elles se distinguent également par leur mode de fonctionne-



ment (OSBL, à but lucratif, HLM, etc.) et par la gamme de services offerts. Concernant l'offre de loisirs, on observe une distinction marquée entre les petites (1-20 résidents) et les grandes résidences (plus de 100), en ce qui concerne les moyens.

En effet, les petites résidences font face à un manque de ressources qui conduit l'exploitant ou l'exploitante à tenir plusieurs rôles et à exercer des tâches diversifiées : responsabilité, gérance, aide aux soins personnels, confection des repas, animation, etc. Sans budget, temps, ni personnel affecté aux activités de loisirs, la marge de manœuvre est faible. Le choix d'activités est aussi restreint par le tempérament, les goûts et les capacités des résidents. Toutefois, malgré ces contraintes, plusieurs responsables font 

1. Enquête dirigée par Frédéric Lesemann, professeur titulaire à l'INRS-UCS. L'entrevue téléphonique a permis de recueillir des informations concernant les activités proposées (type, fréquence, durée, lieu, préférence des résidents/popularité), l'organisation (coût, initiateur, partenaire et moyen de diffusion) et le profil des participants (âge, sexe, degré d'autonomie, etc.). Les personnes contactées ont été sélectionnées aléatoirement dans cinq régions du Québec (Laurentides, Mauricie-Centre du Québec, Québec, Montréal et Laval) à partir du *Registre des résidences pour personnes âgées* du MSSS, qui regroupe l'ensemble des résidences privées avec services du Québec.

Les petites résidences font face à un manque de ressources qui conduit l'exploitant ou l'exploitante à tenir plusieurs rôles et à exercer des tâches diversifiées : responsabilité, gérance, aide aux soins personnels, confection des repas, animation, etc.

preuve d'imagination pour proposer des activités à moindre coût (ex. : diffusion de films, intervention de bénévoles, demande de soutien financier auprès des commerces de proximité) et se font un devoir de garder leurs résidents actifs.

Dans les grandes résidences par contre, une personne formée est responsable d'organiser et d'animer les activités de loisirs. Cette personne se consacre alors souvent exclusivement à cette tâche et dispose d'un budget destiné aux loisirs. Les responsables peuvent alors réaliser des sondages auprès des résidents afin de connaître leurs goûts, et ainsi adapter l'offre pour favoriser leur participation. Les activités proposées sont donc diversifiées, rejoignent des intérêts variés et peuvent potentiellement contenter un grand nombre de résidents. Ainsi, la taille de la résidence semble déterminer la présence de conditions favorisant ou non la mise en place d'activités de loisirs.

En perte d'autonomie, mais aussi de motivation envers les loisirs

Plusieurs témoignages d'exploitants ou de responsables des loisirs font état de difficultés face à la participation des aînés aux activités

de loisirs. Les résidents sont décrits comme étant des personnes en perte d'autonomie, à l'origine peu enclines à participer à des activités et à dépenser pour des loisirs (« ils ne font pas partie de la société des loisirs »), peu motivées à marcher et à sortir, qu'« il faut stimuler sans cesse », qui « ne font jamais de suggestion », etc. Malgré leur bonne volonté et leurs efforts, les responsables d'activités ou exploitants semblent parfois « contaminés » par cette démotivation.

Par ailleurs, il y a lieu de croire que les résidences privées, même si elles sont tenues d'accueillir exclusivement des personnes autonomes, ont dans les faits dû s'adapter aux nouvelles réalités, notamment au manque de places dans les établissements pour personnes en perte d'autonomie (CHSLD, RI, RTF), et à l'augmentation du nombre des personnes âgées au sein de la population. Par conséquent, de plus en plus d'aînés en perte d'autonomie demeurent dans une résidence privée, dans l'attente d'un transfert vers un endroit plus adapté à leurs besoins.

En somme, la taille de la résidence et le profil des résidents semblent jouer un rôle important dans la capacité d'offrir des activités de loisirs. Pour répondre aux nouvelles obligations légales, les petites et les grandes résidences n'ont pas les mêmes moyens à leur disposition. Cependant, si la perte d'autonomie des résidents réduit leur intérêt face aux loisirs, l'arrivée prochaine des baby-boomers laisse présager un tout autre rapport aux loisirs et des exigences plus poussées en ce sens. **Ds**

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (mai 2007). *Ouvrir une résidence pour personnes âgées : réponses aux questions les plus fréquemment posées par les promoteurs, recueil de documents et de références*. Disponible au : www.cmis.mtl.rtss.qc.ca/pdf/.../isbn978-2-89510-381-3.pdf

Charpentier, Michèle (2007). *Vieillir en milieu d'hébergement : le regard des résidents*, Ste-Foy, P.U.Q., 180 p.

Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (mai 2007). *Manuel d'application du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées*.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (à jour au 1^{er} avril 2010). *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées*. Disponible au : www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/S_4_2/S4_2R0_01_1.HTM

Dans la MRC de Mékinac : une communauté maître d'œuvre en loisirs

par Guy Veillette, Carrefour Jeunesse Emploi Mékinac

On dit que l'occasion fait le larron... Constatant, il y a une dizaine d'années de cela, les besoins de formation des animateurs de camps de jour, deux organismes (le Centre de la petite enfance les Soleils de Mékinac et le Service des loisirs de la Ville de Saint-Tite), appuyés par un organisateur communautaire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vallée-de-la-Batiscan, mettaient en place une formation pour les nouveaux animateurs. Des notions d'animation, de sécurité, de programmation estivale et d'encadrement des

groupes leur étaient inculquées. De fil en aiguille, ce mini comité de travail s'est mis à organiser des activités conjointes regroupant divers milieux : olympiades estivales, coordination de sorties extérieures, etc. Avec les années, non seulement la formation des animateurs s'est-elle maintenue, mais les activités se sont multipliées ; une formation RCR, des activités intermunicipales de découverte du territoire et des activités d'initiation à la culture (Mékin'Arts) ont été mises en place. De plus, le réseau en est venu à s'adjoindre des représentants de toutes les municipalités de la MRC de Mékinac, du milieu scolaire et des organismes communautaires. Ils sont soutenus dans leur action par un représentant du CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan, ainsi que par un représentant de l'Unité régionale de loisirs et sports de la Mauricie.

Après avoir constaté un certain essoufflement dans les milieux qui ne bénéficient pas d'une permanence en loisirs — comme la très grande majorité des milieux ruraux — les intervenants ont souhaité élargir le champ d'action traditionnel du Réseau en loisir Mékinac



Camp de formation des animateurs et animatrices en 2008.

(enfants de 5 à 12 ans) pour offrir des services à la population de 0 à 100 ans. On proposa, par la même occasion, de passer d'un concept de « municipalité maître d'œuvre en loisirs » à « communauté maître d'œuvre en loisirs ». Ce changement ne diminue en rien la responsabilité municipale dans ce domaine d'intervention, mais la municipalité profite de l'effet « réseau ».

En 2010, le Réseau en loisir Mékinac, c'est :

- ▶ des représentants des 10 municipalités rurales de la MRC Mékinac (100 % de participation) (élus municipaux ou représentants bénévoles des loisirs mandatés par les municipalités)
- ▶ des représentants du milieu scolaire
- ▶ cinq institutions et organismes communautaires
- ▶ diverses associations sportives qui se joignent ponctuellement pour certaines activités
- ▶ deux organismes accompagnateurs qui interviennent en soutien au groupe de travail
- ▶ plus d'une dizaine d'activités qui se déroulent en grande partie pendant la période estivale, et qui rejoignent environ 500 personnes
- ▶ ... aucune permanence...
- ▶ ... et beaucoup d'autres rêves qui restent encore à réaliser...

Jouer un rôle majeur dans la vitalité de la communauté


Nous croyons sincèrement que le développement économique, social et même démographique des milieux passe d'abord par la mise en place d'un climat propice au développement. La mise en place d'activités et l'animation du milieu favorisent le rapprochement des citoyens et l'établissement d'une cohésion sociale.

Qui plus est, le Réseau en loisir Mékinac permet à des acteurs de divers horizons de travailler ensemble à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, dans le respect des missions respectives des

La mise en place d'activités et l'animation du milieu favorisent le rapprochement des citoyens et l'établissement d'une cohésion sociale.

organisations et selon une approche gagnant-gagnant. Par exemple, Carrefour jeunesse-emploi de Mékinac organise et coordonne la formation des animateurs de camps de jour. Cet organisme, qui travaille à améliorer l'employabilité des jeunes animateurs, leur fournit un bagage de connaissances pratiques, rehaussant du coup le niveau de qualité des camps de jour. Les jeunes familles qui utilisent ce service apprécient le professionnalisme démontré par les jeunes. Il s'agit donc là, à notre avis, d'un facteur non négligeable de rétention des familles.

Un projet porteur

Parce qu'il réunit des intervenants de divers milieux (municipal, organismes bénévoles en loisirs, associations sportives, établissements scolaires, organismes communautaires, institutions), parce qu'il contribue directement à l'augmentation de l'offre d'activités destinées aux citoyens, parce qu'il fait partie des pratiques exemplaires dans la politique de développement social et que le soutien à ce regroupement est prévu dans le plan d'action en développement social de la MRC de Mékinac, le Réseau en loisir Mékinac constitue un exemple à suivre, notamment par la mobilisation qu'il a su générer dans la communauté mékinacoise. 

Le tourisme social à la française.

par Jean-Marc Mignon, Bureau international du tourisme social (BITS)

— Le tourisme social est un domaine dans lequel la France a joué et joue un rôle particulier depuis le milieu du 20^e siècle. Ainsi que le relevait François Soulage, alors président de l'*Union nationale des associations de tourisme* (UNAT), en préface d'un livre écrit par Jacques Chauvin sur « Le tourisme social et associatif en France », le tourisme social « a été à la fois le plus grand innovateur à travers les conceptions nouvelles qu'il a données d'un tourisme plus humain, intégré au territoire et liant les objectifs sociaux et les objectifs économiques et un puissant vecteur d'intégration sociale ».

Ce modèle s'est, pour se développer, appuyé avec constance sur un trépied constitué de l'État et des organismes sociaux qui en dépendent, des comités d'entreprise aiguillonnés par les centrales syndicales et enfin du secteur associatif et mutualiste. Cette longue période de 60 ans n'a cependant pas été du tout homogène.

C'est en effet avant 1986 que 90 % des investissements ont été faits, permettant de créer 500 000 lits de vacances en villages de vacances, maisons familiales de vacances, auberges de jeunesse et autres centres d'accueil de jeunes, centres de vacances d'enfants et d'adolescents, centres sportifs, gérés par le secteur associatif et les comités d'entreprise. Les années 1974 à 1986 ont encore vu 2,4 milliards d'euros d'investissements, provenant du ministère du Tourisme (10 %), de la *Caisse nationale d'allocations familiales* (20 %) et du secteur associatif lui-même (70 %).

Depuis 1986, les investissements ont beaucoup chuté et n'ont pas dépassé le milliard d'euros en près d'un quart de siècle, très largement consacrés à la rénovation des équipements. Mais, à côté de cette politique d'investissement, que l'on a appelé l'aide à la pierre, le modèle français du tourisme social s'est aussi appuyé sur l'aide à la personne, et c'est bien la combinaison de ces deux types d'aide qui a donné toute son efficacité à ce système.

Que reste-t-il de ce modèle en 2010 ?

Deux éléments majeurs, constitutifs de ce modèle, demeurent aujourd'hui, même si des motifs d'inquiétude existent.

Le patrimoine et l'aide à la pierre

Tout d'abord, le patrimoine créé durant la seconde partie du 20^e siècle continue, pour l'essentiel, à exister. L'une de ses caractéristiques les plus remarquables est sa répartition géographique sur le territoire, et notamment le fait que près de 45 % des équipements gérés par le secteur du tourisme social et associatif se situent dans les zones rurales et de moyenne montagne, et non pas presque exclusivement sur les littoraux ou dans les stations de haute montagne, comme c'est le cas dans le secteur commercial. Ceci s'explique par une autre dimension propre à ce secteur, qui est le partenariat important avec les collectivités territoriales, et particulièrement les communes. La moitié du patrimoine est en effet la propriété des communes, et gérée par les associations; l'autre moitié appartient à des associations, ou, dans le secteur corporatif, à des comités d'entreprise ou de sociétés civiles immobilières créées par ces dernières.

Ce patrimoine a été largement rénové au cours des 20 dernières années, pour adapter l'offre à la nouvelle demande touristique et à l'évolution même de la société et de la structure familiale : moins de familles nombreuses, plus de familles monoparentales et de familles reconstituées. Mais ces rénovations n'ont pas été simples, car les financements publics se sont raréfiés au fil des ans. L'État a mis en place des plans d'aide à la rénovation du patrimoine du tourisme social; ceux-ci ont été effectifs entre 1990 et 1996, puis de 1997 à 2005, mais n'existent plus aujourd'hui. De même, l'aide importante apportée jadis par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) a-t-elle totalement disparu en 1994.

Deux aides précieuses ont en revanche émergé, celle de l'*Agence nationale pour les chèques-vacances* (ANCV), d'une part, et des collectivités territoriales d'autre part. L'ANCV, qui fut créée en 1982 lors du premier septennat de François Mitterrand, a pris un réel essor et se révèle aujourd'hui être un outil remarquable, tant pour l'aide à la personne — nous y reviendrons — que pour l'aide à la pierre. L'ordonnance créant l'ANCV a en effet prévu qu'une partie des excédents de l'Agence soit consacrée à la rénovation des équipements du tourisme social et de la petite hôtellerie rurale; cette aide a été très efficace jusqu'à ces dernières années.

De leur côté, les collectivités territoriales, au premier rang desquelles les régions d'implantation des équipements, mais aussi, dans une moindre mesure, les départements et les communes, ont apporté leur contribution à cette rénovation. Ce n'est sans doute pas tout à fait le fruit du hasard si c'est depuis 2004, année où la quasi-totalité des régions est gouvernée par les partis de gauche, que cette aide s'est accrue; mais, soyons juste, la région Alsace, qui n'est pas gouvernée par la même majorité politique, a aussi aidé le secteur. La reconduction des mêmes majorités en mars dernier devrait permettre la poursuite de cet effort. Mais il convient de rappeler que l'essentiel du financement continue à être apporté par les associations elles-mêmes, sur leurs fonds propres ou par l'emprunt, et il en est de même pour les comités d'entreprise.

L'enjeu est à la fois d'adapter cette offre et de la maintenir à des niveaux de tarifs compatibles avec les objectifs du tourisme social, et c'est là que le maintien d'une aide publique est extrêmement important. Mais une menace venue, d'une certaine façon de l'extérieur, met en péril cette aide : c'est la nouvelle directive européenne sur les services qui limite de façon drastique la possibilité pour une entreprise, associative ou non, de recevoir des aides publiques, sauf à pouvoir faire reconnaître son extrême utilité sociale; c'est ce à quoi s'emploie le secteur associatif français... mais le combat n'est pas gagné.

L'aide à la personne

Cette aide continue à soutenir le départ en vacances des Français, et notamment des plus modestes, mais surtout dans le cas de ceux qui sont au travail, comme nous allons le voir. Trois grands dispositifs continuent à exister aujourd'hui.

Les *Caissees d'allocations familiales* (CAF), présentes dans tous les départements, ont mis en place un service commun, intitulé VACAF, lequel gère les crédits votés par chaque Caisse pour soutenir le départ en vacances des allocataires répondant à un certain nombre de critères. Il est important de relever que cette aide est cependant la seule qui s'applique à l'ensemble du public, que l'on soit salarié ou non, au travail ou non, pourvu que l'on soit bien ressortissant de ces Caisses au titre des prestations sociales qu'elles apportent. VACAF, géré par la Caisse de Montpellier, signe de son côté des conventions avec les équipements de vacances, et en priorité ceux du secteur du tourisme social.

Le deuxième dispositif est le chèque vacances, géré par l'ANCV, déjà citée précédemment; le chèque vacances est un moyen de paiement utilisable pour le règlement de toutes dépenses liées aux vacances — dans un sens d'ailleurs très large et qui prête à débat — et qui est constitué par l'épargne abondée des salariés, normalement, soit par les administrations ou entreprises employant le salarié et ayant choisi d'accorder cet avantage social, soit par les comités d'entreprise. L'existence et le montant de ces abondements sont cependant très variables et pèsent donc fortement sur la dimension d'aide au départ en vacances du chèque vacances. Quoi qu'il en soit, celui-ci est un outil devenu incontournable du paiement des vacances, profitant à plusieurs millions de personnes, mais à des personnes ayant un emploi et travaillant dans des administrations ou entreprises ayant signé un accord avec l'ANCV. Une loi récente du 22 juillet 2009 édicte d'ailleurs un certain nombre de dispositions pour que ce chèque vacances soit davantage accessible aux 7 millions de salariés des petites et moyennes entreprises (les PME). Il faut enfin ajouter que, sur les sommes constituées par le revenu de chèques achetés mais non dépensés, l'ANCV verse à plus d'une trentaine d'associations caritatives des bourses de solidarité destinées à soutenir le départ en vacances des personnes les plus défavorisées.

Le troisième dispositif important reste l'aide apportée par les comités d'entreprise au départ en vacances de leurs salariés; cette aide varie selon les entreprises, mais elle est en général fixée selon les salaires perçus et d'autres critères fixés en interne. C'est aussi une aide précieuse mais qui ne s'adresse donc qu'à des personnes salariées, travaillant dans des entreprises de plus de 50 salariés et disposant donc de comités d'entreprise.

À côté de ces trois dispositifs principaux, il serait injuste de ne pas citer des aides plus ponctuelles apportées par certaines communes, certains services sociaux et le travail important conduit par plusieurs dizaines d'associations de nature caritative qui, au travers de programmes souvent très dynamiques et intéressants, font aussi partir en vacances chaque année quelques dizaines de milliers de personnes très modestes.


Les perspectives d'avenir

Les perspectives ne sont cependant pas très dégagées car, depuis 5 ans, le taux de départ en vacances des Français, et semble-t-il des

Européens, a tendance à reculer pour se fixer à moins de 6 personnes sur 10 partant en vacances; la crise économique est aussi passée par là.

Le gouvernement français, sollicité par le secteur associatif et tout particulièrement par l'UNAT, a accepté de consacrer au tourisme social une grande partie des Assises nationales du tourisme d'octobre 2009, et une réflexion générale est en cours afin de savoir quel serait l'engagement des uns et des autres pour l'avenir. Il est clair cependant que les financements publics se font rares dans ce domaine.

De son côté, le Parlement européen a voté, en décembre 2008, une proposition de ligne de crédit présentée par des parlementaires socialistes français et espagnols visant à lancer une « action préparatoire » sur le tourisme social à l'échelle européenne; cette action, qui s'intitule « Calypso », est en cours — avec une participation active du Bureau international du tourisme social (BITS) — et comprend notamment une vaste étude sur le tourisme social en Europe, dont les résultats seront connus en juin 2010.

Le modèle français du tourisme social demeure une réalité, et l'engagement de ses acteurs a été déterminant pour que ces prises de conscience se fassent tant au niveau national que communautaire. Toutefois, ce modèle ne saurait sans doute pas perdurer avec ses caractéristiques actuelles s'il n'y a pas une véritable relance de politiques sociales du tourisme au niveau des États. 

Chauvin, Jacques (2002). *Le tourisme social et associatif en France*, Éditions l'Harmattan.

www.ancv.com

www.unat.asso.fr

www.vacaf.org

Valoriser la culture atikamekw

par Paule St-Amand, comité de rédaction

— Afin de permettre une transmission du savoir ancestral et de promouvoir leurs connaissances, les communautés atikamekw unissent leurs efforts pour faire connaître leur artisanat et leurs artisans. Issu d'une initiative du milieu, le projet de coopérative de développement socioculturel et économique atikamekw est un projet de développement économique de mise en marché de l'artisanat atikamekw, mais aussi un projet rassembleur pour le développement socioculturel d'une communauté. Yvon Dubé, coordonnateur du projet a bien voulu nous parler de cet effort de prise en charge des membres de sa communauté.

Les origines du projet

Il y a près de 10 ans, un groupe d'artistes et d'artisans des trois communautés atikamekw a formé une association pour soutenir les artistes et artisans et leur production, le transfert de leur savoir-faire aux plus jeunes et la mise en marché des produits spécialisés des communautés atikamekw que sont Wemotaci, Opitciwan et Manawan. Le Conseil de la Nation Atikamekw a apporté son soutien à cette association. L'association se transforme actuellement en coopérative afin de pouvoir autofinancer son développement et ses projets. Culture Mauricie, organisme régional de mise en valeur de la culture et de ses artisans, est associé et partenaire de ce projet.

Les principaux produits atikamekw ciblés par la coopérative sont les produits faits en peau d'original et en écorce de bouleau, arts dans lesquels les Atikamekw sont reconnus. Les changements climatiques et la déforestation posent un défi concernant la préservation de la matière première, et des solutions devront être trouvées afin d'assurer la pérennité de la ressource.

Ce projet d'entreprise d'économie sociale fait aussi partie des laboratoires ruraux de la Politique nationale de la ruralité du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ces laboratoires ruraux permettent à des milieux d'approfondir le développement de champs d'activités peu étudiés et représentant des voies d'avenir pour les collectivités rurales en vue de transférer l'expertise développée à d'autres collectivités rurales.

Les bénéfices pour les communautés

Dans un premier temps, le projet de coopérative a pour objectif de donner une structure stable de soutien aux artistes et artisans des trois communautés. La production, pour les produits en peau d'original, se fait actuellement dans un petit atelier local. Le manque de réseaux et de structures organisationnelles pour offrir des services aux artisans et artistes, et ainsi les soutenir dans leur entreprise, rend le travail actuel difficile et ne permet pas de développer davantage la production. Le projet permettra d'ouvrir le marché de l'art et de l'artisanat atikamekw et de donner des moyens adéquats aux artistes et artisans.

Dans un deuxième temps et à plus long terme, les profits générés par la coopérative serviront notamment à réaliser des projets socioculturels; ils pourraient même favoriser la mise en place d'un lieu physique permettant aux membres des communautés de se

réunir. En effet, ces derniers demandent depuis longtemps un endroit pour faciliter la transmission du savoir-faire et organiser des activités intergénérationnelles. Ce lieu physique pourrait aussi être un atelier de production et de formation pour les artistes et les artisans du milieu.


Pour une valorisation de la culture atikamekw

La valorisation de la langue, de la culture et de l'activité traditionnelle atikamekw est au cœur même du projet. Avec la sédentarisation des communautés se pose le défi de la conservation des traditions et de leur transmission aux générations suivantes. Comme tous les produits artisanaux sont liés à la culture et aux traditions atikamekw, la perspective de transmettre ce savoir aux jeunes est motivante pour les aînés. Monsieur Yvon Dubé souligne à cet égard que « l'artisanat atikamekw n'est pas un bien privé, mais un bien collectif pour la nation Atikamekw ».

Des visées en développement touristique

Pour favoriser la diffusion et la commercialisation des produits atikamekw, la coopérative envisage l'ouverture d'une boutique à Trois-Rivières. Ce lieu servira pour la distribution et l'exposition des produits, et pour des manifestations culturelles.

La production continuera toutefois de se faire dans les communautés. Chaque communauté se spécialise dans un produit culturel. Ainsi, la communauté de Wemotaci se spécialise dans les miniatures, celle d'Opitciwan dans les objets en peau d'original et celle de Manawan dans les produits de l'écorce. Considérant la diversification artistique de chacune des communautés, un circuit touristique pourrait voir le jour.

La coopérative vise donc à faciliter la réalisation et la mise en marché des produits des artistes et des artisans atikamekw, mais aussi à plus long terme à mettre en place des projets qui seront bénéfiques pour les communautés, puisque la coopérative entend favoriser le développement global de projets socioculturels pour les communautés. 



Le Centre plein air Mont Kanasuta

Quand sport rime avec social

par Claudette Bégin, Centre local de développement de Rouyn-Noranda

— La pratique du ski alpin à proximité de Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue ne date pas d'hier. Le *Kanasuta Investment* fut inauguré et béni le 6 janvier 1963. C'était l'époque où les compagnies portaient des noms anglais et celle où les Révérends Pères faisaient partie du paysage protocolaire canadien-français. À l'origine, la montagne était administrée par quatre hommes d'affaires et skieurs de la région. Plusieurs années plus tard, et après avoir connu des difficultés financières, la station fut prise en charge par de nouveaux investisseurs et on fonda alors la corporation à but non lucratif le *Centre plein air Mont Kanasuta*.

Le Centre plein air Mont Kanasuta est une entreprise d'économie sociale. Les revenus qu'il génère sont réinvestis dans la qualité des services, le maintien des emplois, l'entretien de la montagne et l'amélioration des équipements. Joyau de notre collectivité, le Centre a également à cœur le bien-être de sa communauté et le démontre en accueillant des projets sociaux pour les jeunes, les personnes handicapées et les immigrants et ce, en valorisant la santé par la pratique d'un sport.

Du ski pour tous

Le Centre plein air Mont Kanasuta a récemment mis sur pied le *Fonds d'aide Kanasuta* (FAK). En effet, le 27 mars dernier se tenait le premier SKI-O-DON. L'objectif de cette activité annuelle est d'amasser des fonds pour l'amélioration du domaine skiable et de verser 50 % des sommes recueillies dans ce *Fonds* afin de rendre plus accessibles les sports de glisse, notamment pour les enfants démunis, lors de l'accueil des groupes scolaires. Madame Guylaine Gagnon, responsable des activités de marketing de l'organisme se désolait de constater que certains enfants étaient exclus des activités scolaires faute d'argent: «Je ne pouvais pas me faire à l'idée que la montagne n'était pas capable d'offrir à ces jeunes la possibilité de s'amuser au même titre que les autres» dit-elle. Qu'à cela ne tienne, des étudiantes en techniques de comptabilité et gestion, du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, ont formé un comité organisateur afin de concrétiser le projet du SKI-O-DON. Le groupe a d'ailleurs remporté, le 8 avril dernier à Rouyn-Noranda, le concours québécois local en entrepreneuriat, volet Entreprenariat étudiant, dans la catégorie collégiale.

Quelque 10 500 \$ ont été amassés lors de l'événement. Notons que l'administration du Centre veut aussi utiliser cet argent pour permettre aux personnes handicapées d'avoir accès au fauteuil adapté. De plus, elle prévoit développer un volet «accueil et intégration» des étudiants étrangers, afin de tisser des liens entre la communauté et les personnes immigrantes.

Évidemment, la démarche est tout à fait nouvelle. Ce qu'il faut retenir, c'est que des gens de notre communauté sont préoccupés par le phénomène de l'exclusion sociale, y compris dans le milieu des loisirs et des sports et, selon toute apparence, ils semblent trouver des solutions au problème.

Il faut dire qu'avant même la création du *Fonds*, le Centre endossait déjà des projets qui valorisent les membres de la communauté. Concrètement, Kanasuta a su soutenir et encourager la réalisation de son parc à neige pour les planchistes. Ce parc a été mis en place par sept jeunes passionnés de planche à neige, les «Park



Le Park Rangers

rangers». Ils ont construit et installé eux-mêmes certains des modules qui se trouvent dans la piste Raglan. Ils sont également présents dans le parc afin d'en assurer l'entretien et la bonne marche. Ils répondent aux questions des planchistes, créent des liens de confiance avec les autres jeunes et assument du même coup la responsabilité de signaler aux autorités toute irrégularité quant aux conditions du parc.

Le développement à Kanasuta

Durant les trois dernières années, le «membership» de Kanasuta est passé de 400 à plus de 700 membres. Un tournoi de golf tenu le 19 juin dernier a rapporté 16 950 \$, soit cinq fois plus que l'année dernière. Les sources de financement sont très diversifiées. Par exemple, le Centre abrite une boutique de location «Sports Experts Kanasuta» qui lui paie une redevance annuelle pour un contrat d'exclusivité de vente et de location d'équipements au pied de la montagne. Des affiches publicitaires, placées à divers endroits stratégiques, génèrent quant à elles des revenus totalisant près de 15 % des bénéfices de l'entreprise. Également, dans le cadre d'une entente «Kanasuta fierté locale» la compagnie minière *Xstrata Mine Raglan* a versé au Centre une commandite de 25 000 \$. En retour, Kanasuta a baptisé une des pistes de la montagne, «la piste Raglan», du nom de la compagnie. Cette visibilité vaut son pesant d'or, particulièrement lors d'événements spéciaux tels que les Jeux du Québec, les compétitions de ski et d'autres événements tous azimuts. Ces activités sont organisées par l'Association du ski alpin mineur et attirent bon nombre de clients, avec leurs familles et amis, ce qui a pour effet d'amener de la neige au canon, pour ne pas dire de l'eau au moulin. Kanasuta possède aussi ses propres effectifs (plus de 43 emplois réguliers saisonniers), qui offrent toute une gamme de produits et de services, lesquels contribuent à sa pérennité. Enfin, l'école de ski, la cafétéria et le bar constituent une source importante de revenus. **ns**



Aux sciences, les jeunes !

par Caroline Mongrain, comité de rédaction


— Le *Conseil du loisir scientifique (CLS) Mauricie Centre-du-Québec* est un des organismes à but non lucratif qui ont pour mission de promouvoir le loisir ainsi que la culture scientifique et technologique auprès des jeunes et du grand public. Implanté dans la région depuis 1980, il réalise des activités dans trois principales villes : Shawinigan, Trois-Rivières et Drummondville.

La directrice générale de ce CLS, Nancy Mignault, a entrepris sa carrière comme animatrice au Club des Débrouillards. Ce dernier offre aux jeunes de 5 à 12 ans des programmes diversifiés et stimulants. Les participants expérimentent, manipulent, tâtonnent, analysent, s’amusent et en plus, apprennent! Le Club offre des activités de toutes sortes, que ce soit les camps de vacances, la Journée nationale des Débrouillards, les ateliers Beppo et les Samedis Débrouillards. L'embauche des animateurs est faite avec le plus grand sérieux pour assurer un environnement stimulant et un encadrement sécuritaire. Les animateurs sont expérimentés dans l'animation de groupe et possèdent eux-mêmes des compétences scientifiques. Il va sans dire que des animateurs passionnés et bien formés savent encourager les enfants à prendre le risque d'énoncer une idée, tout en les soutenant dans leurs découvertes.

Grâce au Fonds d'aide des bingos de Trois-Rivières, en collaboration avec les commissions scolaires et les écoles de la région, des jeunes exclus ou en situation de pauvreté ont la chance de participer aux diverses activités offertes par le CLS. L'approche préconisée par le Club des Débrouillards, qui favorise le jeu et l'expérimentation, développe le sentiment de compétence chez les enfants, soutenant ainsi la motivation scolaire. Tout en étant bien encadrés, les enfants prennent rapidement confiance en leurs capacités. Une perception positive face à la science et à leur capacité à résoudre des problèmes aura certainement des répercussions bénéfiques sur leur cheminement scolaire.

Dernièrement, madame Mignault a rencontré un jeune qu'elle a soutenu tout au long de son parcours scolaire et qui, sur le point d'entreprendre des études universitaires, se dirige vers une carrière scientifique. Tous les enfants n'envisageront peut-être pas de pour-

sivre leurs études en sciences, mais il est possible de croire que les activités de loisir scientifique auront stimulé leur curiosité, leur auront permis de s'interroger, de découvrir le monde et de développer leur confiance en soi.

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) est responsable de la promotion des carrières en science et en technologie, ainsi que de la culture scientifique et technique. Il travaille de concert avec des organismes du milieu, notamment le réseau du Conseil de développement du loisir scientifique (CDLS) et des CLS, qu'il reconnaît pour leur action horizontale et structurante en promotion de la science et de la technologie. Ce réseau est responsable d'une gamme d'activités dont le Défi Génie inventif, le Défi apprenti génie, ainsi que les expo-sciences, des compétitions d'envergure régionale nationale qui se poursuivent aux paliers québécois, canadien et international. 



Favoriser le jeu et l'expérimentation chez les enfants!

1. Ronald A. Beghetto (2010). «Correlates of intellectual risk taking in elementary school science.» *Journal of Research in Science Teaching*, vol. 46, no 2, p. 210-223. Traduction française citée dans : Véronique d'Amours (2010). « En grandissant, les élèves prennent moins de risques intellectuels en classe de science ». Réseau d'information pour la réussite éducative. 8 avril 2010. Site : <http://rire.ctreq.qc.ca/2010/04/en-grandissant-les-eleves-prennent-moins-de-risques-intellectuels-en-classe-de-science>

Quand monoparentalité rime avec pauvreté : des politiques publiques pour rompre les liens de causalité


Une recherche menée par Marie-France Raynault, Université de Montréal et Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé
En collaboration avec Paul Bernard et Jane Jenson, Université de Montréal, et Ruth Rose-Lizée, Université du Québec à Montréal

— Il existe, indéniablement, un lien entre la monoparentalité et la pauvreté. Dans tous les pays, les familles monoparentales connaissent des taux de pauvreté plus élevés que les familles biparentales, avec les conséquences connues sur la santé des mères et le développement des enfants. Toutefois, la proportion des familles monoparentales vivant sous le seuil de pauvreté varie considérablement d'un pays à l'autre. Sachant que les conditions économiques et sociales des familles dépendent autant des revenus de travail que des interventions publiques, notre recherche s'est attardée aux mesures adoptées par différents pays d'Europe pour améliorer les conditions de vie des familles en situation de pauvreté, en particulier les familles monoparentales. Les provinces les plus peuplées du Canada ont également été intégrées à ce volet afin d'examiner comment se comporte le Québec à cet égard. L'analyse comparative des politiques publiques des pays européens a permis d'identifier quel modèle d'État-providence semble le plus efficace pour lutter contre la pauvreté et a fourni de précieuses indications sur l'agence-ment optimal de mesures qu'il importe d'adopter.

Depuis 1995, et surtout depuis l'adoption de la Loi contre la pauvreté en 2002, le Québec a remarquablement réussi à diminuer le taux de pauvreté chez les familles biparentales. Dans ce domaine, il se compare avantageusement aux autres provinces les plus peuplées du Canada, où les progrès réalisés avant 2000 ne se sont pas maintenus. Pour ce qui est des familles monoparentales, si le Québec enregistre certains progrès et fait mieux que les autres provinces, il n'en demeure pas moins que le taux de pauvreté de ces familles demeure élevé. Comme ce problème est de nature structurelle, l'intervention de l'État s'avère essentielle. Aussi n'est-il pas étonnant que les pays ayant des régimes social-démocrates (pays du nord de l'Europe) réussissent mieux à cet égard que les pays corporatistes-conservateurs (France et Pays-Bas) ou libéraux (Canada et Royaume-Uni). Pourtant, au cours des dernières années, tous ces pays se sont tournés vers des mesures d'activation pour inciter les parents à accroître leurs revenus provenant du marché du travail, ont accordé des crédits d'impôt et ont amélioré la qualité et l'accès aux services de garde ou préscolaires.

Sans contredit, il s'agit là de bons « ingrédients », mais pour que le pain lève, encore faut-il trouver le bon dosage! Il importe donc que les politiques et les programmes favorisant l'entrée sur le marché du travail soient conçus de façon à rendre le travail payant et facilitent la conciliation travail-famille, en particulier pour les familles monoparentales. À ce chapitre, une analyse économétrique réalisée par notre équipe de recherche révèle que les services de garde à


sept dollars représentent bien souvent une dépense trop élevée pour les mères seules.

L'exemple de la Suède, un des pays champions affichant les plus bas taux de pauvreté au monde, suggère que les meilleurs résultats s'obtiennent par la mise en œuvre de politiques universelles, qui presque toujours concernent l'ensemble des familles plutôt que des groupes ciblés, quitte à prévoir des mesures d'exception pour contrer certains problèmes spécifiques. 

Bâtir des communautés solidaires : une utopie possible

22^e Colloque du Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS)
Rivière-du-Loup, 16 au 18 septembre 2010

— Organisé conjointement avec la municipalité de Rivière-du-Loup, le colloque du RQVVS souhaite susciter une réflexion sur le vivre-ensemble au Québec. Où se situe la société québécoise entre individualisme et solidarité? Quelles sont les tendances qui se dessinent? Sommes-nous à une période charnière? Compte tenu des caractéristiques de la modernité et des valeurs qui prédominent actuellement dans la société, nos stratégies locales visant à susciter des comportements altruistes et bâtir des communautés solidaires sont-elles efficaces? Y aurait-il de nouvelles pistes à explorer?

Des conférenciers et conférencières de renom seront présents. Plusieurs ateliers de formations et d'échanges seront offerts. La journée du vendredi se déroulera entièrement sur le terrain, dans des communautés locales qui nous feront découvrir leurs projets inspirants. La cérémonie des Prix d'excellence couronnera neuf projets d'exception. Le colloque est ouvert à tous et à toutes. Visitez le site de Villes et Villages en santé (www.rqvvs.qc.ca) pour accéder au programme et au formulaire d'inscription. 

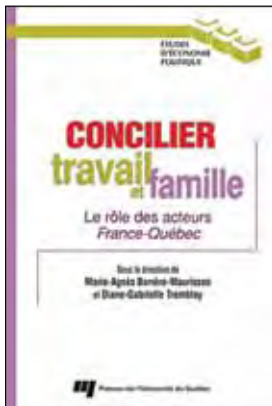




Main-d'œuvre et conditions de travail.
Vers de nouveaux arrimages

Laflamme, Roch (coord.) (2010).
Québec, Presses l'Université Laval.

— Quelles sont les caractéristiques de la main-d'œuvre contemporaine et quelles influences exercent-elles sur les conditions de travail? Comment les institutions interviennent-elles dans les relations entre la main-d'œuvre et les conditions de travail? Organisé de concert avec l'Alliance de recherche universités communautés (ARUC) – Innovations, travail et emploi, le 64^e congrès des relations industrielles portait sur ces questions centrales, au cœur de l'évolution du monde du travail et de l'emploi.



Concilier travail et famille,
Le rôle des acteurs France-Québec

Barrière-Maurisson, Marie-Agnès et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.) (2009).
Presses de l'Université du Québec.

— Comment préserver à la fois des taux d'activité et de fécondité élevés dans nos sociétés développées, afin d'assurer le remplacement des générations et le renouvellement de la population active? Par la mise en place urgente de mesures de conciliation entre le travail et la famille, comme le préconisent l'Union européenne et l'OCDE. Mais, face à la crise de nos régimes d'État-providence, les impulsions gouvernementales ne suffisent plus. C'est pourquoi les acteurs « intermédiaires » tels les syndicats, les municipalités, les associations, les entreprises, etc., prennent le relais. Cet ouvrage montre de façon concrète leurs actions et analyse les nouveaux modes de gouvernance ainsi mis en place: le modèle français fondé sur des institutions qui sont des partenaires de l'État; le modèle québécois prônant les initiatives d'acteurs citoyens.



Les technologies de l'information et de la communication (TIC)
à l'école secondaire. Une étude longitudinale

Huot, Diane, Josiane Hamers, France H. Lemonnier et Susan Sparks (2010).
Québec, Presses de l'Université Laval.

— Cet ouvrage présente les résultats d'une recherche qui porte sur la description de l'intégration des TIC à l'école secondaire et sur l'évaluation des résultats des élèves quant à leur motivation et à leurs attitudes et quant à la qualité de leurs productions écrites en français et en anglais. Originale parce qu'elle relève le défi de la description et de l'évaluation sur une longue période, elle l'est aussi par la combinaison des aspects examinés, les contextes scolaires étudiés, la durée, le nombre de participants, la cohabitation des paradigmes qualitatif et quantitatif et par la présentation de résultats obtenus à court, moyen et long terme. La recherche rapportée découle d'un travail réalisé à l'école publique avec la contribution de nombreuses personnes, dont les élèves.

Des modèles de service pour favoriser l'intégration scolaire

Trépanier, Nathalie et Mélanie Paré (dir.) (2010).
Presses de l'Université du Québec.

— Cet ouvrage collectif propose un regard perçant sur les différentes formes de service à offrir aux élèves handicapés, en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (HDAA), ou simplement à ceux que l'on considère à risque d'échec scolaire. Qu'il s'agisse des divers types de coenseignement ou de l'application d'un modèle d'équipe de soutien à l'enseignant, les auteurs allient théorie et pratique afin d'offrir au lecteur un panorama complet et facile à intégrer.



Les médias et la santé. De l'émergence à l'appropriation de normes sociales.

Renaud, Lise (dir.) (2010).
Presses de l'Université du Québec.

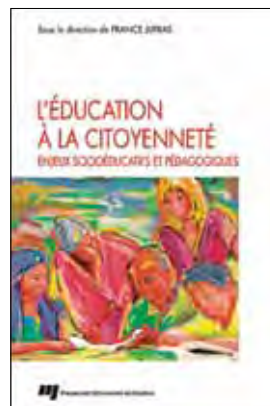
— Décideurs et intervenants de santé publique s'interrogent sur le rôle joué par les médias dans la construction des normes en matière de santé. Comment les médias contribuent-ils à la naissance et au renforcement de ces normes sociales? C'est à cette question encore peu étudiée que cherchent à répondre les auteurs de cet ouvrage, fruit du travail du Groupe de recherche Médias et santé.



L'éducation à la citoyenneté. Enjeux socioéducatifs et pédagogiques

Jutras, France (2010).
Presses de l'Université du Québec.

— À l'école secondaire québécoise, l'éducation à la citoyenneté est associée à l'enseignement de l'histoire depuis la réforme de l'éducation. Au moment même où existe un débat social national et international sur ce qui devrait être traité ou non à l'école à ce sujet, sur la façon de procéder et les raisons pour le faire, ce livre rapporte des résultats d'une recherche comportant un volet conceptuel et un volet terrain. L'équipe, composée de chercheurs en éducation, en didactique, en éthique et en philosophie, s'est penchée non seulement sur les orientations et la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté à l'école secondaire, mais aussi sur sa signification dans le contexte social actuel.



DS

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Éditeur

Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B3

Comité directeur

Angèle-Anne Brouillette, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Mélanie Chabot, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Marcel Gélinas, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIAC)
Denis McKinnon, Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC)
Christiane Lussier, Réseau québécois de développement social (RQDS)
Michel Morel, Office des personnes handicapées du Québec
Marie-Josée Ouellet, Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)
Louis Poirier, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Nathalie Savard, Conseil du statut de la femme

Comité de rédaction

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Angèle-Anne Brouillette, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Mélanie Chabot, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Maud Emmanuelle Labesse, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Caroline Mongrain, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
Paule St-Amand, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)

Rédactrice en chef par intérim et coordonnatrice de ce numéro

Angèle-Anne Brouillette

Ont collaboré à ce numéro

Marie-Claude Barey, Claudette Bégin, Simon Brault, Louise Briand, Michel Brodeur, Jude Brousseau, Francine Buisson, Yves Chaussé, Geneviève Côté, Sylvain Deschênes, Yvon Dubé, Sylvie Dugas, Julie Fortier, Sylvie Fournier, France Fradette, Lucie Fréchette, Anne-Claude Hébert-Moreau, Monica Jekovska, Joëlle Jetté, Louis Jolin, Guylaine Laforest, Agathe Lalande, Chantal Lalonde, Marie Leblanc, Marie-France Leblanc, Fanny Lemétayer, Claire Mailhot, Nadine Maltais, Isabelle Ménard, Jean-Marc Mignon, Christian Milot, Marie-Andrée Nadeau, Ali Nestor, Maurice Pleau, Gilles Pronovost, Robert Rodrigue, Nathalie Sauvé, Sylvie Taillefer, Marthe Taillon, Pierre Tessier, Sylvie Thibaudeau, André Thibault, Sonia Vaillancourt, Guy Veillette, Pierre Vigeant

Design

Annick Desormeaux, directrice artistique
Camille Dussault, graphiste

Révision linguistique

Paul Montminy

Soutien technique

Madalina Burtan

Politique éditoriale

La revue *DÉVELOPPEMENT SOCIAL* vise à rendre compte de ce qui se passe dans les communautés et les régions en matière de développement social, à poursuivre la promotion du développement social ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des enjeux de développement social. Conformément aux objectifs définis, les articles publiés doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices et de promotion de la préoccupation du développement social. Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue. Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits, à condition d'en citer la source.

Pour nous joindre

Revue Développement social
190, boulevard Crémazie Est,
Montréal (Québec) H2P 1E2
Téléphone : 514 864-1600
Télécopieur : 514 864-1616
Courriel : developpement.social@inspq.qc.ca
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1488-6499

Les partenaires de la revue

La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux
L'Institut national de santé publique du Québec
La Table de coordination nationale de santé publique
Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Le Conseil du statut de la femme
Le Conseil canadien de développement social (CCDS)
Le Curateur public du Québec
L'Office des personnes handicapées du Québec
L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
L'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
La Ville de Montréal
La Fondation Lucie et André Chagnon
Agence de la santé publique du Canada

La revue compte aussi sur la participation de

L'Association pour la santé publique du Québec
La Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités
La Fédération québécoise des municipalités
La Fédération des commissions scolaires du Québec
L'Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé
Le Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en centre de santé
Le Réseau francophone international pour la promotion de la santé
Le Réseau québécois de développement social
Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé
Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Solidarité rurale du Québec
La Table nationale des Corporations de développement communautaire
Conseil de la coopération et de la mutualité

Distribution

Au plan national, la distribution est assurée par l'Institut national de santé publique du Québec. Dans les régions, la tâche revient aux Conférences régionales des élus, aux Directions de santé publique des Agences de la santé et des services sociaux ainsi qu'aux Tables de concertation ou Comités régionaux de développement social.

Visitez notre site Internet :
www.inspq.qc.ca/developpementsocial



Volume 10 - Numéro 2 - Novembre 2009

INSPQ
Institut national de santé publique
Québec

DS
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Accueil | Nous joindre | Site de l'INSPQ | Quoi de neuf ? | Recherche

Production
Distribution
Parutions
Rubriques
Actualités
Réseau RQDS
Boîte à outils

Consultez nos Réseaux
Développement Social

DOCUMENT 1

Dans le prochain numéro

La complémentarité rurale-urbaine

Concernant la distribution de cette revue

Cette revue est distribuée par le biais de réseaux d'organismes afin de limiter les frais postaux. Il peut arriver que des personnes, engagées dans leur milieu, reçoivent plusieurs copies de la publication. Nous leur demandons de retourner les copies inutilisées à l'organisme distributeur en lui demandant de remédier à la situation. Par ailleurs, pour favoriser une diffusion plus efficace de la revue, pourquoi ne pas la faire circuler dans votre milieu une fois que vous en avez terminé la lecture ? Ce serait là un moyen de nous aider à mieux rejoindre les personnes et organisations engagées en développement social. Nous vous en remercions.

PARUTIONS ANTÉRIEURES



Adressé à :

Adresse de retour :

Revue Développement social
 Institut national de santé publique du Québec
 190, boul. Crémazie Est
 Montréal (Québec) Canada H2P 1E2